

Mémoire de fin d'études

Etude des relations de genre intégrée dans l'évaluation des performances des unités d'exploitation : cas de la société Sereer dans l'ancien bassin arachidier au Sénégal



MAFFRAY Héloïse
Promotion 100

Résumé

L'ancien bassin arachidier au Sénégal, ou pays Sereer, a subi au cours des dernières décennies de nombreuses déstructurations et aléas naturels qui ont mis en péril une organisation agraire âgée de près de dix siècles. Des trajectoires agricoles innovantes apparaissent lorsqu'un capital d'investissement est disponible, dans une volonté de maintenir malgré tout les patrimoines et les ressources au sein des unités d'exploitation. Parallèlement, la nécessité d'accéder à des revenus a transformé les solidarités : des individualités émergent au sein d'un fonctionnement traditionnellement collectif. Au cours de ces transformations profondes des systèmes agraires et des organisations sociales, les femmes peuvent élaborer des stratégies individuelles lorsque des leviers s'offrent à elles, disponibles ou non en fonction du type d'exploitation dans lequel elle évolue. L'intégration de l'étude des relations de genre aux performances des unités d'exploitations a été possible grâce à l'actualisation d'une typologie issue de l'analyse des systèmes agraires du pays Sereer datant de 2004. Cette actualisation a permis de comprendre les trajectoires des femmes et d'y trouver des cohérences sur le territoire : Elles ne sont pas attachées à l'agriculture, et en cas d'échec de la collectivité, les femmes s'élèvent en tant qu'acteurs économiques à part entière et entrent dans la sphère de production du ménage pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille. Cependant les activités extra-agricoles, piliers de l'autonomisation des femmes Sereer, restent difficilement atteignables ou peu compétitives.

Mots-clés : Actualisation typologique ; Etude de genre ; Performances agricoles ; Population Sereer ; Sénégal ; Stratégies féminines ; Système agraire

Abstract

The Old Peanut Area in Sénégal, or Sereer country, suffered from numerous disorganizations and climate hazards in the last decades putting in danger a nearly ten centuries old agrarian system. Agricultural innovative pathways appear when a capital of investment is available with a wish to maintain capita and resources that belong to the exploitation units. At the same time, the necessity of earning wages transformed the solidarity : making individualities appear within a traditionally collective way of life. During these deep alterations of the agrarian systems and the social organization, women can elaborate individual strategies. They need leverage for this, because the patriarchal Sereer society doesn't traditionally give them any power of decision or negotiation. The integration of the study of gender relations in the performances of the exploitation units was possible thanks to a 2004 typology, result of the analysis of the agrarian systems of the Sereer country. This realization enabled us to understand women's trajectories and to find coherences on the study area: women are not attached to the agriculture, and in the case the community's failure, women rise as real economic actors and step in the household's sphere of production to therefore provide for their own needs and those of their family. However, off-farm activities, base of the empowerment of women, remain difficult to attain or remain uncompetitive.

Keywords : Agrarian system; Agricultural performance; Female strategies ; Senegal; Sereer population ; Study of gender ; Typological update

Resumen

La antigua zona del maní en Senegal, país sereer, sufrido en las últimas décadas de muchos deestructuración y peligros naturales que han amenazado la organización agraria de cerca de diez siglos de edad. Trayectorias agrícolas innovadoras surgen cuando el capital de inversión es disponible, en el deseo de manteniendo el patrimonio y los recursos dentro de las unidades de negocio. Mientras tanto, la necesidad de acceder a la renta ha transformado la solidaridad : individualidades emergen dentro de un funcionamiento colectivo tradicional. Durante estos profundos cambios en los sistemas agrícolas y las organizaciones sociales, las mujeres pueden desarrollar estrategias individuales cuando las palancas, disponibles para ellas o no en función del tipo de operación en el que opera. La integración del estudio de las relaciones de género en los rendimientos de granjas fue posible gracias a la actualización de una tipología derivada del análisis de los sistemas agrícolas en el país sereer que se remonta a 2004. Esta actualización se permitio entender los caminos de las mujeres y encontrar coherencia en la zona: Ellas no están ligadas a la agricultura, y en caso de fracaso de la comunidad, las mujeres se elevan como actores económicos y entran en la esfera de la producción de las domésticas para satisfacer sus propias necesidades y las de sus familias. Sin embargo las actividades no agrícolas, bases de mujeres sereer empoderamiento, siguen siendo difíciles de alcanzar, o no competitivo.

Palabras claves : Actualizaciones de una typologia ; Estrategias femeninas ; Estudio de género ; Poblacion sereer ; Rendimiento de la agricultura ; Senegal ; Sistema agrario.

Sommaire

Résumé	2
Abstract	2
Resumen	3
Sommaire	4
Table des illustrations.....	7
Tableaux	7
Figures	8
Photo.....	9
Lexique d'abréviation	10
Remerciements	11
Introduction	12
PARTIE I: Le pays Sereer, un espace en mutation face aux changements globaux	13
1. Présentation de l'arrondissement de Niakhar	13
A. Présentation du Sénégal	13
B. Présentation de l'ancien bassin arachidier sereer	14
2. Bref historique des systèmes agraires	14
A. Implantation de l'ethnie Sereer	14
B. Période précoloniale (18-19 ^{ème} siècle)	15
C. Début de la période coloniale, première moitié du 20 ^{ème} siècle.....	16
D. Années 60 à nos jours : Crise du système agropastoral traditionnel et intensification de l'agriculture	17
a. Saturation de l'espace.....	17
b. Crise de l'arachide.....	17
c. 1966-1985 : Grande période de déficit pluviométrique	18
E. Analyse-Diagnostic du système agricole des paysans Sérères au cœur du « bassin arachidier », Sénégal. Par Carole Reiff et Caroline Gros (2004)	20
3. Objet de l'étude	23
A. Les outils	23
a. L'observatoire de Niakhar.....	23
i. Historique	23
ii. Méthodes de recherche	24
iii. Les limites.....	25
b. Les projets CERAO et ESCAPE.....	25

i.	Projet CERAO	25
ii.	Projet ESCAPE.....	26
B.	La demande de l'IRD	27
a.	Les attentes	27
b.	Hypothèses et objectifs de l'étude.....	27
c.	Calendrier de l'étude	27
PARTIE II : Cadre théorique, méthodologie et actualisation typologique		28
1.	Cadre théorique	28
A.	Histoire et philosophie des études de genre	28
B.	Genre et développement : cas du pays Sereer	29
C.	Problématique.....	29
2.	Actualisation temporelle d'une typologie des performances des unités d'exploitation.....	30
A.	Cadre théorique propre à la méthodologie choisie.....	30
B.	La démarche	32
a.	Première étape : utilisation des données ESCAPE.....	32
b.	Deuxième étape : sur le terrain.....	34
c.	Résultats	35
PARTIE III : Organisation genrée de la société Sereer : société, agriculture et économie familiale.....		42
1.	Organisation familiale	42
A.	Unité d'exploitation : la cuisine ("ngak")	42
a.	Organisation et division spatiale	42
b.	Chef de cuisine : rôle et représentations.....	43
c.	Le mariage.....	44
d.	Virilocalité.....	45
e.	Polygamie.....	46
f.	Divorce et violences conjugales	46
B.	Opportunités et contraintes sociales féminines : récits de vie.....	49
a.	Opportunités des jeunes filles	49
b.	Plannification	49
c.	Travaux domestiques.....	50
C.	Accès aux ressources et organisation agricole	52
a.	Accès aux moyens de production.....	52
i.	La terre	52
ii.	La fumure organique	53

iii.	Le matériel agricole	53
iv.	Le calendrier agricole	54
v.	Les semences	54
b.	Répartition de la valeur ajoutée genrée	55
i.	Le mil	55
ii.	Niébé/Bissap	55
iii.	Arachide.....	55
iv.	Trajectoires innovantes.....	56
v.	Elevage	58
D.	Les activités génératrices de revenu	59
a.	Le commerce	59
b.	Migrations	60
c.	Groupements féminins et de solidarité.....	61
i.	GPF : Principes.....	61
ii.	Avantages et inconvénients	62
iii.	Sectorisation et discriminations.....	43
2.	Participation des femmes à la performance des exploitations agricoles et stratégies féminines	64
A.	Femmes chefs de ménage.....	64
a.	Caractéristiques et stratégies des femmes CM.....	65
b.	Comparaison typologique	66
B.	Genre et performances des exploitations agricoles	67
a.	Participation aux travaux agricoles	67
b.	Participation au produit brut.....	43
c.	Le système de cultures	43
d.	L'élevage.....	43
e.	Les activités extérieures	43
	Conclusion.....	76
	Bibliographie.....	78

Table des illustrations

TABLEAUX

Tableau 1-Matériel agricole disponible en période précoloniale (D'après Lericollais, 1999). 14	14
Tableau 2-Matériel agricole disponible en début de période coloniale (D'après Lericollais, 1999).....	14
Tableau 3-Evolution démographique à Ngayokhem (Lericollais, 1999).....	19
Tableau 4-Tableau récapitulatif de la typologie élaborée en 2004 par C. Gros et C. Reiff.....	21
Tableau 5-Caractères de sélection propres à chaque type dans les enquêtes ESCAPE (Maffray, 2014)	32
Tableau 6-Représentativité sans imputation des différents types issue des données ESCAPE (Maffray, 2014)	32
Tableau 7-Représentativité après imputation des doublets et triplets des différents types, issue des données ESCAPE (Maffray, 2014).....	33
Tableau 8-Inflation au Sénégal entre 2005 et 2013. (Données : Banque mondiale).....	35
Tableau 9-Typologie des groupes domestiques en pays Sereer (D'après Lericollais et Guigou, 1999).....	43
Tableau 10-Facteurs de vulnérabilité déclarés par les femmes battues (D. Ly, 2011).....	48
Tableau 11-Rappel de l'organisation agricole en pays Sereer (Maffray, 2014).....	43
Tableau 12-Répartition du travail agricole entre les hommes et les femmes (Lericollais, 1999)	67
Tableau 15-Calcul de la participation genrée aux travaux agricoles. Tableau III. (Lericollais 1999, Maffray 2014)	68
Tableau 16-Répartition genrée des différentes tâches agricoles (Lericollais, 1999)	43
Tableau 17-Participation des femmes au système d'élevage. Ordre décroissant (Maffray, 2014).....	43

FIGURES

Figure 1-Carte de l'arrondissement de Niakhar	14
Figure 2-Description schématique du système agraire précolonial (D'après Lericollais, 1999)	14
Figure 3-Calendrier culturel à la période précoloniale (D'après Lericollais, 1999)	14
Figure 4-Evolution du système agropastoral en période précoloniale (D'après Lericollais, 1999).....	14
Figure 5-Description schématique du système agraire en début de période coloniale (D'après Lericollais, 1999)	14
Figure 6-Calendrier culturel au début de période coloniale (D'après Lericollais, 1999).....	14
Figure 7- Evolution du système agropastoral en début de période coloniale (Odru, 2013. D'après Lericollais, 1999).....	14
Figure 9-Description schématique du système agraire des années 60 à nos jours (D'après Lericollais, 1999)	18
Figure 10-Calendrier culturel des années 60 à nos jours (D'après Lericollais, 1999)	18
Figure 8-Ecart à la moyenne de la pluviométrie annuelle à Foundiougne (1950-2003) (données pluviométriques de Foundiougne, 2003)	18
Figure 11-Evolution du système agropastoral des années 60 à nos jours (D'après Lericollais, 1999).....	18
Figure 12-Comparaison des différents types issus de la typologie de 2004 (D'après C. Reiff et C. Gros, 2004)	18
Figure 13Figure 12-Représentation graphique des différents types issus de la typologie de 2004 (D'après C. Reiff et C. Gros, 2004)	22
Figure 14-Evolution de la zone d'étude de l'observatoire de Niakhar (Delaunay, 2002).....	24
Figure 15 Approche scientifique du projet CERAO (D'après les documents cadres du projet) 24	
Figure 16 Programme de recherche du projet ESCAPE (D'après les documents cadres du projet)	26
Figure 17-"Grounded Theory" (D'après B.G. Glaser & A.L. Strauss	26
Figure 18-Calendrier des activités au cours du stage (Maffray 2014)	26
Figure 19-Boucle rétroactive systémique dans le cadre de l'intégration des relations de genre à l'étude des systèmes agraires (Maffray 2014)	30
Figure 20-Production d'arachide non décortiquées au Sénégal (Données FAO, 2013)	30
Figure 21-Répartition des trajectoires innovantes dans le terroir (Données ESCAPE, Maffray 2014).....	33
Figure 22-Comparaison du type 1 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	35
Figure 23-Comparaison Type 1 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	35

Figure 24-Comparaison du type 2 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	36
Figure 25-Comparaison Type 2 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	36
Figure 26-Comparaison du type 3 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	36
Figure 27-Comparaison Type 3 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	36
Figure 28-Comparaison du type 4 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	36
Figure 29-Comparaison Type 4 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	36
Figure 30-Comparaison du type 5 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	36
Figure 31-Comparaison Type 5 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	36
Figure 32-Comparaison du type 6 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	36
Figure 33-Comparaison Type 6 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014).....	36
Figure 34-Modélisation des différents types de la typologie actualisée (Maffray, 2014).....	42
Figure 35-Raisons évoquées expliquant la baisse des violences conjugales au cours des dernières générations (Maffray, 2014).....	47
Figure 36-Répartition du produit brut dans les ménages dont le chef de ménage est une femme (Maffray, 2014).....	65
Figure 37-Comparaison des modèles de la typologie de 2014 et des exploitations dont le chef de cuisine est une femme (Maffray, 2014).....	43
Figure 38-Participation des femmes au produit brut en fonction du type de l'exploitation - Ordre décroissant de la participation totale des femmes (Maffray, 1999).....	43
Figure 39-Répartition du produit brut total en fonction du type d'exploitation (Maffray, 2014).....	43
Figure 40-Participation des femmes au produit brut en fonction du type de l'exploitation - Ordre décroissant de la participation féminine au système de culture.....	43
Figure 41-Participation des femmes au produit brut en fonction du type de l'exploitation. Ordre décroissant activités extérieures féminines.....	43

PHOTO

Photo 1-Tri du mil.....	43
-------------------------	----

Lexique d'abréviation

Acacia albida : Acacia albida [pas de nom vernaculaire]

Arer : arachide en Sereer

CERAO : intensification CERéalière en Afrique de l'Ouest

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CFCM : Cuisine dont le chef de ménage est une femme

CM : Chef de ménage

Daba : houe

ESCAPE : Environmental and Social Changes in Africa: Past, present and future

F CFA : Franc des Communautés Financières d'Afrique

GPF : Groupement pour la Promotion Féminine

Ha : hectare

Hab. : habitant

Iler : outil agricole polyvalent

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

ISRA : Institut sénégalais de recherche agronomique

Kiritt : parcelles de mil féminines

Km² : kilomètre carré

Matye : mil à cycle long

Mbind : unité d'habitation, concession

Ngak : unité d'exploitation, ménage, cuisine

Pod : mil précoce

Pombod : champ de case

Rev. : Revenu

S² : surface

% : pourcentage

Remerciements

Je souhaiterais avant tout remercier Richard Lalou et Valérie Delaunay. Tout d'abord pour leur accompagnement, constant et solide. Ensuite et surtout pour m'avoir laissée la chance de réaliser un stage, dont j'avais moi-même proposé la problématique sans vraiment en connaître les tenants à l'époque. Je les remercie de leur confiance.

Merci à Ousmane Faye, mon ami et traducteur Sereer, vaillant chaque matin sur le terrain et patient chaque fois qu'une explication longue s'imposait. Merci à Gertrude pour nous avoir transportés chaque jour jusqu'à l'épuisement sur tous les chemins de Niakhar, Toucar, Diohine, Bary, Sob, Sass...

J'aimerais remercier toutes les personnes qui m'ont permis de rendre le séjour facile et plaisant, à Niakhar comme à Dakar.

Un premier merci spécial pour les collègues de la base de Niakhar : Laetitia, Yacine, Jean Issa.

Une seconde exception pour les compagnons de Dakar : Clémentine, Jéssa, Laetitia, Yann, Mathilde, Arthus.

Un dernier pour la famille Sarr de Sass, pour sa générosité, sa gentillesse, ses bras ouverts. Ce qui a été partagé est rare et précieux, vous m'avez accueillie comme une fille ou une sœur. Je souhaite la bienvenue à la petite Héloïse Sarr, née le 14 août 2014.

Je souhaiterais remercier Yaya Koloma et l'ensemble du corps enseignant et administratif de l'ISTOM, pour ces cinq années particulières passées.

Enfin, merci à ma famille, qui m'ont soutenue dans mes études et en dehors de toutes les manières qui étaient à leur portée.

Introduction

Les exploitations familiales sont caractérisées par « l'emploi des techniques rationnelles pratiquées de son temps, en adoptant le système de culture le mieux adapté au sol et au climat ». (Courtin, 1946) Ce type d'agriculture représente la majorité des modèles existant à l'échelle mondiale. Il est aussi caractéristique des agricultures présentes en Afrique de l'Ouest. Les agricultures familiales n'ont pas disparu aujourd'hui, pourtant elles sont soumises à de nombreuses contraintes qui remettent en cause la reproduction des modèles d'une année à l'autre. L'eau se raréfie, la désertification avance, et la pression foncière s'intensifie. Cela s'explique par un retard des transitions démographiques : l'Afrique est un continent jeune. Au Sénégal, la population rurale a été multipliée par 2,8 entre 1976 et 1988, puis par 2,6 entre 1988 et 1994. (Roquet & Lericollais, 1999) La natalité est maintenue, tandis que la mortalité est en baisse. Dans le pays Sereer, cette pression démographique est l'une des plus forte au Sénégal. Actuellement, ils sont plus de 130 au km². Les pressions foncière et démographique sont liées, et cela implique notamment la disparition de la jachère, l'épuisement de la fertilité, des espaces et des ressources de la région et de nouvelles interrogations sur la main d'œuvre à venir. La main d'œuvre correspond aussi à une bouche à nourrir supplémentaire dans la famille. Deux types de solutions peuvent survenir dans une zone en crise telle que celle-ci : le départ en migration avec la perte de la main d'œuvre, mais l'augmentation des revenus extérieurs et l'allègement d'une bouche à nourrir. Ou la décision de suivre une trajectoire agricole, innovante ou non, dans le but de rentabiliser la main d'œuvre, d'augmenter les revenus du système agricole, et de conserver les moyens de production agricoles. La multiplicité des stratégies qui peuvent exister est notable. C'est au ménage et aux individus de se différencier ou de persister dans des modèles existants afin d'assurer la reproduction de l'unité de production. C'est dans ce cadre que nous sommes en droit de s'interroger sur les inégalités existantes dans les modèles d'agriculture familiale. Il existe des inégalités dans le pays Sereer entre les structures familiales, dues aux anciens groupes statutaires, et aux performances variables issues des trajectoires agraires plus anciennes. Mais au sein d'une unité d'exploitation, les inégalités sont tout autant présentes, réglées par les rapports de genre et de génération. La société Sereer dans l'ancien bassin arachidier au Sénégal est traditionnellement patriarcale, les femmes ont un poids très limité dans les mécanismes de décision, d'intervention et d'accès aux ressources.

L'étude des relations de genre est une nouvelle discipline qui prend de plus en plus de sens dans les projets de développement et la recherche dans les pays en voie de développement. Sujet sensible mais néanmoins nécessaire, il permet de considérer autrement les classes sociales et les dynamiques associées aux relations de domination et d'exclusion des sexes. Plusieurs interrogations émergent alors : existe-t-il des stratégies féminines en pays Sereer, et si oui quelles sont leurs mesures, modalités et conditions ? Les femmes sont-elles soumises aux changements, en restant spectatrices de cette période de grand renouveau agricole ? Les inégalités de genre au sein des inégalités agraires permettent-elles d'établir une typologie particulière et un modèle d'entreprenariat féminin ?

Cette étude imbriquée entre les relations de genre et le diagnostic agraire est composée de trois parties. L'évolution de la société Sereer à travers le temps sera retracée, en expliquant l'origine de la crise actuelle qui a perturbé en quarante ans un modèle agropastoral implanté depuis des siècles jusqu'à aujourd'hui. Nous nous attarderons ensuite sur une réflexion approfondie à propos du cadre théorique double de l'étude, avant de démontrer et d'expliquer l'intérêt méthodologique d'une actualisation temporelle d'une typologie issue d'un diagnostic des systèmes agraires datant d'une décennie. Une fois toutes ces données et cadres explicités, les résultats de l'étude de terrain et des analyses associées seront présentés, pour apporter des réponses aux questionnements liés au genre dans la société Sereer actuelle.

PARTIE I: Le pays Sereer¹, un espace en mutation face aux changements globaux

1. PRESENTATION DE L'ARRONDISSEMENT DE NIAKHAR

A. PRESENTATION DU SENEGAL

L'ancien bassin arachidier est situé au Sénégal, pays d'Afrique de l'Ouest qui est dirigé actuellement par le président Macky Sall, qui a succédé à Abdoulaye Wade (2000-2012), Abdou Diouf (1981-2000) et enfin le charismatique Léopold Sédar Senghor (1960-1980), premier président à l'indépendance du pays.

Le Sénégal est caractérisé par la ruralité de la majorité de sa population, qui est actuellement de 55%. En 2002, elle s'élevait à 59,3%. (ANSD, Mars 2013) Le taux d'urbanisation s'intensifie ces dernières années, menant la population à une mobilité accrue. En 2004, la population active agricole représentait 72,42% de la population totale, et l'agriculture participe à 15,4% du PIB total (Statistiques mondiales, Sénégal, 2013). Les surfaces cultivées ont atteint en termes de surfaces leur maximum dans les années 1960, à hauteur de 2,66 millions d'hectares en 1967/68. Depuis, l'espace agricole se réduit. (L'agriculture sénégalaise, 2012)

La population recensée en 2013 était de 12 873 601 habitants au total, avec une quasi-égalité observée entre les hommes et les femmes. La particularité de la population sénégalaise est sa jeunesse. Les moins de 20 ans représentaient 52,7% de la population totale en 2013. Seuls 3,5% ont plus de 65 ans. Ainsi, le coefficient de dépendance démographique est très élevé : 84 inactifs pour 100 actifs (15 à 64 ans). Ces tendances permettent de soulever l'une des grandes problématiques du pays pour les prochaines décennies : quel avenir pour les jeunes générations, comment proposer assez de formations, de terres, et de moyens de production pour les jeunes générations qui deviendront d'ici quelques années actives ?

Le climat au nord du pays est de type désertique, et au sud de type tropical. Il existe une diversité climatique entre les différents territoires sénégalais. Les profils climatiques sont les suivants (cf Annexe 1) :

- Le nord du pays est situé en zone sahélienne, qui subit aujourd'hui la désertification. Le paysage est caractérisé par une steppe arborée ou arbustive
- La zone sahélo-soudanienne s'étend sur les régions centre (Dakar, Thiès, Louga, Matam, Diourbel), et est caractérisée par la savane sèche et arborée
- La zone soudanienne (nord et centre de la région de Tambacounda, régions de Fatick et Kaolack) est marquée par une savane plus dense que le profil climatique précédent
- La zone soudano-guinéenne (nord Ziguinchor et Kolda en Casamance, sud de Tambacounda) présente des savanes très denses et la présence de forêts.
- La zone guinéenne dans le sud de la Casamance est la zone la plus humide du Sénégal. On y trouve notamment des forêts denses.

L'arrondissement de Niakhar, la zone d'étude, est en zone climatique soudano-sahélienne.

¹ S'écrit aussi « Sérère », ou « Serer ».



Figure 1-Carte de l'arrondissement de Niakhar

B. PRESENTATION DE L'ANCIEN BASSIN ARACHIDIER SEREER

Le Bassin arachidier du Sénégal recouvre les plaines du centre-Ouest et s'étend de la vallée du fleuve Sénégal au nord, jusqu'au Sine-Saloum au sud, et au Ferlo à l'Est. L'ethnie Sereer est présente au centre-Ouest du Bassin arachidier appelé « vieux Bassin arachidier », dans le Sine.

Au tout début du 20^{ème} siècle, l'arachide a commencé à se développer dans Le Cayor et le centre-ouest, puis s'est étendue vers l'est et le sud. (Lericollais, Le Bassin de l'Arachide, 1980) On situe aujourd'hui le vieux bassin arachidier au nord de la route Mbour-Fatick entre le méridien de Fissel et la vallée fossile du Sine. (Pelissier, 1966) On parle de « pays Sereer », car l'ancienneté et la permanence dans le temps et de dans l'espace de l'ethnie est caractéristique de ces territoires.

L'arrondissement de Niakhar appartient au département de Fatick, et se situe à environ 135 km au sud-est de Dakar. Cet arrondissement est situé au centre de l'ancien bassin arachidier, et il constitue la zone d'étude du stage réalisé. (cf. figure 1) L'arrondissement est composé de 30 villages sur une surface de 203 km². Au 1^{er} janvier 2013, la population s'élevait à 44 994 habitants, avec une densité de 221,6 habitants/km². (Moulet & Engeli, Migrations saisonnières féminines du village de Toucar, Sénégal. Une analyse qualitative au travers de quatre profils migratoires, 2013) Cette densité très importante est une problématique majeure des travaux réalisés dans cette zone. Dans les années 60, elle s'élevait de 50 à 80 hab/km², traduisant une stabilité de la population dans l'espace et dans le temps qui elle-même impliquerait le maintien d'un système agricole cohérent et performant. (Pelissier, 1966). La forte croissance démographique des dernières années s'explique par une transition démographique en décalage : une transition démographique est normalement caractérisée par le passage d'un régime « équilibré » (forte mortalité, forte natalité) à un régime croissant (baisse de la mortalité, puis baisse de la fécondité). En pays Sereer, la fécondité est restée élevée. Il y a certes un début de volonté de contrôle des grossesses, mais ce n'est pas suffisant pour amorcer une transition démographique. Il en résulte donc une densité de population de plus en plus forte.

Une déstructuration de ce système est survenue vers la fin des années 1960, à cause de facteurs tels qu'une période de sécheresse, la dépréciation des cultures de rente, l'augmentation des surfaces cultivées et l'expulsion des troupeaux hors des villages.

2. BREF HISTORIQUE DES SYSTEMES AGRAIRES

A. IMPLANTATION DE L'ETHNIE SEREER

Dès le 12^{ème} siècle, les Socé sont venus du sud pour s'installer dans le Sine. Des ressortissants Sereer ont à leur tour migré durant plus de deux siècles, par vagues successives, venant du Nord. La majorité numérique des Sereer dans la région a imposé la langue Sereer comme langue commune à la région. Les Socé et les Sereer ont fusionné leur deux sociétés dans le Sine, entre le 12^{ème} et 13^{ème} siècle, jusqu'à l'invasion Gelwaar au 14^{ème} siècle. Les Gelwaar est la classe aristocratique des Socé : une gouvernance se met en place pendant plus de 5 siècles. Les rois Gelwaar ont durant toutes ces années laissé une indépendance forte à la société Sereer, permettant la conservation voire l'accentuation de leurs traditions, leur structure familiale et leur vocation agricole. Les rois ont par contre construit des relations de dépendance en instaurant un régime de classes statutaires (guerriers, artisans, griots, paysans...) qui persistent dans les représentations aujourd'hui encore. Au cours de la

Tableau 1-Matériel agricole disponible en période précoloniale (D'après Lericollais, 1999)

Matériel	Iler	Gobi	Daba	Ngossi	Ngobane	Râteau	Faucille	Coupe-coupe
Fonction	Sarclage, semis	Terrassement du mil	Clôture, arrachement des fibres de baobab, creusage de tombes, etc.	Même rôle que l'iler	Coupe des épis	Nettoyage pré-semis	Fauche de l'herbe	Coupe du bois

Outillage : manuel

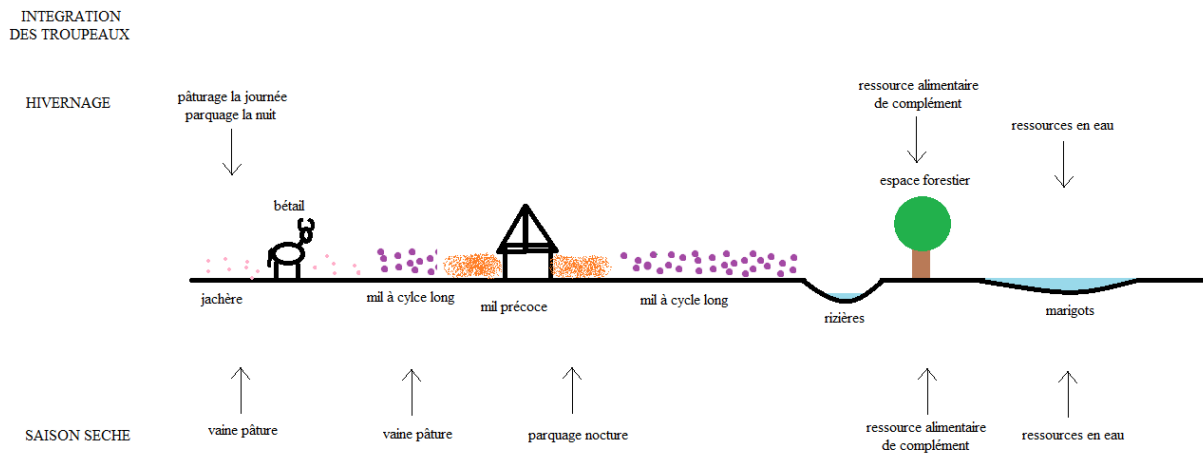


Figure 2-Description schématique du système agraire précolonial (D'après Lericollais, 1999)

Saisons	Hivernage				Saison sèche froide			Saison sèche chaude				
Mois	Juin	juill	août	sept	oct	nov	dec	janv	fev	mars	avr	mai
Champ de case (Pombod)												
Pod												
Niébé tardif												
Champ de brousse												
Matye												
Sorgho												
Coton, manioc et riz												
Bétail												
Jour (divagation, vaine pâture)					Jachère enclose (<i>salnus</i>) et marge forestière (<i>ager</i>)				Champ de brousse (<i>salnus</i>) et marge forestière (<i>ager</i>)			
Nuit (parcage)					Jachère enclose (<i>salnus</i>)				Champ de case (<i>salnus</i>)			

Figure 3-Calendarier culturel à la période précoloniale (D'après Lericollais, 1999)

colonisation européenne, aucune rupture n'est observée sur le territoire puisque grâce à différents jeux de collaboration, la classe dirigeante a été lentement réduite puis évincée en nommant l'aristocratie Gelwaar à des postes officiels des nouvelles institutions occidentales, sans créer de révolte ni de grandes problématiques gestionnaires.

De la constitution du pays Sereer jusqu'au 20^{ème} siècle, la société Sereer a pu évoluer dans un contexte paisible, sans rupture politique ou transition violente. Cette situation favorable a permis le maintien et la conservation de la langue, des coutumes, de la religion du terroir, et de la « perpétuité de leur repli sur soi ». (Pelissier, 1966)

La description des systèmes agraires sera relativement succincte et orientée vers les interventions féminines. Il a été choisi de favoriser les schémas et les tableaux récapitulatifs, afin que le fonctionnement soit saisi. L'intégralité des données sont issues des travaux d'André Lericollais, dans le livre « paysans Sereer » (1999), et de l'article de Brigitte Guigou et André Lericollais intitulé « Crise de l'agriculture et marginalisation des femmes Sereer Siin (Sénégal) » (1988).

B. PERIODE PRECOLONIALE (18-19^{EME} SIECLE)

Cette période est caractérisée avant tout par l'intégration de l'agriculture et de l'élevage dans les systèmes de production. La pratique de la jachère permet le maintien de la fertilité des sols et de la diversité des cultures dans la région. Sur les champs proches du village (« *pombod* ») était cultivé majoritairement du mil précoce, tandis que les champs de brousse étaient occupés soit par la jachère enclose pâturée et fumée durant l'hivernage, soit par du mil à cycle long ou du sorgho dans une moindre mesure. Du manioc et du coton peuvent aussi être cultivés, mais plus rarement, sur de petites parcelles encloses. Les zones de bas-fonds inondables sont exploitées par les femmes, qui travaillent de petites rizières encloses. Les marigots fournissent les ressources en eau des troupeaux. Les marges forestières sont des espaces pastoraux, qui fournissent de nombreuses ressources aux Sereer (bois, fruits, feuilles, etc.)

Le *matye*, variété de mil à cycle long, est à la base de l'autosuffisance alimentaire annuelle, il est consommé en saison sèche. Le *pod*, variété de mil à cycle court, est consommé pendant les périodes de travaux agricoles lorsque les réserves de *matye* s'épuisent et servi aux invités. Ces deux variétés sont complémentaires dans leur calendrier des travaux agricoles, par leurs exigences agronomiques (meilleurs rendements de *matye* en année pluvieuse, inversement pour le *pod*) et pédologiques (*matye* sur sols plus profonds et riches et matières organiques). Cette complémentarité est complétée par le sorgho qui occupe les sols inhospitaliers aux céréales de mil. La culture de coton disparaît peu à peu avec l'arrivée des textiles manufacturée. Le bissap est semé en association avec le mil, et le niébé en association ou en culture dérobée.

Le bétail est une source de reconnaissance sociale, de thésaurisation et permet la production de lait et le renforcement de la fertilité. La vaine pâture est possible puisque les résidus cultureux sont laissés aux champs. La présence des marges forestières, qui complète l'alimentation, permet quant à elle l'absence de fourrages.

La rotation biennale mil-jachère associée à l'élevage permet l'autosuffisance alimentaire de la société Sereer. L'élevage et les activités agricoles sont étroitement complémentaires, et la jachère enclose est le point de cohérence de ce système. Au cours du 19^{ème} siècle, ce système permettait une densité de population est de 20 à 30 habitants/km².

Les échanges sont tout d'abord des échanges de solidarité ou traditionnels (mariages,

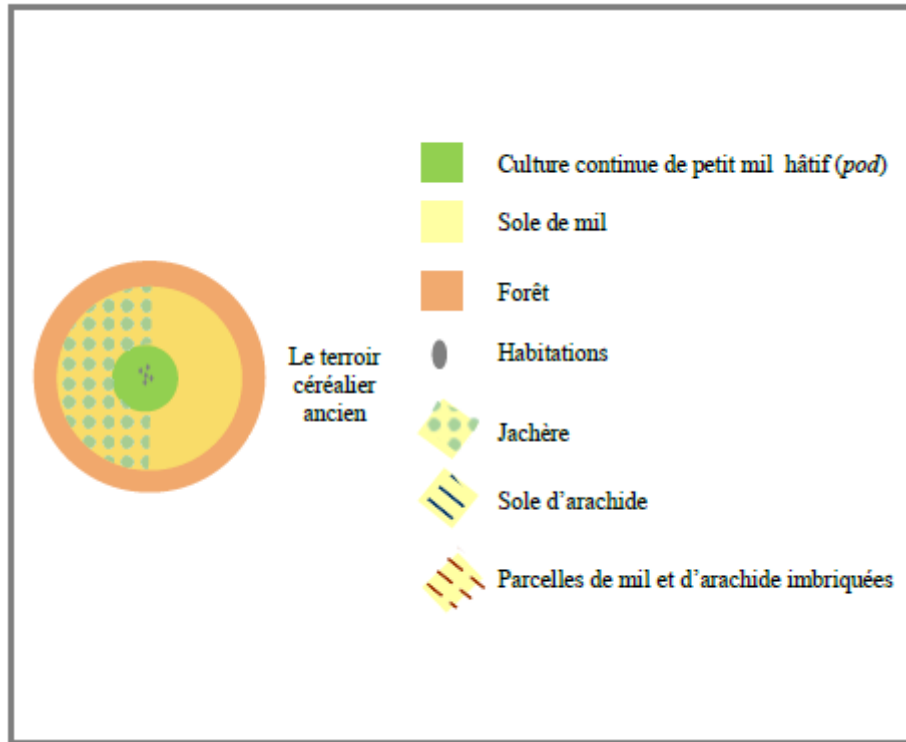
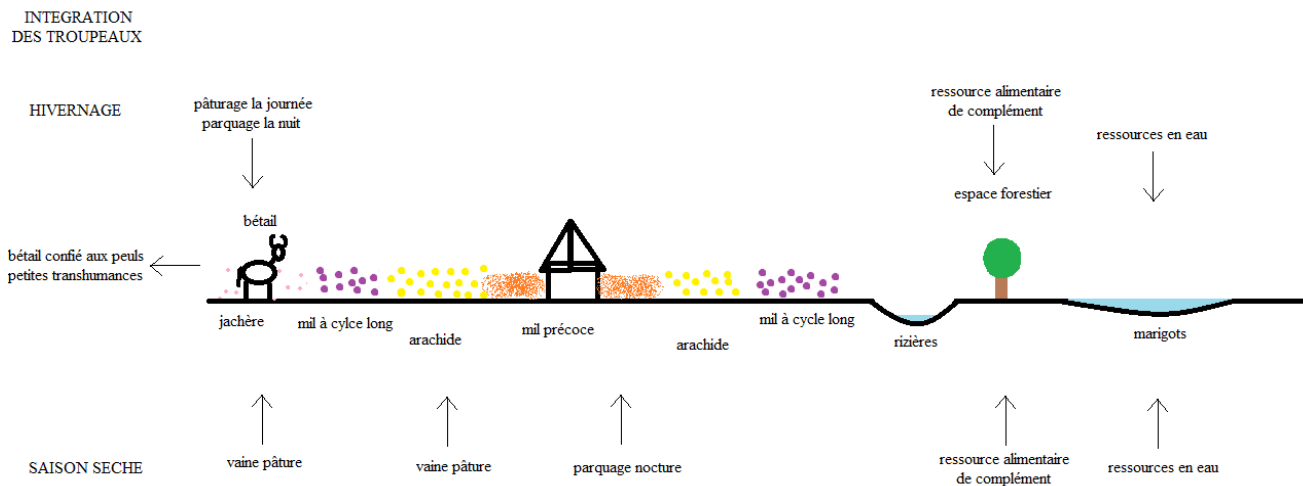


Figure 4-Evolution du système agropastoral en période précoloniale (D'après Lericollais, 1999)

Tableau 2-Matériel agricole disponible en début de période coloniale (D'après Lericollais, 1999)

Matériel	Même matériel qu'à l'époque précoloniale	Attelage équin et asin	Semoirs	Houe
Fonction	Mêmes fonctions qu'à l'époque précoloniale	Traction	Semis	Sarclages

Figure 5-Description schématique du système agraire en début de période coloniale (D'après Lericollais, 1999)



cérémonies). Les échanges extérieurs se font dans les limites du pays Sereer. L'économie, qui peut être qualifiée de locale, était très peu dépendante des échanges commerciaux extérieurs et permet le renforcement de l'idée d'un « pays Sereer ».

Les femmes intervenaient lors des travaux de semis, de sarclage et de récolte des cultures céréalières. Comme aujourd'hui, les tâches de vannage, battage et pilage leur revenaient. Elles possédaient des ilers de plus petites tailles que les hommes pour travailler, et exploitaient leurs propres parcelles de mil (« *kirit* »). Les femmes cultivaient déjà elles-mêmes le niébé, et le bissap. C'étaient elles qui prenaient en charge la culture du coton qui a peu à peu disparu : une fois récolté, le coton était filé par elles, puis confié aux esclaves pour être tissé. Le riz que les femmes cultivaient dans les bas-fonds était stocké dans un grenier à part des autres céréales et leur appartenait les décisions et la gestion de ce grenier.

C. DEBUT DE LA PERIODE COLONIALE, PREMIERE MOITIE DU 20^{EME} SIECLE.

En 1848, l'abolition de l'esclavage perturbe l'organisation économique coloniale, qui va chercher de nouvelles matières premières à exploiter. La culture de rente du coton est lancée au Sénégal mais très vite arrêtée, pour être remplacée par l'arachide. A la même époque, la culture attelée est introduite. Diverses organisations publiques et privées s'efforcent de faciliter les réseaux de commercialisation (chemins de fer, sociétés de distribution, usines de transformations) et de production (sélection des variétés). L'état colonial instaure des impôts, forçant les paysans Sereer à se lancer dans la culture d'arachide car elle est leur seule source de revenus. Après l'indépendance sénégalaise, les présidents successifs ont persisté dans le maintien de cette culture de rente arachidière.

Les parcelles de *pod* sont collectives, et celles de *matye* peuvent être collectives ou attribuées. C'est le chef de ménage qui décide des attributions personnelles. L'arachide est cultivée selon ce dernier modèle. Les parcelles collectives sont travaillées en premier lieu, puis celles du chef de ménage, celles de ses épouses, et enfin celles des autres dépendants (des hommes puis des femmes). Les femmes participent pleinement à l'essor de l'arachide, augmentant la pénibilité du travail en hivernage avec l'accumulation des travaux au champ et des tâches domestiques. A son mariage, une femme est en droit de recevoir une parcelle d'arachide, et le non-respect de ce droit est un motif de divorce. Les femmes participent au sarclage et à la récolte des parcelles d'arachide des hommes, tandis que ceux-ci assurent un certain nombre de travaux dans les parcelles des femmes.

L'arachide est entièrement intégrée à l'ancien système, sans substitution. La rotation biennale devient triennale : jachère-mil-arachide. La production d'arachide va croître plus rapidement que la population Sereer elle-même. Cette augmentation est permise avant tout par l'augmentation des surfaces cultivées, avec de nouveaux défrichements. La culture de mil ne recule donc pas, au contraire des différents espaces arborés, qui sont réduits. Dès les années 30, le manque de terre est ressenti, et la première réponse de la société Sereer est l'augmentation des actifs en migration. Les facteurs de production de la terre et du travail sont intensifiés, avec un calendrier cultural plus fourni et une rotation plus longue. Le mois d'août notamment est un mois très demandeur en main d'œuvre, ce qui augmente la pénibilité. La rotation plus longue et l'ajout d'une nouvelle culture de rente diminue la production totale de mil, influençant l'autosuffisance alimentaire. Pour certaines ménages il est difficile de terminer l'année entière sur leurs propres réserves : ils vendent des animaux, afin d'obtenir de la liquidité et ainsi d'acheter de la nourriture pendant la période de soudure.

Le troupeau est mené de façon relativement similaire à la période décrite plus tôt. Cependant,

Saisons	Saison Sèche Froide		Hivernage				Saison Sèche Chaude				Saison Sèche Froide	
Mois	Avr.	Mai	Jun	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc	Janv	Fev.	Mars
Préparation des champs												
Champ de case (<i>Pombod</i>)												
<i>Pod</i>												
Niébé dérobé												
Champ de brousse												
<i>Matye</i>												
Arachide												
Sorgho tardif												
Bétail												
Jour (divagation et vaine pâture)	Ensemble terroir		Jachère enclose (match année suivante)				Périphérie village				Ensemble terroir	
Nuit (parcage sur parcelles)	Champs de case						Parcelles récoltées <i>matye</i> et arachide				Champs de case	

Figure 6-Calendarier culturel au début de période coloniale (D'après Lericollais, 1999)

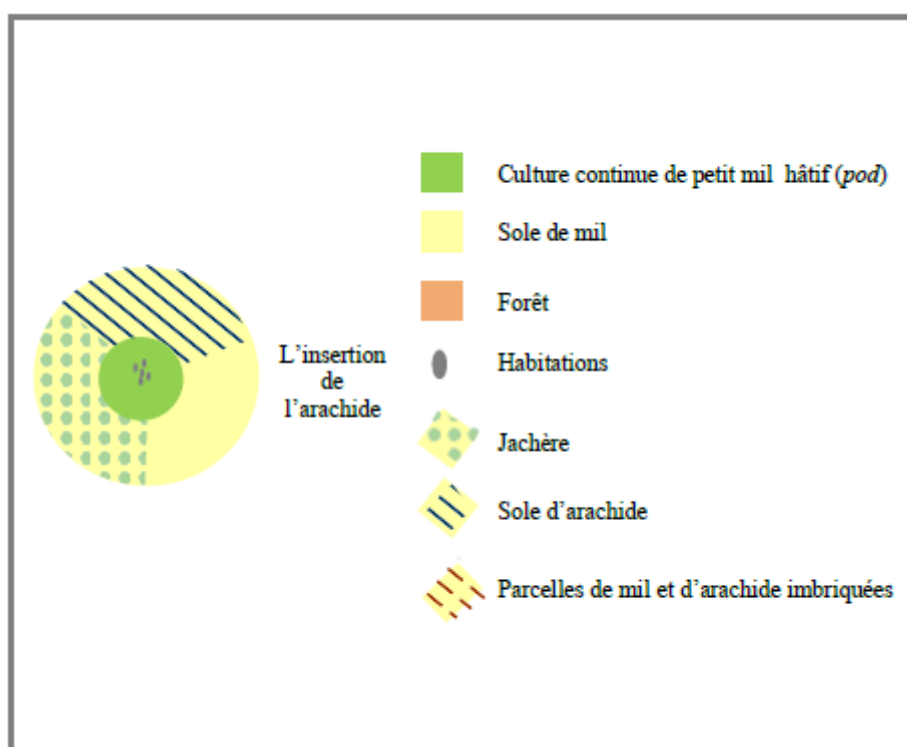


Figure 7- Evolution du système agropastoral en début de période coloniale (Odru, 2013. D'après Lericollais, 1999)

la saison sèche devient plus difficile, et le parc arboré prend toute son importance. La présence de l'arbre de l'*Acacia albida* : les bergers élaguent dès le mois de mars cet arbre pour nourrir le bétail. Malgré tout, les grands troupeaux se retrouvent parfois en difficulté alimentaire. Les riches propriétaires commencent à confier une partie de leur troupeau aux peuls qui partent en transhumance durant l'hivernage, ou envisagent eux-mêmes de petites transhumances vers les forêts du Nord. De nombreux échanges existent aussi, afin de limiter les impacts épidémiques ou les impôts, qui dépendent des effectifs bovins.

L'évolution du système ancien n'a pas ébranlé le maintien de la fertilité, mais plutôt la gestion des cultures par les habitants : la culture de rente de l'arachide a bousculé les habitudes alimentaires organisées à l'année, ce qui les pousse à acheter de la nourriture à l'extérieur. Les ménages se différencient dans leur façon de gérer leurs ressources et les performances issues de cette organisation. De plus, le schéma social se complexifie : Des revenus individuels commencent à être dégagés, perturbant l'organisation entièrement collective qui persistait depuis des siècles. La priorité est donnée néanmoins aux parcelles de mil qui permettent l'autosuffisance alimentaire, et les revenus sont la plupart du temps mis en commun, nuanciant largement l'essor des individualités qui finalement s'expriment peu.

Ce système était supporté par une densité de 50 à 80 habitants au km² en 1950. A la fin des années 1950, les limites de ce système se font ressentir, avec la saturation des espaces disponibles. Ceux-ci peuvent augmenter au détriment de l'élevage. Une autre solution présentée est celle de l'intensification du système en place.

D. ANNEES 60 A NOS JOURS : CRISE DU SYSTEME AGROPASTORAL TRADITIONNEL ET INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE

Durant cette période, plusieurs facteurs de déstabilisation sont survenus, créant une rupture et une crise dans la gestion des terres du pays Sereer.

a. Saturation de l'espace

L'espace devient totalement exploité et donc saturé. Ceci s'explique par la vulgarisation massive du matériel de culture attelée, et les efforts de l'état pour équiper chaque ménage. Le crédit rural est facilité si les paysans appliquent différentes techniques promues par l'état, comme le semis en ligne, la fertilisation minérale, la culture attelée, etc. La société d'Aide Technique et de Coopération (SATEC) facilite l'achat de matériel : 80% des ménages sont équipés en 1980. La culture attelée a permis la mise en valeur de terrains qui étaient difficilement valorisables car trop lourds pour les *ilers*. Les réserves forestières disparaissent, à l'instar des surfaces en jachère. Les chevaux et les ânes sont nourris grâce aux résidus de récolte. La vaine pâture devient insuffisante pour nourrir le troupeau en saison sèche, la transhumance se généralise, et les transferts de fertilité de l'ager vers le saltus diminuent.

b. Crise de l'arachide

Les préférences tarifaires de la France sur l'arachide disparaissent, le cours de l'arachide est donc soumis aux cours mondiaux qui amorcent une baisse de son prix dès les années 70. La production n'augmente pas car le territoire est saturé, et les moyens d'intensification ne sont pas disponibles (baisse de la fertilité, engrais très cher, boucle dépréciative). La stagnation de la production et la diminution de son prix poussent l'état sénégalais à lancer une Nouvelle Politique Agricole, qui sera un échec par manque de moyens et d'efficacité. Les secteurs coopératifs et privés relaient la prise en charge de la filière, mais ils manquent aussi de moyens. Le prix des semences continue d'augmenter et les crédits pour leur achat disparaissent, l'engrais disponible disparaît, le matériel agricole devient vétuste et n'est pas

INTEGRATION
DES TROUPEAUX

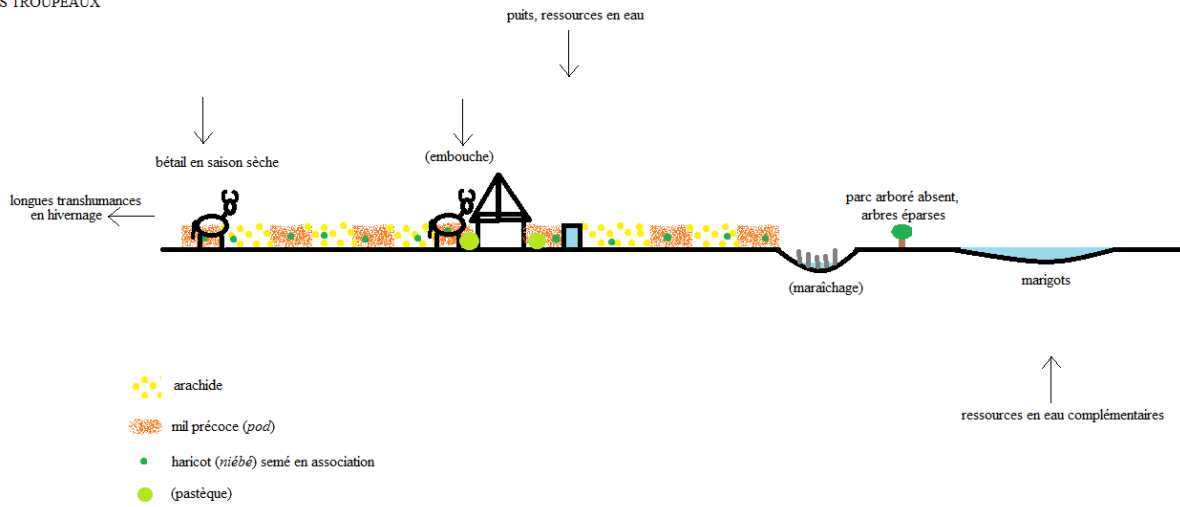


Figure 8-Description schématique du système agricole des années 60 à nos jours (D'après Lericollais, 1999)

Saisons	Saison Sèche Froide		Hivernage				Saison Sèche Chaude				Saison Sèche Froide	
	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fev.	Mars
Mois												
Préparation des champs												
Champ de case (<i>Pombod</i>)												
<i>Pod</i>												
Niébé dérobé												
Champ de brousse												
<i>Matye</i>												
Arachide												
Sorgho tardif												
Maraîchage												
Pastèque												
Bétail												
Jour (divagation et vaine pâture)	Ensemble terroir	Transhumance						Périphérie village		Ensemble terroir		
Nuit (parcage sur parcelles)	Champs de case							Parcelles récoltées <i>matye</i> et arachide		Champs de case		

Figure 9-Calendarier culturel des années 60 à nos jours (D'après Lericollais, 1999)

remplacé : il y a une grande désorganisation de la filière, qui impacte directement les revenus paysans Sereer de l'arrondissement de Niakhar. L'arachide gardera une place prépondérante, soit 50% de l'assolement total, jusqu'à la fin des années 1990. Les prix restent encore intéressants jusqu'à cette période, puis deviennent trop bas pour être source unique d'une réelle trajectoire stratégique de maintien des revenus du ménage.

c. 1966-1985 : Grande période de déficit pluviométrique

Dans l'Afrique de l'Ouest, la période de 1966 à 1985 correspond à une période de sécheresse décisive pour la gestion des ruralités et l'alimentation des populations. (cf. figure 8) Les changements climatiques de cette période peuvent être traduits par la transition des isohyètes. Les conditions climatiques ont eu un impact non négligeable notamment en pays Sereer sur la conduite des cultures. Les cycles sont perturbés par le stress hydrique. Afin de palier à ce problème, les Sereer décalent et adaptent le calendrier des travaux agricoles, et limitent les rotations pour favoriser la monoculture continue. Les conséquences directes sont la baisse de la fertilité conjointe à la diminution des rendements agricoles. La productivité est en forte baisse.

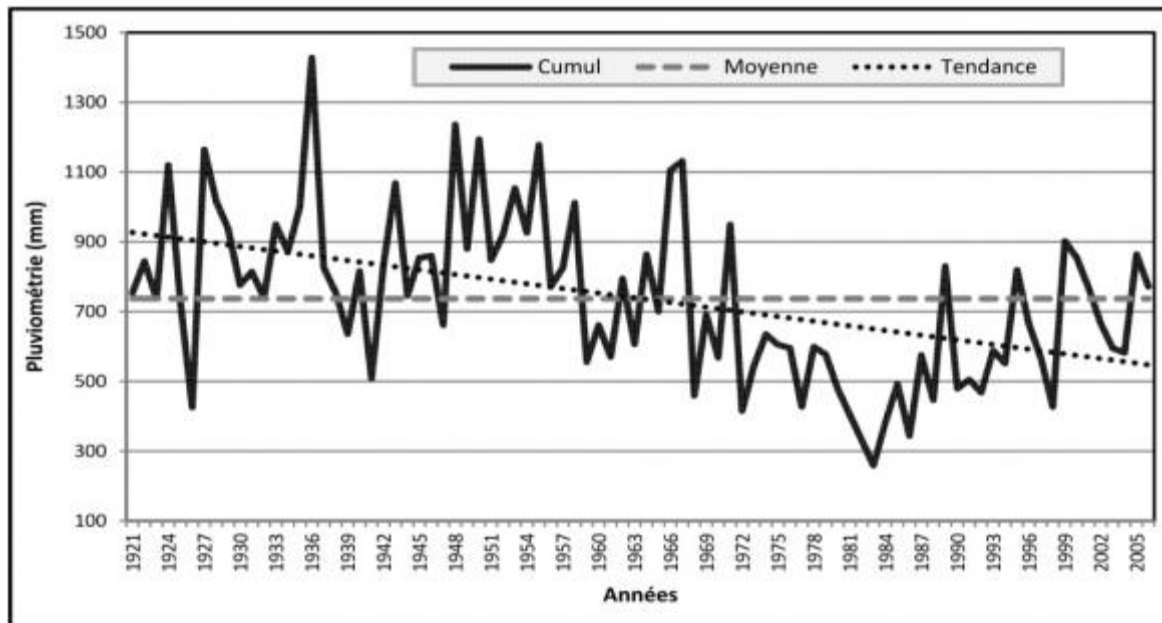


Figure 10-Ecart à la moyenne de la pluviométrie annuelle à Foundiougne (1950-2003) (données pluviométriques de Foundiougne, 2003)

La rotation biennale mil-arachide domine l'espace cultivé Sereer. Le *pod* est de plus en plus cultivé dans les champs de brousse, au détriment du *matye* qui disparaît, plus exigeant et contraignant dans son calendrier culturel. Celui-ci est perturbé par les sécheresses successives. Le niébé est davantage semé à la dérobé dans les champs périphériques de mil, ce qui augmente un peu les revenus des femmes. L'espace pastoral disparaît définitivement : les troupeaux sont envoyés en transhumance pendant l'hivernage avec de jeunes actifs du ménage, posant la question de la main d'œuvre pour les travaux cultureux.

Les coproduits des récoltes ne sont pas suffisants pour faire office de fourrage pour l'ensemble des troupeaux : l'évolution du système agraire a été concomitante avec un meilleur contrôle des adventives, le développement du *pod* au développement végétatif moins long que le *matye*, et l'accroissement des récoltes des résidus de récolte pour les chevaux et les ânes. Les troupeaux partent en transhumance de deux à cinq mois dans l'année : la fertilité est

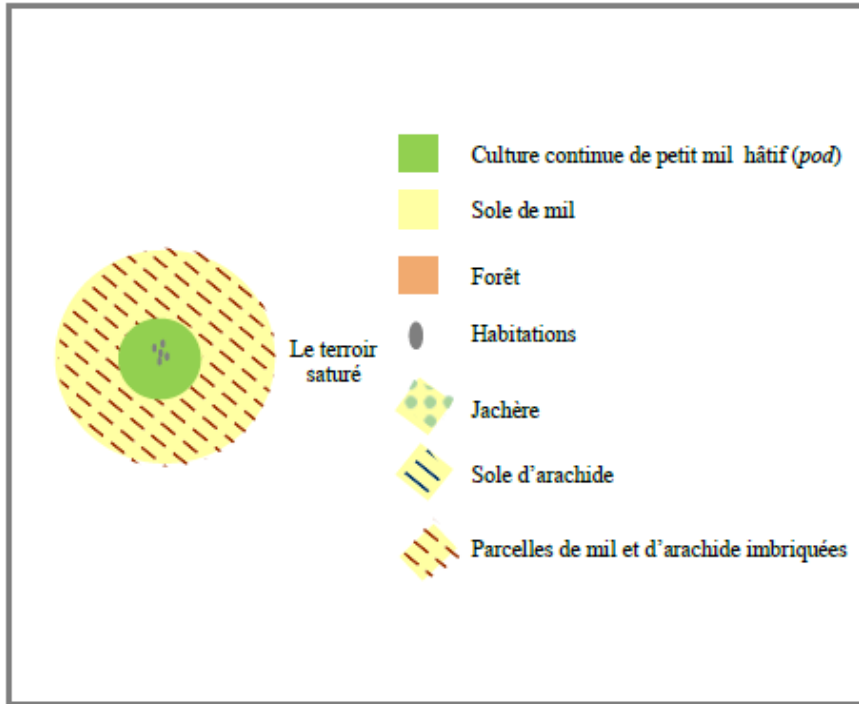


Figure 11-Evolution du système agropastoral des années 60 à nos jours (D'après Lericollais, 1999)

difficilement transférée d'un espace à l'autre. Avec la généralisation des départs en transhumance, la fumure reste limitée et est redistribuée en priorité sur les parcelles collectives de *pod*. L'association légumineuses-céréales renforce le renouvellement de l'azote, grâce au niébé cultivé par les femmes. Enfin, de l'engrais peut être épandu mais il coûte cher, toutes les exploitations ne peuvent pas se le permettre.

Grâce à la culture attelée, au début des années 60 on peut considérer qu'il y a eu intensification par les facteurs travail et capital. En effet, le capital d'investissement par la mécanisation a augmenté, tout comme la productivité du travail. Cependant, les gains permis par la productivité du travail grâce à la modernisation agricole ont été absorbés par l'augmentation des temps de travaux nécessaires à l'activité d'élevage. (Stomal-Weigel, 1988) Celle-ci est devenue chronophage suite à la disparition des surfaces encloses. Le manque de terre n'a pas été compensé par l'intensification du système agricole.

La migration est devenue une solution adaptée à la pression démographique, à la difficulté d'atteindre une autosuffisance alimentaire tout au long de l'année, et au manque de revenus dans le ménage.

Tableau 3-Evolution démographique à Ngayokhem (Lericollais, 1999)

Taux/1 000	1971-1972	1972-1981	1983-1985
Croissance naturelle	11	23	27
Solde migratoire	- 3	- 18	- 9
Croissance de la population	9	5	18

Face à la détérioration du système agropastoral Sereer (Boulier & Jouve, 1990), des profils émergent au sein de cette société profondément égalitaire et basée sur la collectivité. Désormais, l'individualité devient un critère de rationalité économique déterminant. Des stratégies collectives et individuelles sont mises en place afin d'assurer un revenu conséquent au ménage ou aux individus, qui permettra de s'éloigner de la culture de rente d'arachide qui désormais n'apporte plus les avantages d'antan. Trois grandes trajectoires sont apparues : la pratique de la culture de la pastèque, celle des cultures maraîchères, et celle de l'embouche ovine et bovine. Ces cultures sont permises par l'ensemble des conditions pédo-agronomiques de la région. Le maraîchage est pratiqué dans les bas-fonds, et remplace les anciennes rizières. Les cycles s'étendent tout au long de la saison sèche. La pastèque a un calendrier cultural relativement intéressant. Sa culture demande de l'attention : une main d'œuvre concernée et constante doit être présente sur place, rappelant souvent les jeunes migrants à l'extérieur de la zone Sereer. L'embouche a mené les Sereer à changer leurs représentations des animaux de bétail : anciennement miroir d'une reconnaissance traditionnelle et d'un prestige social, ils sont aujourd'hui un levier d'accès à de nouveaux profits. Dans la région, cette nouvelle orientation ne correspond par contre pas à un signe d'abandon de l'élevage bovin (Garin, Faye, Lericollais, & Sissokho). L'ensemble de ces trajectoires innovantes demande un capital d'investissement conséquent, qui n'est pas à la portée de tous les ménages, déjà différenciés à partir de la fin de la période coloniale.

E. ANALYSE-DIAGNOSTIC DU SYSTEME AGRAIRE DES PAYSANS SERERES AU CŒUR DU « BASSIN ARACHIDIER », SENEGAL. PAR CAROLE REIFF ET CAROLINE GROS (2004)

Une analyse et un diagnostic du système agraire des paysans serereer au cœur du « bassin arachidier » au Sénégal a été réalisé pour l'IRD par Carole Reiff et Caroline Gros, en 2004, sous la direction de Mr Hubert Cochet. Les résultats de ce travail seront présentés ici, afin de parfaire la compréhension du système agraire actuel et d'amorcer le travail qui a été fait au cours de cette étude, qui s'appuie en partie sur ce document.

Une typologie a été mise en place par C. Gros et C. Reiff, et regroupe six types d'exploitation agricoles différents. Ils ont été déterminés en fonction des observations des auteurs en réponse à la question : « que font les exploitants, pourquoi et avec quels moyens. » Cette recherche qualitative correspond à une première étape d'identification des stratégies des exploitations agricoles, séparées en six catégories. La seconde partie du travail est qualitative et permet de caractériser économiquement chaque type.

La modélisation a été réalisée par système de production, chaque type respectant l'équation de type $y = ax + b$ suivante :

$$\text{Rev/actif} = (\text{PB/ha} - \text{C}_p/\text{ha}) * \text{surf/actif} - (\text{amortK}_{np}/\text{actif} + \text{salaires}_{np}/\text{actif})$$

Avec :

Rev/actif le revenu agricole par actif familial

PB/ha le produit brut à l'hectare

C_p/ha les charges proportionnelles à l'hectare

Surf/actif la surface par actif est l'inconnue de l'équation, la surface exploitée étant le facteur limitant dans ce système agraire

$\text{amortK}_{np}/\text{actif}$ les amortissements en capital non proportionnels

$\text{salaires}_{np}/\text{actifs}$ les taxes aux salaires non proportionnels par actifs.

L'élevage ne dépend pas de la surface par actif. En effet, comme nous l'avons vu plus tôt, il n'y a plus de surface réservée spécifiquement au système d'élevage et les troupeaux transhumants ne sont présents sur les terres que quelques mois de l'année, en saison sèche lorsque les champs ne sont plus cultivés. De même, les revenus non agricoles ne dépendent en aucun cas observé de la surface par actif, car ils sont issus d'activités extérieures ne dépendant pas du foncier. Les VAB des systèmes d'élevage ainsi que les revenus totaux externes ne dépendent pas de surf/actif et seront représentés sur les graphiques de modélisation sans en tenir compte.

Parallèlement, les auteures ont calculé le seuil de survie, c'est-à-dire le seuil de besoins minimum dont un actif doit disposer pour être assuré de se nourrir quotidiennement (mil, riz, poisson), de s'habiller (chaussures et vêtements) et de disposer du matériel nécessaire au quotidien (pétrole, soins, ustensiles de cuisine). Ce seuil de survie est dans le cas de notre zone d'étude plus cohérent à utiliser que le seuil de reproduction des exploitations. Celui-ci correspond au seuil à partir duquel une exploitation peut se reproduire à l'identique ou dégager un capital d'investissement qui lui permettrait de se développer. Il correspondrait au coût d'opportunité du travail. Cependant, dans la zone de Niakhar, la société rurale ne se détourne qu'exceptionnellement entièrement du travail d'agriculteur. De plus, lorsque l'exploitation dégage un capital d'investissement, le chef de ménage choisi d'investir dans de nouveaux animaux, constituant ainsi l'épargne du ménage. C'est donc le seuil de survie et non celui de reproduction qui sera observé comme indicateur de performance des exploitations.

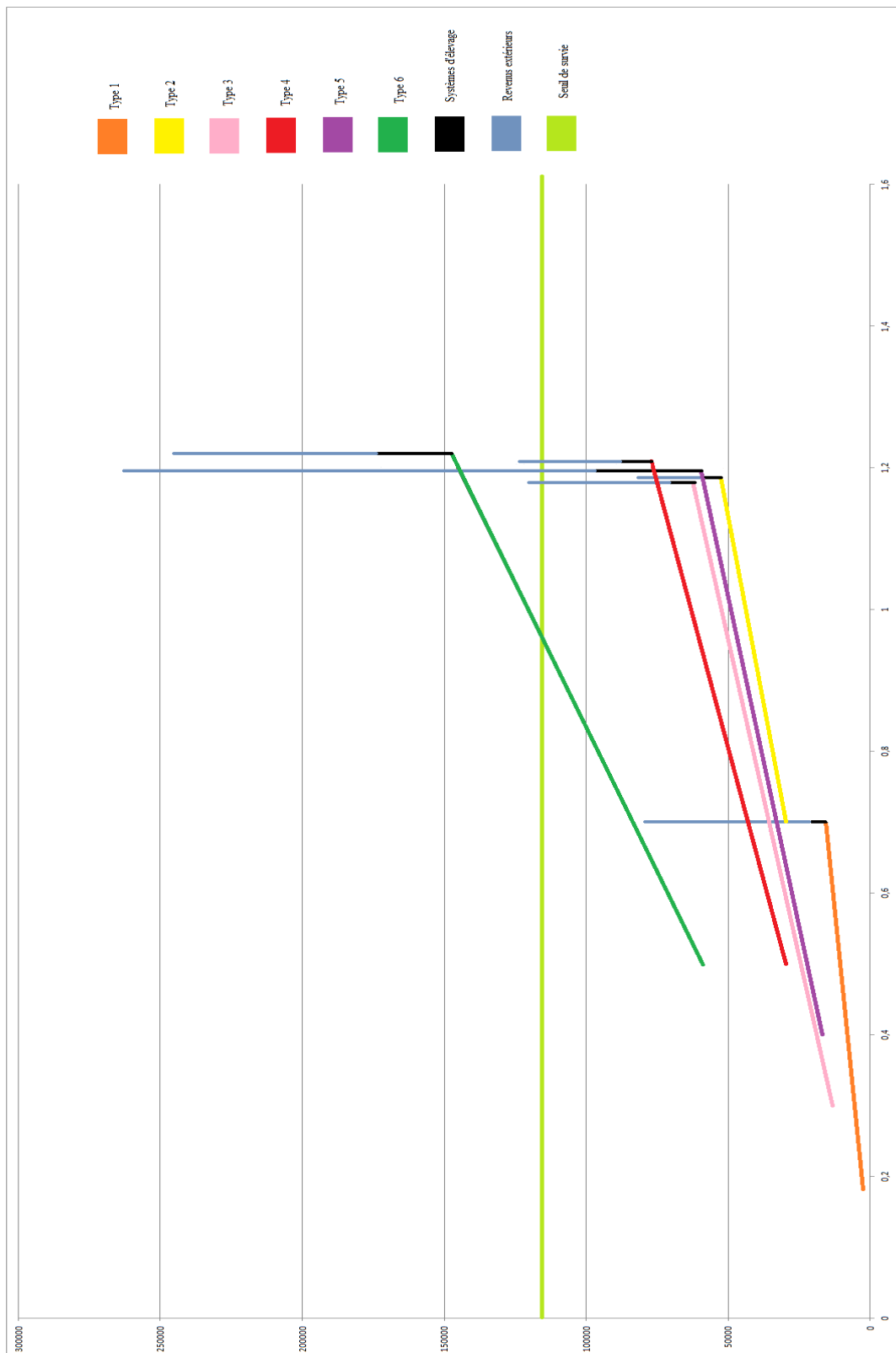


Figure 12-Comparaison des différents types issus de la typologie de 2004 (D'après C. Reiff et C. Gros, 2004)

La typologie regroupe les différents types suivants :

- Type 1 : Exploitations cultivant 100% de leur surface en céréales.
- Type 2 : Exploitations en manque de main d'œuvre
- Type 3 : Exploitations cultivant 75% de leur surface en céréales, 20% en arachide et 5% de pastèque
- Type 4 : Exploitations en décapitalisation
- Type 5 : Exploitations cultivant 30% d'arachide, 70% de céréales et ayant les plus grands revenus extérieurs
- Type 6 : Exploitations pratiquant le maraîchage à petite échelle

Les courbes de modélisation des 6 types observés présents dans la zone sont présentés dans la figure 12. Ci-dessous sont présentés les caractéristiques datant de 2004 de chaque type.

Tableau 4-Tableau récapitulatif de la typologie élaborée en 2004 par C. Gros et C. Reiff

	Type	Représentativité	Surface (ha)	nb actifs	surf/actifs	RA/actif	RT/actif	RE/actif	seuil survie
100% S ² en céréales	1	5%	1 à 2	5	0,36	11600	71600	60000	116000
manque de main d'œuvre	2	5%	3 à 5 + prêts		1,1	54700	77100	22400	116000
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3	35%	3 à 5	6	0,6	37400	87500	50100	116000
décapitalisation	4	40%	4 à 7	6	0,8	61600	96600	35000	116000
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5	10%	7 à 13	12	0,75	72800	239000	166200	116000
maraîchage	6	5%	7 à 12	12	0,8	124500	195400	70900	116000

S² : surface
 RA : revenu agricole
 RT : revenu total
 RE : revenu extérieur

Les caractéristiques propres à chaque type sont décrites plus précisément dans de courts résumés disponibles ci-dessous :

- Type 1 : Exploitations cultivant 100% de leur surface en céréales.

Ces exploitations appartiennent en majorité à l'ancien groupe statutaire des griots. De par ce statut, ces familles possèdent des terres très réduites, leur empêchant d'être autosuffisants. S'il n'y a pas de culture de rente, c'est par manque de moyens : financiers et fonciers. Ils pratiquent les rotations mil/mil sur le pombod et mil/sorgho ou sorgho/sorgho dans les champs de brousse. Les femmes ne possèdent que de toutes petites surfaces pour semer le bissap. Ces exploitations manquent aussi de matériel et d'animaux de traction. Nourrir ces derniers est délicat, réduisant ainsi leur force et les rendements de mil qui s'élèvent à 550 kg/ha. Cela s'explique aussi par le manque de fumure organique car ils ne possèdent que peu d'animaux (car peu d'épargne possible). En saison sèche, plusieurs membres de la famille sont envoyés en ville afin de réduire le nombre de bouches à nourrir et de s'assurer un revenu extérieur, dans l'espoir de combler le déficit céréalier. Les exploitations sont aussi et surtout caractérisées par un système d'entraide et de dons (en nature ou numéraires) de la part des autres habitants du village durant les mariages en échange de leurs services (battre le tam-tam) et tout au long de l'année. Ceci explique pourquoi ces exploitations ne disparaissent pas, malgré la visible difficulté à se reproduire.

- Type 2 : Exploitations en manque de main d'œuvre

Ce manque de main d'œuvre s'explique par une première dynamique d'éclatement de cuisines pour en former de plus petites, puis ensuite par un événement qui réduit le nombre d'actif déjà peu élevé dans le ménage (départ des jeunes en ville, décès). Cela implique des prêts de terres dans un contexte de forte pression foncière. Ces exploitants cultivent en majorité des céréales (mil et sorgho, 87%) et de l'arachide en rotation avec les céréales (9%). L'arachide permet entre autres l'apport de nourriture aux animaux de traction. Ses rendements sont en diminution à cause de la baisse de qualité et de la disponibilité retardée des semences. Pour palier à ce manque de revenu en culture de rente, certains se sont lancés dans la culture de la pastèque, mais sans grand succès car les revenus dégagés sont trop faibles et le manque de main d'œuvre influe sur la qualité des récoltes qui demandent une attention particulière. Cette catégorie d'exploitation fait elle aussi appel l'entraide pour les travaux les plus importants. Les personnes participant aux travaux de ces exploitations ne sont pas rémunérées, mais l'exploitant aidé devra en échange leur rendre la pareille en heures de travail. Le rôle de l'élevage est faible dans ce type d'exploitation. Les activités extérieures se limitent aux petits commerces des femmes.

- Type 3 : Exploitations cultivant 75% de leur surface en céréales, 20% en arachide et 5% de pastèque

Ces exploitations cultivent la même quantité de surface que les exploitations du type 2, car l'intégralité de leurs terres sont exploitées. Le ménage comporte aussi plus d'actifs, ce qui permet une meilleure gestion du calendrier cultural et donc un meilleur rendement. Les exploitations du type 3 ont pour la plupart intégré très tôt l'arachide qui représente 20% de l'assolement. Ce phénomène a été possible soit parce que ces exploitations possédaient beaucoup de terres initialement, soit parce que les actifs avaient des revenus extérieurs qui ont comblé le déficit céréalier tout en augmentant parallèlement les surfaces cultivées. Puisqu'ils ne pratiquent pas la transhumance et qu'ils possèdent quelques têtes de bétail, ces exploitants ont accès à la fumure animale, du moins plus que les deux types précédents. Les rendements en mil sont donc supérieurs aux deux précédents et permettent une moindre surface pour la même quantité de céréale. Face à la crise de l'arachide, ces exploitations de type 3 ont envoyé des actifs en ville afin d'assurer de nouveaux revenus. Ceux-ci ont permis d'acheter des céréales en période de soudure, et ainsi de persister dans la culture de rente d'arachide. Ces cuisines se sont diversifiées il y a quelques années, dans la culture de la pastèque et l'embouche ovine pour les hommes. Les femmes pratiquent quant à elles le petit commerce agricole.

- Type 4 : Exploitations en décapitalisation

Ces exploitations possédaient de grands troupeaux et donc de la fumure animale quand les jachères étaient encore pratiquées. Lorsque l'arachide connaissait son essor, les surfaces réservées à sa culture étaient élevées. Ces exploitations étaient donc performantes il y a plusieurs décennies. Cependant, elles ont beaucoup souffert des sécheresses et de la crise de l'arachide : les surfaces et donc les revenus ont largement diminué. N'ayant aucune activité extérieure pouvant les compensés, les troupeaux ont été vendus au fur et à mesure. La décapitalisation est un phénomène qui continue encore puisque l'arachide cultivée est entièrement autoconsommée, limitant les investissements dans des activités plus rémunératrices (embouche, pastèque). L'assolement du mil a augmenté lorsque celui de l'arachide a diminué, permettant parfois une autoconsommation céréalière assurée. Dans ce type d'exploitations, ce sont les femmes qui ont développé de nouvelles stratégies face à la crise : elles ont cultivé puis commercialisé du niébé et du bissap, et assurent plus de la moitié

Revenu total en fonction du nombre d'hectare par actifs

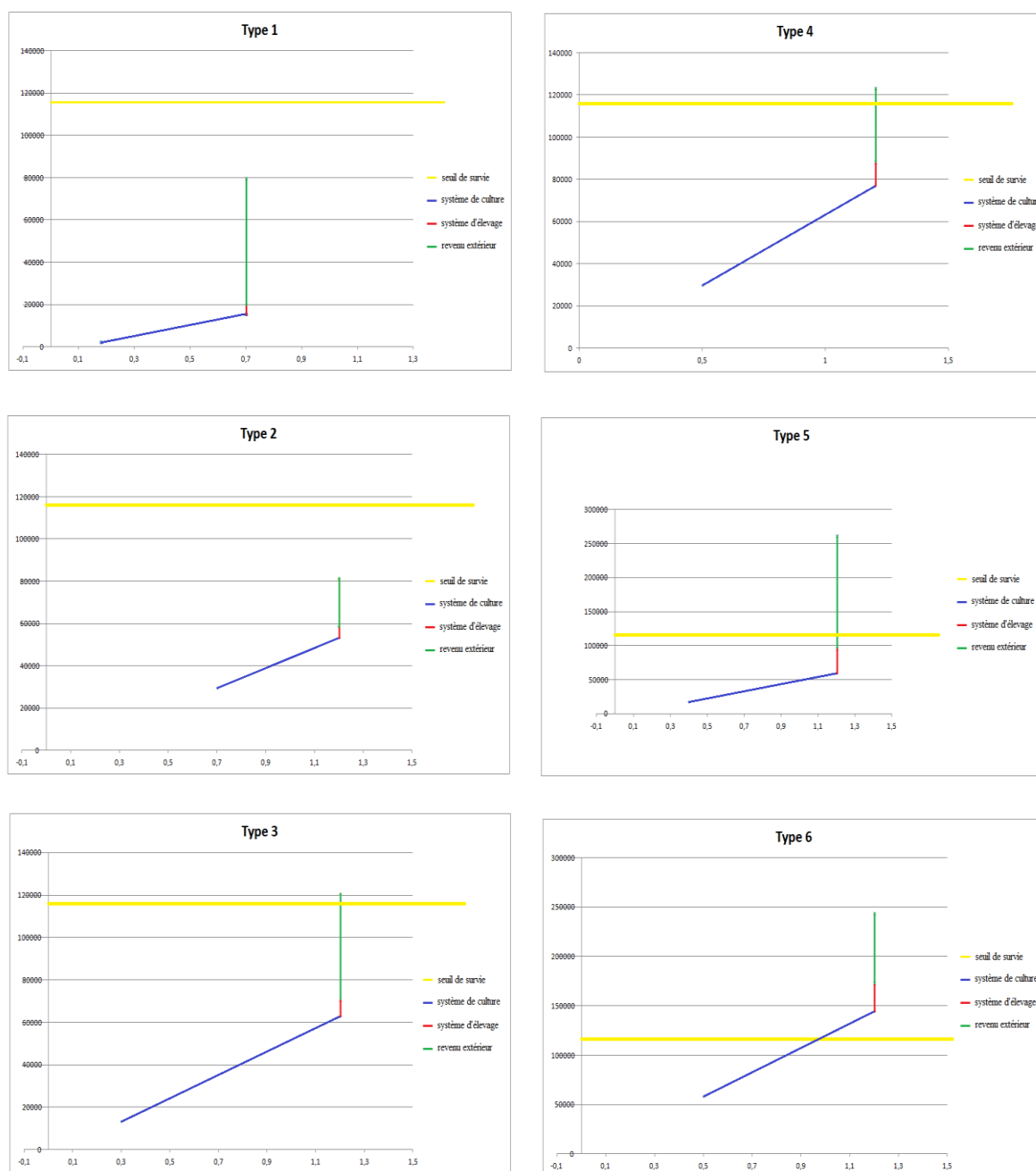


Figure 13 Figure 12- Représentation graphique des différents types issus de la typologie de 2004 (D'après C. Reiff et C. Gros, 2004)

des revenus extérieurs. Certains actifs ont été envoyés à la ville afin d'augmenter les revenus extérieurs, mais ils restent faibles.

- Type 5 : Exploitations cultivant 30% d'arachide, 70% de céréales et ayant les plus grands revenus extérieurs

Ces exploitations, détenant anciennement le droit de feu ou le droit de hache, possèdent de grandes superficies. Malgré la crise des intrants et des semences d'arachide, l'assolement de cette culture reste élevé. Dans les années 70, les grandes surfaces ont permis à la fois de cultiver de l'arachide pour assurer un revenu au ménage, du mil pour accéder à une autosuffisance alimentaire, mais aussi de conserver des jachères pour garder le troupeau en hivernage. La fumure animale a largement profité aux rendements, et l'argent dégagé a permis l'agrandissement du troupeau, faisant de ce type d'exploitations les plus prospères à l'époque. Les jachères ayant disparu, le troupeau part en transhumance, réduisant la fumure et donc les rendements en mil qui restent cependant les plus élevés de la région. Lorsque la crise de la filière de l'arachide est survenue, leur stratégie s'est portée sur l'augmentation et la diversification des revenus extérieurs, ainsi que l'embouche ovine et bovine. Ces revenus permettent l'achat de semences d'arachide de meilleure qualité : la culture de rente assure encore une forte rémunération, ce qui est un cas isolé dans la zone d'étude.

- Type 6 : Exploitations pratiquant le maraîchage à petite échelle

L'évolution de ces exploitations se rapproche de celle des exploitations de type 5 décrite précédemment. Les ménages de type 6 divergent simplement par leur stratégie, qui concerne le maraîchage. Cependant, cette particularité est soumise à condition spatiale : il faut que ces exploitations possèdent des marigots en sol Dek et avec une nappe phréatique peu profonde. Ils sont autosuffisants pour les céréales, et les revenus dégagés ont permis d'investir dans l'embouche, mais dans une plus petite proportion que le type précédent. Les femmes apportent grâce au petit commerce un surplus de revenus extérieurs, tout comme dans une moindre mesure les migrants saisonniers.

3. OBJET DE L'ETUDE

A. LES OUTILS

a. *L'observatoire de Niakhar*

i. Historique

L'IRD, anciennement ORSTOM, a lancé en 1962 l'observatoire de Niakhar. Sur plus de deux générations, il a permis d'effectuer un suivi sanitaire, démographique, économique, social et environnemental. Il a été fondé par Pierre Cantrelle, démographe médecin nutritionniste, pour palier à l'absence de la mise en place d'état civil sénégalais dans ses recherches. Il regroupait à l'époque 8 villages environnant de Niakhar. L'observatoire avait pour but initial d'obtenir des données démographiques et épidémiologiques en milieu rural africain, pour qu'elles soient ensuite exploitées par la communauté scientifique et qu'elles profitent aux décideurs et à la population concernée dans le cadre de l'aide au développement. Ces investigations devaient être utilisables en dehors de tout objectif politique. Par la suite, la fonction première de l'observatoire a été modifiée en fonction du contexte financier, administratif et politique à

travers le temps, mais la volonté et la qualité des informations recueillies se sont toujours voulues soutenues et optimisées.

Si la zone a été choisie, c'est parce que comme nous l'avons vu plus tôt, le bassin arachidier fut une zone d'intense activité économique grâce à la culture prisée de l'arachide. L'essor de ce type de cultures de rente (comme le coton ou le cacao), a été généralisé à plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest en zone rurale, justifiant une certaine représentativité de l'arrondissement de Niakhar. De plus, le caractère rural de la zone, aux vues de l'éloignement certain de la capitale (150 km) confirmant la limite de l'influence de celle-ci, apporte de plus amples informations sur les espaces agricoles ruraux de l'ouest africain. Enfin, le fait que l'arrondissement de Niakhar soit malgré tout relativement facile d'accès, permet une surveillance des données régulière, précise et exempte de difficultés logistiques.

Les limites géographiques que l'on connaît actuellement de l'observatoire ont été définitivement définies, après diverses modifications au fil des années, par Michel Garenne en 1983. La zone est depuis composée de 30 villages sur une surface totale de 203 km². Les modifications de la zone d'étude sont disponibles dans le tableau ci-dessous

Période d'observation	Lieu	Nombre de villages	Effectif de la population
Décembre 1962 – Février 1966	Niakhar	65	35187
	Paos-Koto	35	18988
Mars 1966 – Février 1983	Ngayokhem	8	4300
	Ndemen	30	6000
Depuis Mars 1983	Niakhar	30	-

Figure 14-Evolution de la zone d'étude de l'observatoire de Niakhar (Delaunay, 2002)

Un réseau d'enquêteurs locaux s'est constitué et est présent dans la zone depuis l'instauration de l'observatoire. Leur savoir, accessible à travers différents projets et plusieurs générations permet un suivi supplémentaire et une qualité accrue des enquêtes de terrain. Depuis 2001, une unité de service s'occupe à plein temps du recueil puis de la coordination des données démographiques, environnementales et épidémiologiques. Cette unité a aussi un rôle de valorisation, de vulgarisation, de transmission des données, et de vigilance éthique.

ii. Méthodes de recherche

- enquêtes trimestrielles dans chaque concession : mise à jour des événements (grossesses, mariages, naissances, décès, sevrages, migrations...). Cela permet de réduire les fausses déclarations grâce à des tests de cohérence, ainsi que les événements omis grâce à la haute fréquence de passage.

- enquêtes annuelles spécifiques : entre deux recensements (scolarité, production agricole, équipement)

- enquêtes ponctuelles : associées à différents projets développés par l'IRD ou ses partenaires (santé, MST, nutrition...). L'intégralité de la population étant suivie, il est premièrement aisé de sélectionner des échantillons représentatifs, et plus finement de cibler les recherches sur des individus qui portent des caractéristiques particulières intéressantes pour le projet.

- surveillance de phénomènes environnementaux (pluviométrie, remplissage des mares)

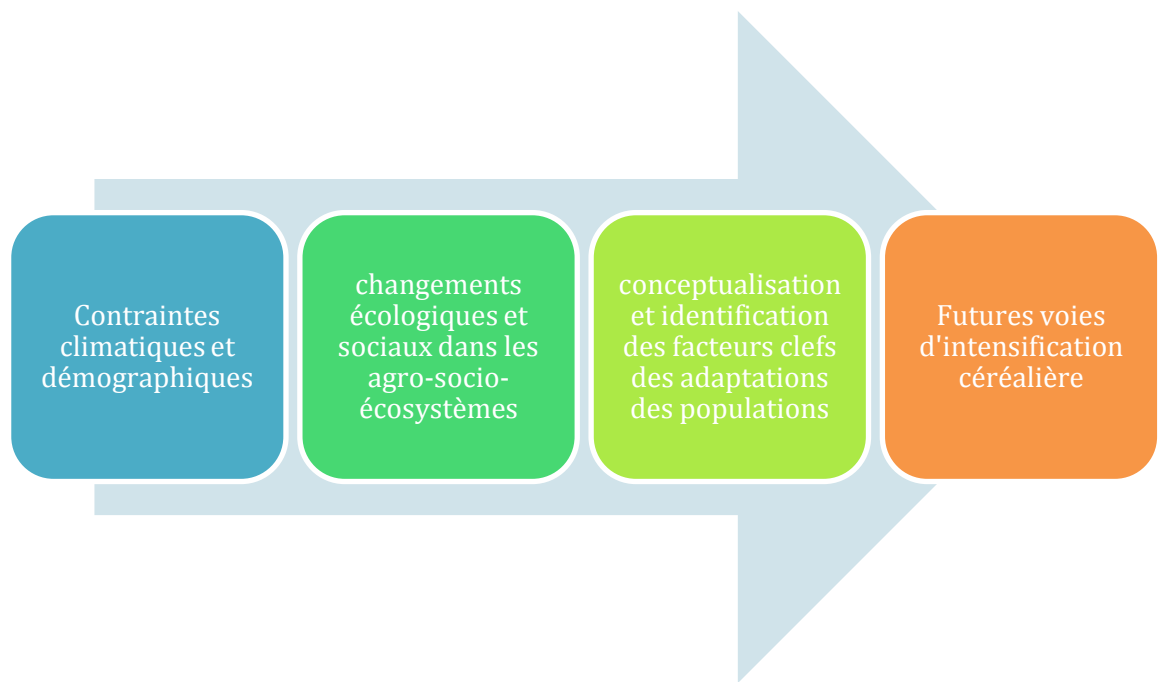


Figure 15 Approche scientifique du projet CERAO (D'après les documents cadres du projet)

iii. Les limites

- La zone étant délimitée géographiquement et temporellement, l'histoire des individus n'est plus observée à partir du moment où ils quittent le champ d'observation, et leur passé est ignoré si au contraire ils la rejoignent.
- La population de Niakhar participe aux programmes réguliers et ponctuels de l'IRD et de l'observatoire depuis 1962. Ils sont très régulièrement interrogés sur divers thèmes, parfois chronophages ou intimes. Ces enquêtes sont relativement contraignante pour la population, d'autant plus qu'elle n'observe pas directement et à court terme les effets des enquêtes. Cependant, l'apport de l'IRD/ORSTOM, notamment lors des campagnes de vaccination, a été tel que les relations entre cette institution et la majeure partie des villageois restent encore très coopératives.
- Les interventions de l'IRD, multipliées et constantes, ont influencé les comportements de la population (mimétisme, circulation de modèles de comportement). Le risque qui en découle est la perte de la représentativité de la zone, qui a justifié entre autres le lancement de l'observatoire. Cependant, aujourd'hui, la portée des biais reste moindre face à la qualité des données recueillies, en comparaison avec d'autres régions. Si la tendance vient à s'inverser, la question de la représentativité pourra se poser sérieusement.
- Le coût d'une telle entreprise et de son maintien est naturellement élevé. Les concessions des cellules de recherche face aux bailleurs de fonds influent sur les projets. Cependant l'intérêt scientifique de l'observatoire reste largement reconnu, garantissant des financements.

b. Les projets CERAO et ESCAPE

i. Projet CERAO

Le projet CERAO a été lancé en Mars 2014, dans la ville de Mbour au Sénégal. Il est porté par différentes Unités Mixtes de Recherche (UMR) de l'IRD et du CIRAD et deux partenaires sénégalais, le LNRPV (Laboratoire national de recherche sur les productions végétales) de l'ISRA et LPAOSF (Laboratoire de physique de l'atmosphère et de l'Océan) de l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar.

Le projet CERAO a pour principal objectif de développer la production céréalière dans l'arrondissement de Niakhar, particulièrement dans les villages de Sob, Bary et Diohine. Les ménages de ces trois villages présentent des trajectoires innovantes particulières au village : La pratique de la culture de la pastèque à Sob, celle de l'embouche à Bary, et celle du maraîchage à Diohine. Nous justifierons plus tard, chiffres à l'appui, le choix de ces villages.

L'hypothèse principale du projet CERAO est que les trajectoires agro-socio-écosystémiques sont déterminées par des « métrarègles », dérivées du fonctionnement naturel des écosystèmes. L'approche pluridisciplinaire permettra de déterminer ces métrarègles, dans un contexte d'instabilité climatique, de contraintes démographiques et autres changements structurels, naturels ou sociaux. (cf. figure 15) Les métrarègles permettront la mise en place optimale de modèles qui optimiseront les futurs projets s'inscrivant dans une volonté d'intensification céréalière. L'observation se déroulera sur les 50 dernières années, ce qui est possible notamment grâce à l'observatoire de Niakhar qui fournit des données depuis 1962.

ii. **Projet ESCAPE**

Le projet CERAO s’inscrit dans la continuité du projet ESCAPE, porté par l’IRD, qui a été lancé en 2011 et dont les données sont aujourd’hui encore en cours d’analyse. L’objectif principal du projet ESCAPE était d’évaluer la vulnérabilité des sociétés rurales en Afrique sub-saharienne face aux changements climatiques et environnementaux, et d’explorer les voies d’adaptation empruntées par les populations pour réduire ces vulnérabilités.

Le programme de travail s’est déroulé selon des objectifs imbriqués et dépendants, décrits dans la figure 16.

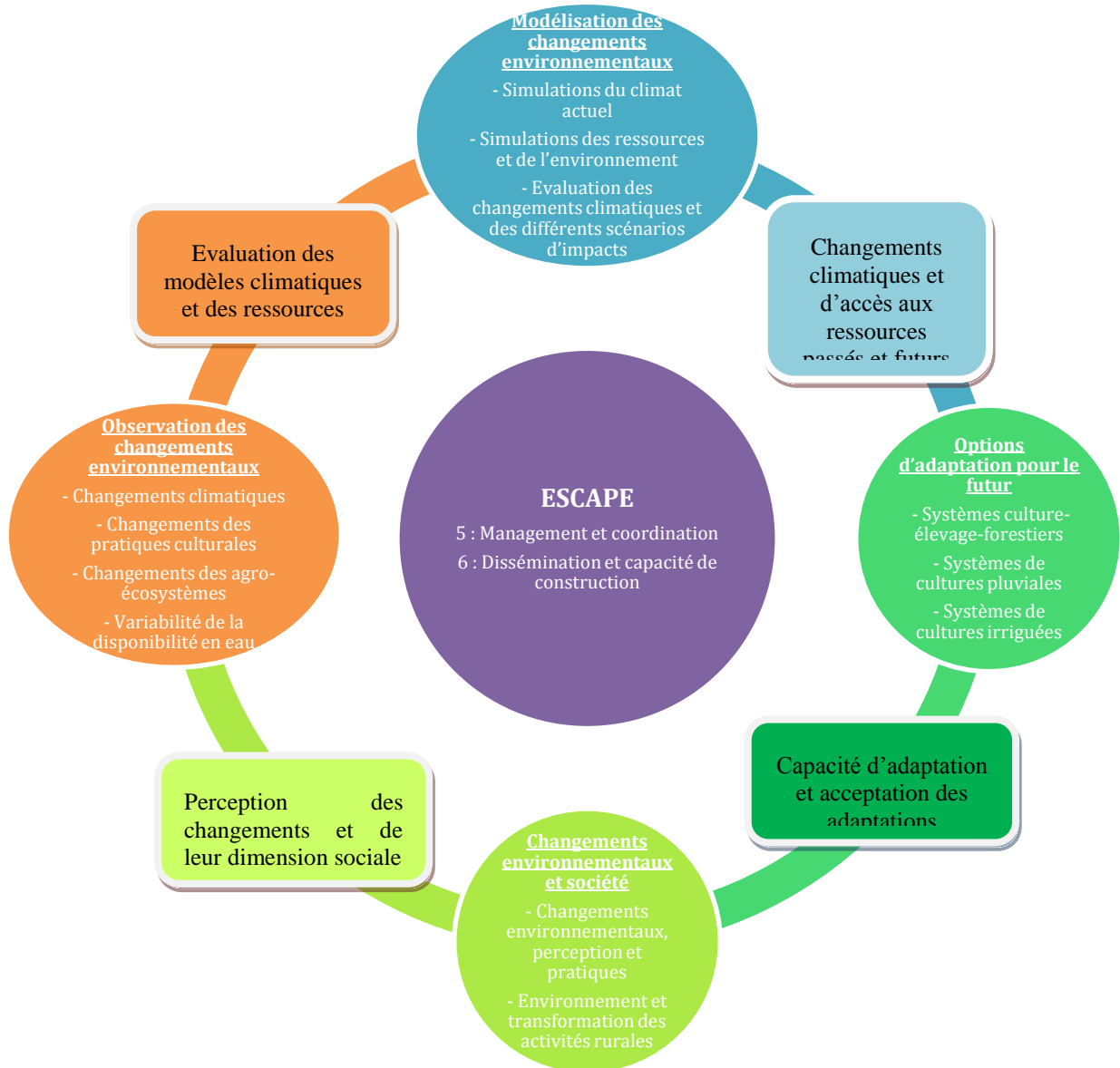


Figure 16 Programme de recherche du projet ESCAPE (D’après les documents cadres du projet)

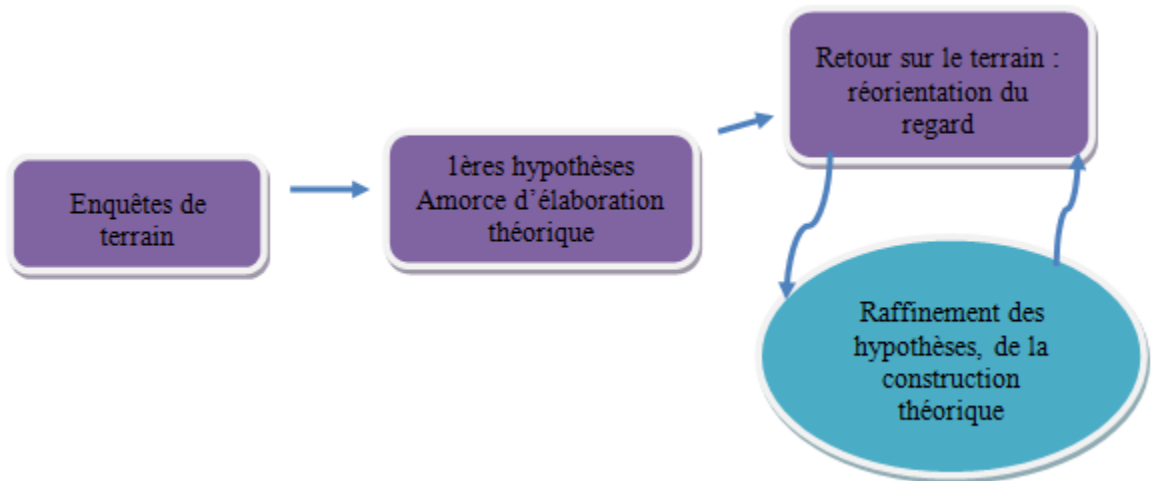


Figure 17- "Grounded Theory" (D'après B.G. Glaser & A.L. Strauss)

	M	A	M	J	J	A	S	O
Acclimatation et projet CERAO (M'bour)	■							
Préparation pré-immersion	■							
Immersion		■						
Phase exploratoire biblio+terrain		■	■					
Méthodologie finale+échantillonnage			■	■				
Sortie données ESCAPE			■	■				
Terrain d'enquêtes			■	■	■	■		
Analyses des données						■	■	
Retour en France							■	
Interprétations et conclusions						■	■	
Rendu du rapport à l'ISTOM								■
Soutenance								■

Figure 18-Calendar des activités au cours du stage (Maffray 2014)

B. LA DEMANDE DE L'IRD

a. *Les attentes*

Dans le contexte de continuité du projet ESCAPE et du lancement du projet CERAO, les recherches dans le domaine du genre sont entièrement concernées par les problématiques soulevées. Le sujet du genre est depuis plusieurs années promu par les bailleurs de fonds des projets de développement : l'intégration de cette dynamique est aujourd'hui quasi-systématique. Les hypothèses de départ suivantes ont pu être proposées grâce à différents travaux, notamment celui d'André Lericollais et Brigitte Guigou dans le livre « paysans sereer : dynamiques agraires et mobilités au Sénégal » (1999). Les premières conclusions du projet ESCAPE ont apporté aussi de nouveaux éléments. Certains d'entre eux ne sont pas encore publiés, cependant ils seront décrits ici succinctement.

L'intérêt de l'étude présentée ici est premièrement de réactualiser les dynamiques féminines de la zone qui avaient fait l'objet de recherches par B. Guigou dans les années 80, mais aussi d'apporter de nouveaux éléments en travaillant sur un type de recherche récent : les études de genre.

b. *Hypothèses et objectifs de l'étude*

L'hypothèse principale de l'étude est la suivante : « Les femmes n'impactent pas les systèmes de la même façon. »

Cela dépend de leur histoire de vie, de leur capacité à entreprendre, et à s'imposer dans la société patriarcale Sereer. Cette hypothèse implique l'existence de leviers pour les femmes, qui leurs permettraient d'améliorer leur statut. L'objectif principal de l'étude est donc d'identifier les leviers féminins existants, permettant d'améliorer les conditions de vie des femmes. Il existe des opportunités qui peuvent être saisies par les femmes, améliorant ainsi leur statut. Au contraire, des vulnérabilités peuvent apparaître, dégradant ainsi la place sociale de ces femmes. Des indicateurs issus des leviers identifiés pourront être dégagés, ils permettront de systématiser les trajectoires féminines, et de proposer des éléments qui pourront participer à la constitution des modèles des métrarègles, attendus à l'issue du projet CERAO. Parallèlement, il est important dans cette étude d'observer les changements majeurs au sein de la condition féminine au cours des dernières décennies. L'étude des relations de genre sera appuyée par une étude des relations générationnelles, qui complètera la compréhension de l'apparition des leviers féminins actuels.

c. *Calendrier de l'étude*

La méthodologie d'étude est basée sur le principe de la « Grounded Theory », mise en place par Barney G. Glaser et Anselm L. Strauss. (cf. figure 17)

L'étude s'est déroulée en quatre étapes majeures, dont deux sur le terrain dans les villages de Sob, Bary et Dihine.

La première partie de l'étude consistait à une revue bibliographique, l'exploration du cadre théorique, et une première interrogation sur les hypothèses et la problématique de l'étude. Dans un second temps, des enquêtes exploratoires ont été réalisées, puis dans un troisième temps analysées. Cela a permis de fixer définitivement les hypothèses et questions associées, de mettre en place une grille d'entretien et un échantillonnage. La quatrième étape correspond à l'analyse des résultats d'enquête, présentée dans ce mémoire. (cf. figure 18)

PARTIE II : Cadre théorique, méthodologie et actualisation typologique

1. CADRE THEORIQUE

A. HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES ETUDES DE GENRE

Dès 1935, l'anthropologue Margaret Mead défriche le concept des rôles sexués dans trois sociétés « primaires ». (Mead, 1935) Ce concept distingue pour la première fois le sexe d'un individu et son rôle social. Par la suite, le psychologue et sexologue John Money reprend cette idée nouvelle et la fait évoluer, en utilisant pour la première fois le terme de *gender role* (rôle de genre). Cette notion élargit le concept de mâle/femelle en intégrant les statuts associés à un individu, ce qui constitue la manifestation sociale de l'identité de genre de chacun. Autrement dit, le sexe biologique n'est pas le seul critère d'appartenance au genre mâle ou femelle, et un hermaphrodisme biologique n'empêche pas de connaître le sexe du cerveau de la personne qui le subit. (Money, 1988) Les féministes reprennent le concept de genre pour le critiquer dès les années 70. L'utilisation du mot « gender » est transformée, pour rejoindre l'idéologie de certains groupes féministes de l'époque : le genre devient le concept opposé de celui proposé par son créateur John Money. La nouvelle notion proposée se rattache aux écrits de Simone de Beauvoir dans le livre *Le deuxième sexe* en 1949, « on ne naît pas femme, on le devient ». L'écrit philosophique s'appuie sur la théorie existentialiste, et affirme qu'il n'existe aucun déterminisme chez l'homme : les caractères associés au genre sont le résultat d'une co-construction sociale des femmes, soumises, et des hommes, dominateurs. De même, Ann Oakley s'inspire en 1972 de la distinction proposée par Claude Lévi-Strauss entre la culture et la nature, pour appuyer l'idée de construction sociale et de rapports de pouvoir dans l'élaboration des genres humains que l'on connaît dans les sociétés patriarcales (Fassin, 2008). Il faudra attendre la fin des années 90 pour que Judith Butler propose l'idée que le genre construit le sexe. (Butler, 1999) Ces rapports de domination, de marginalisation et d'exclusion deviennent centraux dans les débats sur le genre, et mènent à une catégorisation des rôles sociaux de genre : les sphères de production et de reproduction. La femme serait cantonnée au rôle de reproduction de l'unité sociale c'est-à-dire la famille, et l'homme posséderait la sphère de production qui permet la reproduction économique de cette même unité sociale.

Ces réflexions nouvelles interrogent alors sur l'androcentrisme du savoir académique. (Mathieu, 1991) Joan W. Scott est une historienne qui travaillait sur l'histoire des femmes, en considérant la lutte des classes et le matérialisme selon le marxisme. (Scott, 1988) Elle interroge l'histoire et la considération des classes sociales, en affirmant qu'un pan entier de l'organisation sociale est délaissé dans la plupart des travaux publiés au cours des siècles passés. En effet, la catégorie homme en tant que catégorie sociologique n'existe pas, et pourtant elle est une référence aux études qualitatives des phénomènes sociaux. Une généralité qui s'associe au masculin, induisant l'inexistence des femmes dans les systèmes qui acceptent cette confusion. (Bisilliat, 1992)

C'est à la même époque que le concept est introduit dans le savoir universitaire et académique, et qu'il devient un axe de réflexion à part entière, pas toujours reconnu par la communauté scientifique. Aujourd'hui moins politisée dans le cercle scientifique, la notion de genre est davantage reconnue par les chercheurs, et est introduite dans de nombreuses disciplines.

B. GENRE ET DEVELOPPEMENT : CAS DU PAYS SEREER

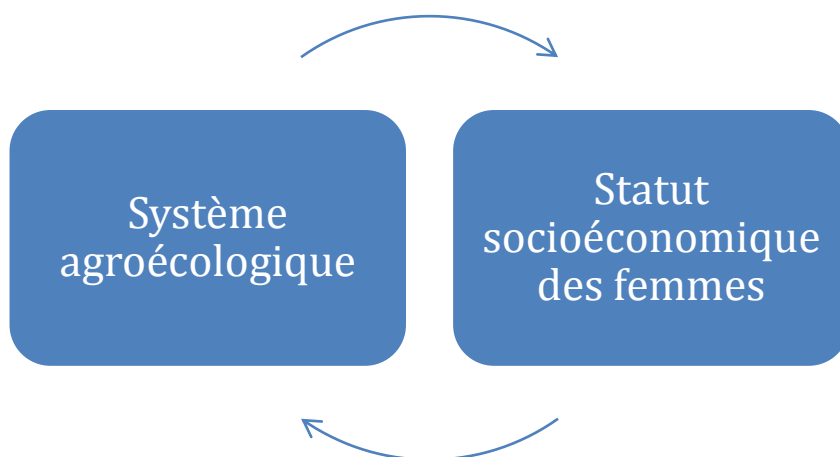
L'étude des relations de genre dans les pays du sud implique avant tout une prise de recul de la part du chercheur si c'est une femme. Nous parlions d'androcentrisme quelques lignes plus haut, qui est susceptible d'être reproduit par une femme, dans une volonté de mettre à jour des rapports de domination genrés. Il est important de considérer l'ensemble des rouages sociaux, afin de considérer les femmes comme actrices d'un système social, et appartenant à une classe et à un statut extrinsèque à sa condition de femme. Il est intéressant ensuite, dans ce cadre théorique, de parler d'ethnocentrisme après avoir mentionné l'androcentrisme. Ce biais est en mesure d'être interrogé lorsque les théories qui ont fondé les études de genre sont issues d'un féminisme occidental. « L'étiquette identitaire » qui légitime la marginalisation d'un individu « sous-développé », phénomène largement critiqué dans le domaine du développement international, peut facilement être appliquée aux femmes qui vivent alors dans les pays du sud une double-marginalisation. (Touré, 2011)

En ce qui concerne le pays Sereer, Brigitte Guigou a travaillé en étroite collaboration avec André Lericollais sur les réflexions de répartition des rôles. Le sujet a donc été largement amorcé. Les interrogations liées aux relations de genre sont liées aux travaux de Brigitte Guigou, qui affirmait en 1999 que « les tâches domestiques, l'éducation des enfants et la sous-qualification des femmes, mais aussi les mentalités, se conjuguent pour interdire aux femmes d'accéder, dans les villages comme en ville, aux rares opportunités qui permettront aux hommes les mieux qualifiés ou les plus chanceux de gagner correctement leur vie. Pour elles l'exploitation de leur force de travail, qui s'exerçait dans le cadre de l'économie domestique, s'exerce dans le cadre de l'économie marchande ». (Lericollais, 1999)

L'économie marchande est un levier clair à l'amélioration de la condition féminine Sereer. C'est dans ce cadre que les enquêtes se sont déroulées, à la recherche des mécanismes qui permettent aux femmes de s'éloigner de la sphère de reproduction vers la sphère de production qu'elles contrôlèrent. Dans un objectif final de modélisation des comportements sociaux associés au genre, il est important de niveler les différentes stratégies féminines en fonction de l'environnement qui l'entoure et du contexte économique et social dans lequel elle évolue. Pour cela, il a été choisi d'intégrer le comportement et les performances de l'unité d'exploitation de la région Sereer, soit le ménage (« *ngak* »). Particulièrement dans la société Sereer où la solidarité et la famille ont un poids si important sur le plan décisionnel, une femme ne peut être socialement éloignée ou séparée de son cercle de solidarité ou familial. L'individu n'a que peu de cohérence, même si comme nous l'avons vu la collectivité faiblit face à la transformation du système agraire Sereer.

C. PROBLEMATIQUE

Dans un souci d'intégrer la recherche sur les relations et l'impact du genre au sein des unités d'exploitation dans la société Sereer de l'arrondissement de Niakhar, une étude conjointe des systèmes agraires et du genre sera effectuée. Chacun de ces deux champs permet indépendamment l'un de l'autre d'établir une étude approfondie du fonctionnement d'un système. L'étude des systèmes agraires par le prisme du genre diversifie la prise en compte de la place sociale des acteurs qui interviennent au sein de ce système. Réciproquement, dans une société rurale profondément basée sur l'agriculture telle que la société Sereer, l'étude des systèmes agraires est quasi-inévitable pour comprendre les rapports de genre entre les hommes et les femmes.



En prenant en compte ces deux champs d'étude systémiques, on avance une interdépendance entre les deux champs.

La volonté du stage est de relier les performances des systèmes agraires avec les parcours économiques des femmes, et réciproquement : il existerait une relation de cause à effet, d'inhibition ou au contraire de stimulation, impliquant une boucle rétroactive systémique. (Cf. Figure 19)

Figure 19-Boucle rétroactive systémique dans le cadre de l'intégration des relations de genre à l'étude des systèmes agraires (Maffray 2014)

Suite à l'ensemble des réflexions présentées jusqu'à maintenant, la problématique choisie est donc la suivante :

Quels sont les leviers spécifiques aux types de performance des unités de production, qui permettent aux femmes Sereer d'accéder à une existence et une reconnaissance économique et sociale dans l'ancien bassin arachidier au Sénégal?

2. ACTUALISATION TEMPORELLE D'UNE TYPOLOGIE DES PERFORMANCES DES UNITES D'EXPLOITATION

A. CADRE THEORIQUE PROPRE A LA METHODOLOGIE CHOISIE

Les performances et le contexte interne d'une unité d'exploitation peut être, grâce à l'outil du système agricole, intégrés dans une typologie déterminée par les caractéristiques économiques existant dans la zone d'étude.

Un système agricole est « l'expression théorique d'un type d'agriculture historiquement constitué et géographiquement localisé, composé d'un écosystème cultivé caractéristique et d'un système social productif défini, celui-ci permettant d'exploiter durablement la fertilité de l'écosystème cultivé correspondant. » (Mazoyer & Roudart, 1997)

Nous avons vu dans la première partie que Caroline Gros et Carole Reiff ont produit en 2004 un mémoire au sein de l'IRD sous la direction d'Hubert Cochet et le tutorat de Richard Lalou, également tuteur de ce présent document. Les résultats d'un diagnostic et d'une analyse des systèmes agraires de l'ancien bassin arachidier, soit l'arrondissement de Niakhar. Cette analyse s'est traduite par la proposition d'une typologie représentative des exploitations agricoles de la zone d'étude, composée de six types de performances et de trajectoires d'exploitation. Afin d'exploiter la typologie issue du diagnostic agricole datant de 10 ans mise en lumière par Caroline Gros et Carole Reiff, la méthodologie proposée repose sur le principe d'extrapolation et de mise à jour temporelle de cette même typologie.

Notre hypothèse repose sur le fait que les différents types auxquels appartiennent les exploitations agricoles de la zone sont aujourd'hui encore identifiables. Si les performances et

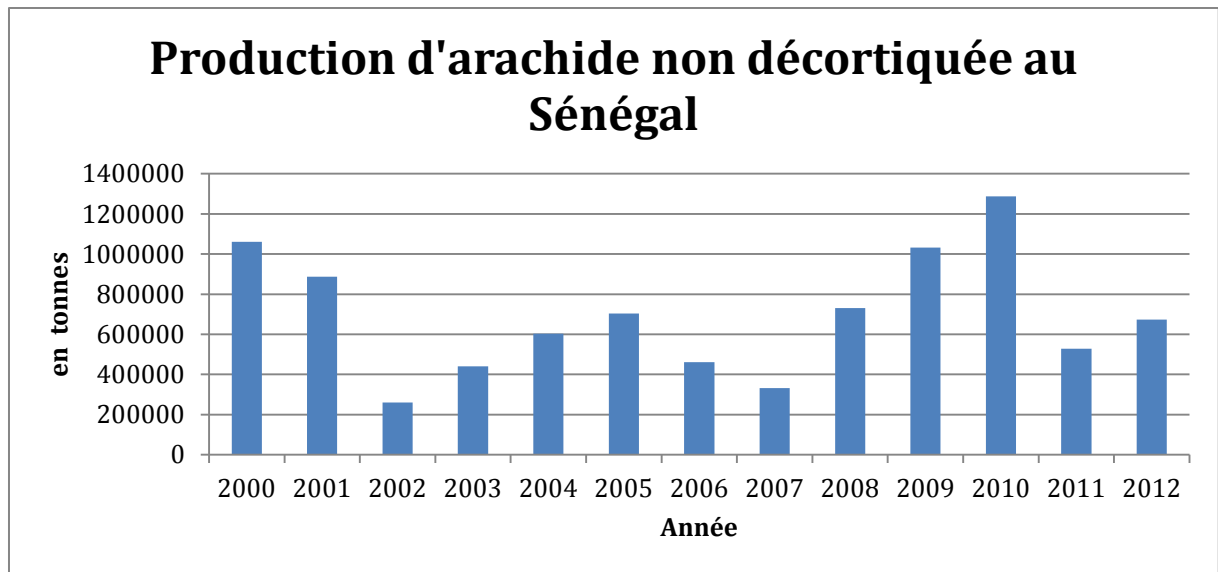


Figure 20-Production d'arachide non décortiquées au Sénégal (Données FAO, 2013)

les parts de chaque type ont vraisemblablement évolué en une décennie, les stratégies propres aux exploitations n'ont quant à elles pas changé. En effet, selon les derniers travaux réalisés dans la zone de Niakhar, très régulièrement diagnostiquée et observée grâce à l'observatoire, aucune stratégie novatrice n'a été enregistrée au niveau agricole depuis 2004. Les caractéristiques intrinsèques à chaque type sont donc selon toute vraisemblance encore applicables aujourd'hui. De plus, l'échelle de temps peut être interrogée. Les périodes correspondant à un type de système agraire pratiqué par une population peuvent s'étendre sur des siècles, ou au contraire être divisées en périodes de temps très courtes. L'échelle de temps de l'observation de ces systèmes agraires est relative, en fonction des outils disponibles pour les déterminer, et des vocations en aval des diagnostics.

Le passage d'une typologie statique à une représentation dynamique est abordé par Etienne Landais. (Landais, 1996) Les images instantanées de la diversité des unités de production dans la région de Niakhar en 2004 n'ont en principe pas d'épaisseur historique puisqu'elles ne sont pas fonction du temps. Pourtant, selon E. Landais, le concept de filière (ici, filière pastèque, arachide, embouche) présenterait en réalité des trajectoires identifiables par cette typologie statique. C. Perrot et Coll. ont déjà pratiqué d'ailleurs la méthodologie proposée ici, par la même voie : la mise à jour de la typologie par l'observation des évolutions des exploitations qui appartiennent aux différents types qui la composent : « l'image s'anime ». (Pierret, Landais, & Perrot, 1995)

Les composantes d'un système agraire, à savoir le milieu naturel, le milieu humain et les techniques, (Jouve, 1988) n'ont pas été profondément modifiées au cours des dix dernières années dans l'arrondissement de Niakhar. Ce sont les observations sur le terrain, les discussions avec les chercheurs spécialisés dans la zone et les recherches bibliographiques qui ont permis de l'affirmer.

En pays Sereer, le matériel agricole est resté le même, la motorisation n'a pas atteint la région. Il n'y a pas eu de programme de formation aux nouvelles techniques agricoles. Les engrais et traitements chimiques disponibles aujourd'hui l'étaient déjà en 2004. Le milieu humain, même s'il subit des mutations sociales certaines, reste basé sur les mêmes principes sociaux qui sont propres à l'ethnie sereer. Les jeunes ne se détournent pas de la terre, il n'y a pas d'abandon du métier d'agriculteur par les nouvelles générations (information retirée au cours des enquêtes exploratoires de la mission présente).

L'arachide est soumise à de nombreuses contraintes qui n'ont pas changé depuis 2004 : politiques agricoles, dégradation du sol et du capital semencier, baisse de la pluviométrie, changements climatiques, vétusté du matériel agricole, désorganisation de la filière, concurrence de l'huile de palme et du soja au niveau international. Cependant, les sociétés de transformations industrielles et l'état ont investi pour la relance de la filière au niveau de la sélection des semences, de la protection des acteurs et de la valorisation à l'exportation, mais les conséquences n'ont pas encore été observées (Noba, et al., 2014). Sous la présidence Wade, des subventions ont été apportées pour soutenir les acteurs de la production d'arachide. Cependant, la production destinée au circuit officiel est restée très faible, démontrant l'inefficacité du programme. (Oya & Ba, 2013) de la production de la filière arachide était en 2012 comparable à celui de 2004 : malgré une relance entre 2008 et 2009, elle est aujourd'hui à nouveau en danger et retenue à bout de bras par l'ensemble des acteurs de la filière. (cf. figure 20, Données FAO)

La GOANA (Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance) mise en place par Wade n'a pas eu les effets escomptés à cause du manque de ressources techniques, financières et humaines pour sa mise en œuvre.

Les « programmes spéciaux » mis en place par Wade avaient pour but d'augmenter l'accès des producteurs aux intrants et équipements agricoles en fonction de la spéculation agricole choisie, une par an. Ces programmes spéciaux n'ont concerné ni le maraîchage, ni la culture de la pastèque. Ces deux pratiques agricoles n'ont donc pas connu de revirement particulier structurel durant la décennie qui nous intéresse.

Le Programme d'Appui aux Filières Agricoles (lancé en 2012) n'est pas terminé et est encore trop récent pour observer des résultats aujourd'hui.

B. LA DEMARCHE

a. Première étape : utilisation des données ESCAPE

Pour mener à bien l'enquête sur les relations de genre liées aux systèmes agraires de la région, il faut donc réactualiser la typologie. La base de données de l'enquête ESCAPE et celle de l'observatoire de Niakhar ont pu fournir un certain nombre d'informations sur les exploitations de la région, ce qui amène à une première vérification de la cohérence d'une mise à jour de la typologie de 2004, mais aussi à la mise en place d'un échantillon de ménages à interroger.

Pour chaque type, les caractères suivants ont été sélectionnés :

Tableau 5-Caractères de sélection propres à chaque type dans les enquêtes ESCAPE (Maffray, 2014)

Type	1	2	3	4	5	6
Caractéristique principale et discriminant	Pas de culture de l'arachide	Prêt de terres à cause du manque de main d'œuvre	Culture de la pastèque	Culture de l'arachide, mais pas de vente	Pratique de l'embouche	Pratique du maraîchage

Pour chaque type, la caractéristique dominante a permis de sélectionner les ménages lui appartenant. On obtient les résultats suivants :

Tableau 6-Représentativité sans imputation des différents types issue des données ESCAPE (Maffray, 2014)

N° de type	1	2	3	4	5	6	Total
Nb de ménages ESCAPE	88	58	85	589	238	19	1077
Représentativité 2014 sans imputation (en %)	8%	5%	8%	56%	22%	2%	102%

Le résultat de 102% n'est pas étonnant car certains ménages cumulent les caractéristiques particulières à un type. Or un ménage ne peut appartenir qu'à un seul type. Il a été dénombré en réalité 200 doublets et 12 triplets. Ces doublets et triplets ont été imputés au type le plus probable en connaissance des trajectoires stratégiques des ménages. Par exemple, il est probable qu'une exploitation en manque de main d'œuvre vende une partie de l'arachide cultivée et que sa stratégie commerciale repose sur la culture et la vente de pastèque. On observe que sur les trois ménages concernés et répondant aux caractéristiques des types 2 et 3, deux ne vendent pas mais consomment la pastèque produite. Ce sont des ménages qui ont commencé cette culture il y a 3 et 1 an, et elle n'occupe qu'une parcelle. Ce sont donc des ménages en transition. Dans ce cas, la caractéristique principale du ménage est la culture de la pastèque. Le ménage ne sera compté qu'une seule fois, dans le type 3, qui correspond à la culture de la pastèque. (VOIR DOCUMENT ANNEXES ESCAPE)

Sur les 1059 ménages enquêtés par ESCAPE dans l'ensemble de l'arrondissement de Niakhar, selon les critères sélectionnés et disponibles et en imputant les triplets et les doublets, 82% des ménages appartiennent en théorie à la typologie proposée par C. Gros et C. Reiff en 2004 (voir tableau ci-dessous). Ce taux est particulièrement représentatif de la zone. On peut en conclure que l'existence de cette typologie est cohérente et représente la grande majorité des ménages de la zone étudiée. De plus les critères sélectionnés qui ont pu être manipulés, car l'enquête ESCAPE les traitait, sont relativement réducteurs. On peut aisément supposer que plusieurs ménages appartenant aux 18% de ménages « orphelins » de type selon ESCAPE, appartiennent en réalité à l'un d'eux six, selon des critères moins grossiers le prouvant mais non disponibles avec les données ESCAPE.

Tableau 7-Représentativité et répartition après imputation des doublets et triplets des différents types, issue des données ESCAPE (Maffray, 2014)

N° de type	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Nb de ménages selon ESCAPE avec imputation des triplets et doublets	76	55	84	431	200	19	865
Représentativité en 2014 (en %)	7%	5%	8%	41%	19%	2%	82%
Représentativité en 2004 (en %)	5%	5%	35%	40%	10%	5%	100%

En ce qui concerne les répartitions dans la zone, celles des types 1, 2, 4 et 6 sont du même ordre. Les types 1, 2 et 6 représentaient déjà en 2004 les types minoritaires dans la zone (5%), ce qui est selon les données ESCAPE toujours le cas (2 à 7%). Le type 4 a gardé exactement la même représentativité, soit 41% des exploitations. Le type 5 a aujourd'hui une plus grande répartition selon les enquêtes ESCAPE qu'en 2004.

Le type 3 quant à lui, est fortement sous représenté dans les enquêtes ESCAPE par rapport à la typologie mise en place en 2004. Cela peut s'expliquer grâce à plusieurs raisons. Premièrement, l'offre de pastèque était plus forte dans les années 2000 que la demande dans la région : ce fait était déjà soulevé par C. Reiff et C. Gros. De plus, le fait que la zone sud qui produise la pastèque se trouve éloignée de l'axe routier Thiès-Bambey-Diourbel influe sur le prix de vente et le diminue. On peut donc supposer qu'une grande partie des exploitations ont abandonné la culture de la pastèque depuis 2004. Une autre hypothèse est celle de la surestimation du taux de répartition en 2004 de ce type d'exploitations.

Le type 5 correspondant à la pratique de l'embouche possède au contraire une représentation supérieure à celle de 2004. Cette pratique qui ne demande pas beaucoup de travail au cours de l'année, facile à mener mais demandeuse en investissement paraît être la trajectoire la plus prisée pour les exploitations dotées en capital d'investissement. Depuis 10 ans, le nombre de ménages pratiquant l'embouche a augmenté, répondant à une demande sénégalaise constante (animaux mangés au cours des cérémonies). Un phénomène d'entraînement et de mimétisme a pu se mettre en place aux vues du succès de certaines grandes exploitations performantes pratiquant l'embouche.

L'extrapolation temporelle de la typologie identifiée en 2004 par C. Gros et C. Reiff grâce à une première sélection sous ESCAPE se fait donc sous couvert de plusieurs conditions :

- Le nombre de ménages produisant de la pastèque a diminué. Les exploitations qui possèdent un capital en investissement se sont tournées vers d'autres activités plus rémunératrices, comme par exemple l'embouche.
- Les types de ménages minoritaires dans la zone en 2004 le sont restés une décennie plus tard.

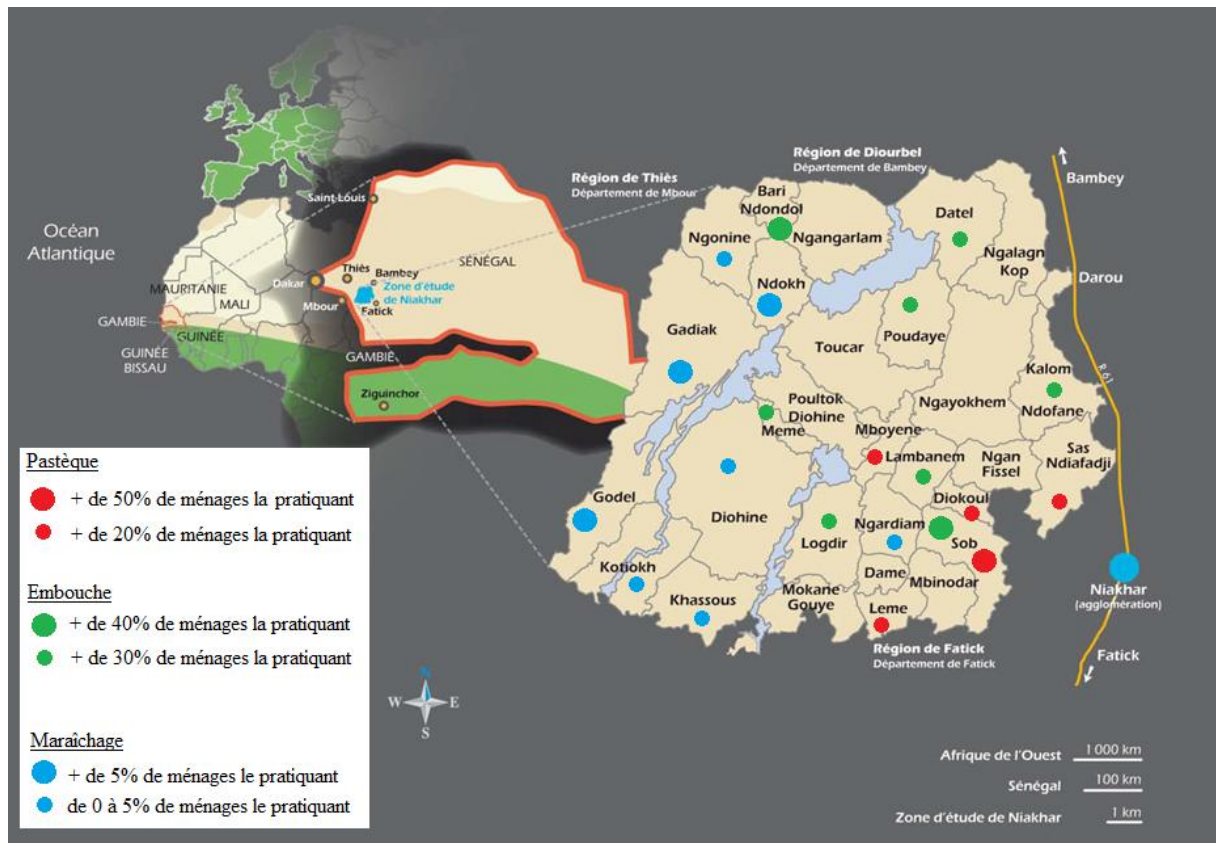


Figure 21-Répartition des trajectoires innovantes dans le terroir (Données ESCAPE, Maffray 2014)

- Les exploitations agricoles qui possèdent plusieurs critères de sélection positifs sont régies par des priorités de caractéristiques qui permettent d'établir leur place dans la typologie malgré tout.

Cette répartition de la pratique des trajectoires innovantes est intéressante. En effet, on voit que les trois terroirs de l'arrondissement de Niakhar correspondant aux types d'investissement (pastèque, embouche, maraichage), se trouvent dans des zones bien précises de la région : (Cf. figure 21)

- la pastèque au sud-est. Le village de Sob est représentatif car plus de 60% des ménages pratiquent la pastèque.

- le maraichage à l'ouest et au sud-ouest

- l'embouche est répartie de façon plus homogène sur le territoire. Cependant, la zone la plus spécialisée est le nord. Le village de Bary est représentatif de la pratique avec 44% des ménages qui pratiquent l'embouche. Il est à noter que le village de Sob pratique l'embouche pour 53% de ses ménages. Cependant, comme nous l'avons vu plus tôt, la trésorerie est traditionnellement investie dans le bétail au sein des ménages comme moyen de thésaurisation. La pratique de la pastèque rapporte du capital en investissement, impliquant donc un plus grand nombre de têtes et facilitant la mise en embouche des bovins (capacité de financement grâce à la pastèque). A Sob, l'embouche est une conséquence de la trajectoire innovante correspondant à la mise en culture de la pastèque. Au contraire de la zone nord, où l'embouche correspond à une trajectoire stratégique propre.

b. Deuxième étape : sur le terrain.

Les enquêtes doivent avant tout permettre un recadrage temporel de la typologie avec les données ESCAPE à l'appui et une comparaison extrapolée entre les types et les stratégies féminines associées. Il n'est pas nécessaire de balayer l'ensemble de la zone pour la phase d'enquête. Il a été décidé de se concentrer sur chaque centre de terroir afin de réduire efficacement les effectifs des enquêtés, mais surtout aussi d'exacerber les différences entre chaque type. De plus, l'IRD a un lien d'enquêtés à enquêteurs solide dans le village de Sob, de Bary et de Diohine. Divers projets se sont précédemment déroulés dans ces villages seuls, la population et les traducteurs sont habitués à collaborer, ce qui facilite la connaissance de la zone et l'approche des enquêtés.

Les types expriment en leur sein les différentes trajectoires agricoles pratiquées spécifiquement par Bary (Embouche, type 5), Diohine (Maraîchage, type 6) et Sob (Pastèque, type 3). Les types 1, 2 et 4 quant à eux sont hypothétiquement communs à l'ensemble des trois terroirs. Ils doivent donc être réinterrogés dans les trois villages qui nous concernent.

Ville :	Typo :	1	2	3	4	5	6	TOTAL
	Bary	2	0	3	3	3	0	11
	Sob	1	1	0	4	4	0	10
	Diohine	2	2	0	1	1	2	8
	TOTAL	5	3	3	8	8	2	29

29 ménages ont été enquêtés pour alimenter la typologie de données actualisées. Si les éléments qui caractérisent un type sont de nouveaux identifiés et reconnus dans une exploitation agricole supposée lui appartenir, alors cette exploitation agricole appartient bien au type associé supposé. L'extrapolation temporelle des systèmes agraires sera confirmée et la méthodologie renforcée.

Parallèlement, 8 ménages où les femmes sont chefs de ménages ont été interrogés, afin de les caractériser en parallèle de la typologie. Cela permet de caractériser les stratégies féminines lorsqu'elles peuvent s'exprimer à l'échelle du ménage, sans pression masculine traditionnelle présente. Dans chaque village, une femme gérant des groupements pour la promotion féminine (« comités ») a aussi été enquêtée. Enfin, dans chaque village, une femme mariée et migrante a été interrogé afin de saisir les stratégies, les leviers et les occasions associés à une migration après le mariage.

Grâce au traitement des résultats ESCAPE, les ménages appartenant à ces différentes catégories citées précédemment peuvent être identifiés, afin d'être contactés et enfin enquêtés. Lorsqu'il existe un grand nombre de ménages d'un type donné dans un village, le ou les ménages interrogés seront sélectionnés aléatoirement dans la base de données.

c. Résultats

Afin de comparer les types en 2004 et en 2014, il a été choisi de soumettre les revenus des systèmes de culture, d'élevage, les revenus extérieurs et les revenus totaux aux taux d'inflation qui ont eu cours ces dix dernières années. (Cf tableau 5). Grâce à cela, on voit que le seuil de survie de l'époque s'élèverait aujourd'hui à 142751 F CFA. Le seuil de survie calculé en 2014 s'élève quant à lui à 156492 F CFA. La différence, équivalente à 20€, représente moins de 10% du seuil de survie actualisé. On peut supposer donc que les types actualisés de 2004 sont comparables dans ces conditions aux types de 2014. Dans la suite du document, lorsque la comparaison est décrite entre 2004 et 2014, il faut comprendre la comparaison entre l'année 2004 actualisée au taux d'inflation effectif et 2014.

Tableau 8-Inflation au Sénégal entre 2005 et 2013. (Données : Banque mondiale)

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
1,7%	2,1%	5,9%	5,8%	-1,1%	1,3%	3,4%	1,4%	0,7%

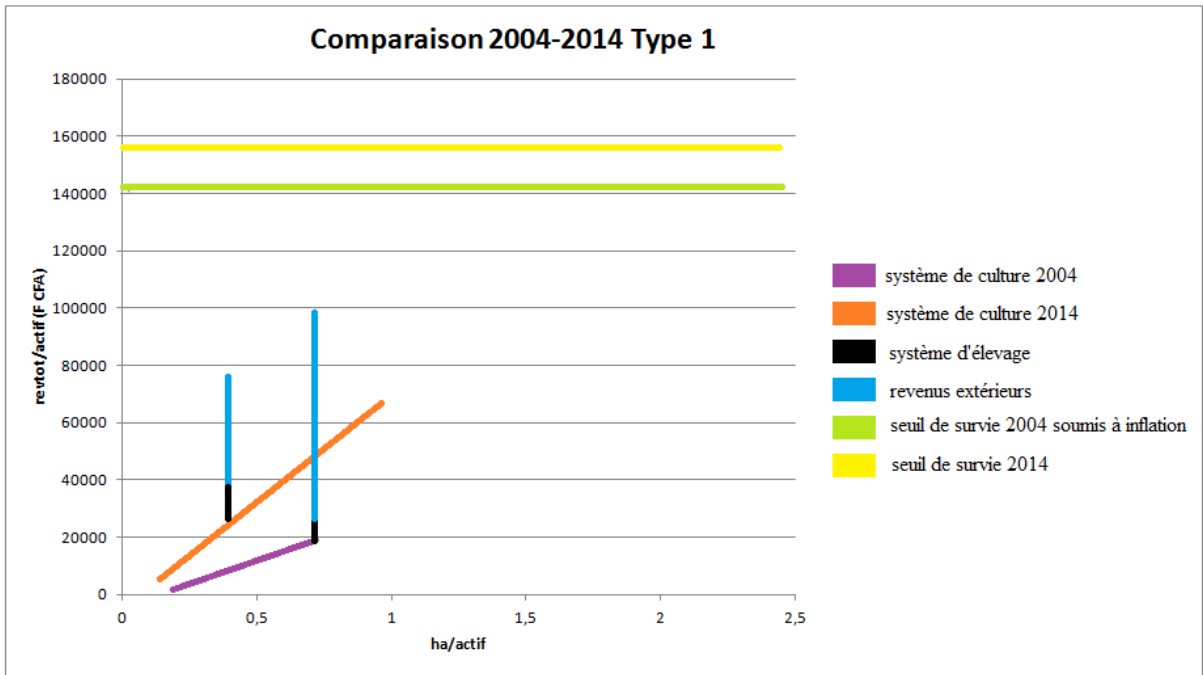


Figure 22-Comparaison du type 1 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014)

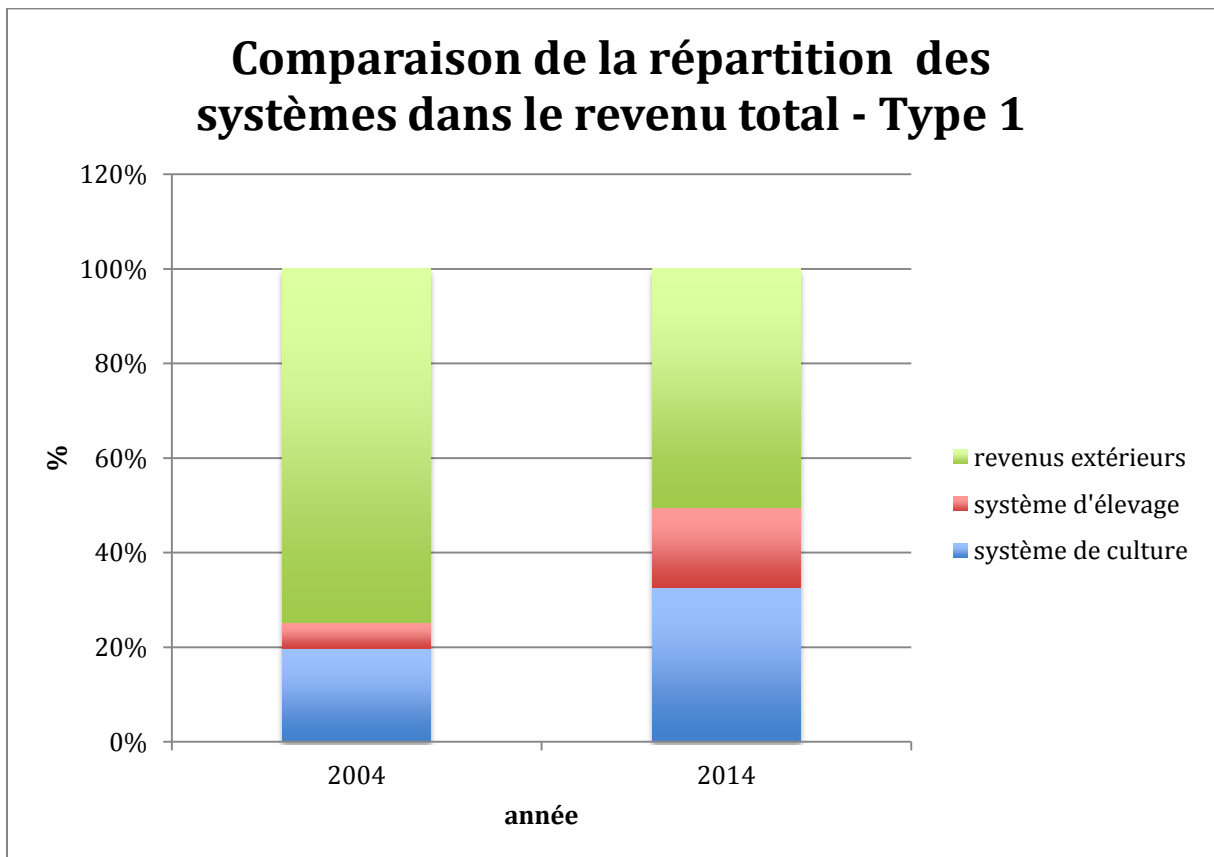


Figure 23-Comparaison Type 1 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014)

Type 1 :

Il est tout d'abord intéressant de souligner qu'encore aujourd'hui, les ménages appartenant à cette catégorie sont en grande majorité des ménages issus de la caste des griots. La surface par actifs est comparable entre 2004 et 2014. La vulnérabilité de leur situation est maintenue voire aggravée puisque le revenu total actuel est moins important qu'en 2004. Cela s'explique tout d'abord par les cultures de rente qui restent absentes des revenus liés au système de culture, et par la baisse des revenus extérieurs des actifs de ce type. S'ils étaient au nombre de 5 en 2004, il a été constaté qu'en 2014 la moyenne est de 3 actifs. Les enfants sont d'avantage scolarisés et moins aptes à participer aux activités rémunératrices. De plus, certains ménages rencontrés sont très vulnérables, conséquence de la mort du chef de ménage par exemple. Il y a peu de naissances : les cuisines sont très petites. Cela explique en partie la diminution des revenus extérieurs : il y a moins d'actifs qui peuvent pratiquer l'activité de griots lors des cérémonies (battre le tam-tam) et les revenus extérieurs familiaux diminuent. Parallèlement, cet ancien groupe statutaire comptait dans ses revenus extérieurs un certain nombre de dons en nature ou numéraires de la part du reste de la population habitant le village. On constate aujourd'hui que les dons en numéraire ont diminué. On peut supposer diverses raisons pour expliquer ce phénomène : diminution de la responsabilité collective vis-à-vis de cet ancien groupe statutaire, rémunération par les comités féminins et non directement par la population donc baisse des revenus extérieurs, etc. Parallèlement, l'élevage représente une plus grande part des revenus en 2014 qu'en 2004. Puisque les animaux sont achetés lorsqu'un capital peut être dégagé, c'est-à-dire lorsque les revenus sont supérieurs au seuil de survie, les animaux vendus ou consommés ici ont été obtenus par confiage puisque les ménages ne possèdent pas de capital en investissement. On peut donc supposer qu'il y a eu glissement des dons numéraires vers des dons en nature grâce au confiage des animaux (poules, cochons pour les femmes, et parfois brebis et moutons pour les hommes) depuis 10 ans. Les rendements en mil sont supérieurs aujourd'hui (615 kg/ha) par rapport à 2004 (550 kg/ha), ce qui explique l'augmentation des revenus du système de culture à l'hectare. Ce phénomène est le résultat de une meilleure répartition de la fumure organique grâce à l'augmentation du nombre d'animaux d'élevage, mais aussi par la généralisation de la mécanisation dans la région, qui ainsi deviennent plus facilement disponibles pour les ménages de ce type. Cependant, la disposition de ces machines qui est basée sur l'entraide reste précaire, car les prêts se font en décalage de la période optimale de traitement de la terre dans le calendrier culturel : ces rendements restent les moins élevés de tous les types d'exploitations composant la typologie.

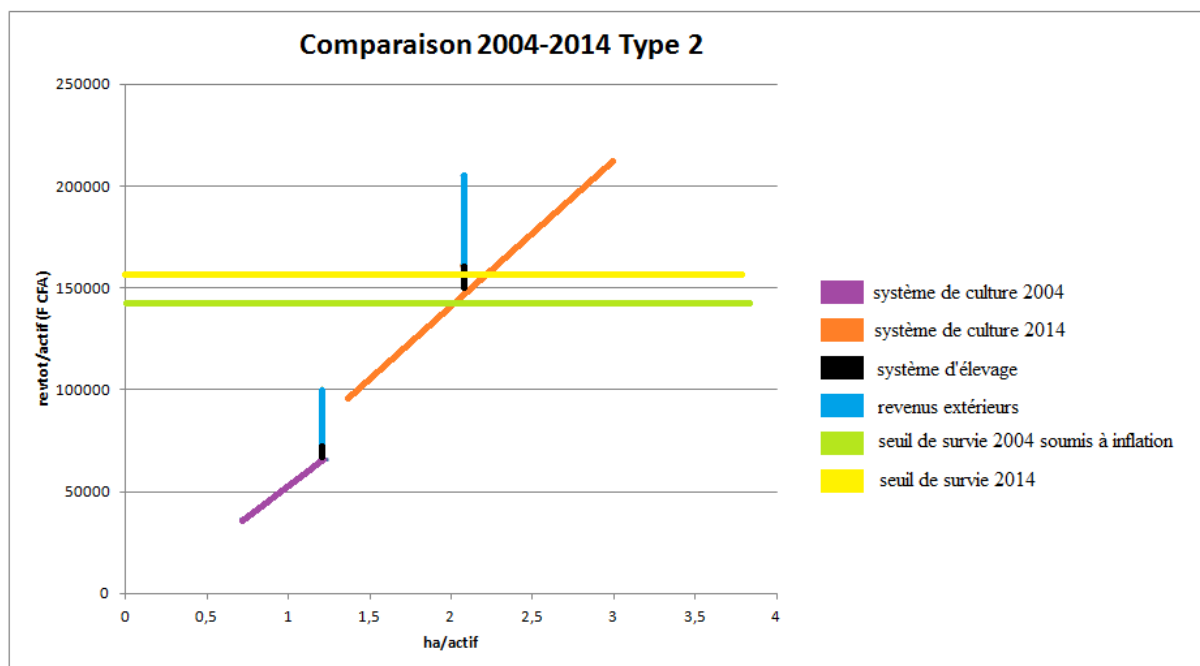


Figure 24-Comparaison du type 2 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014)

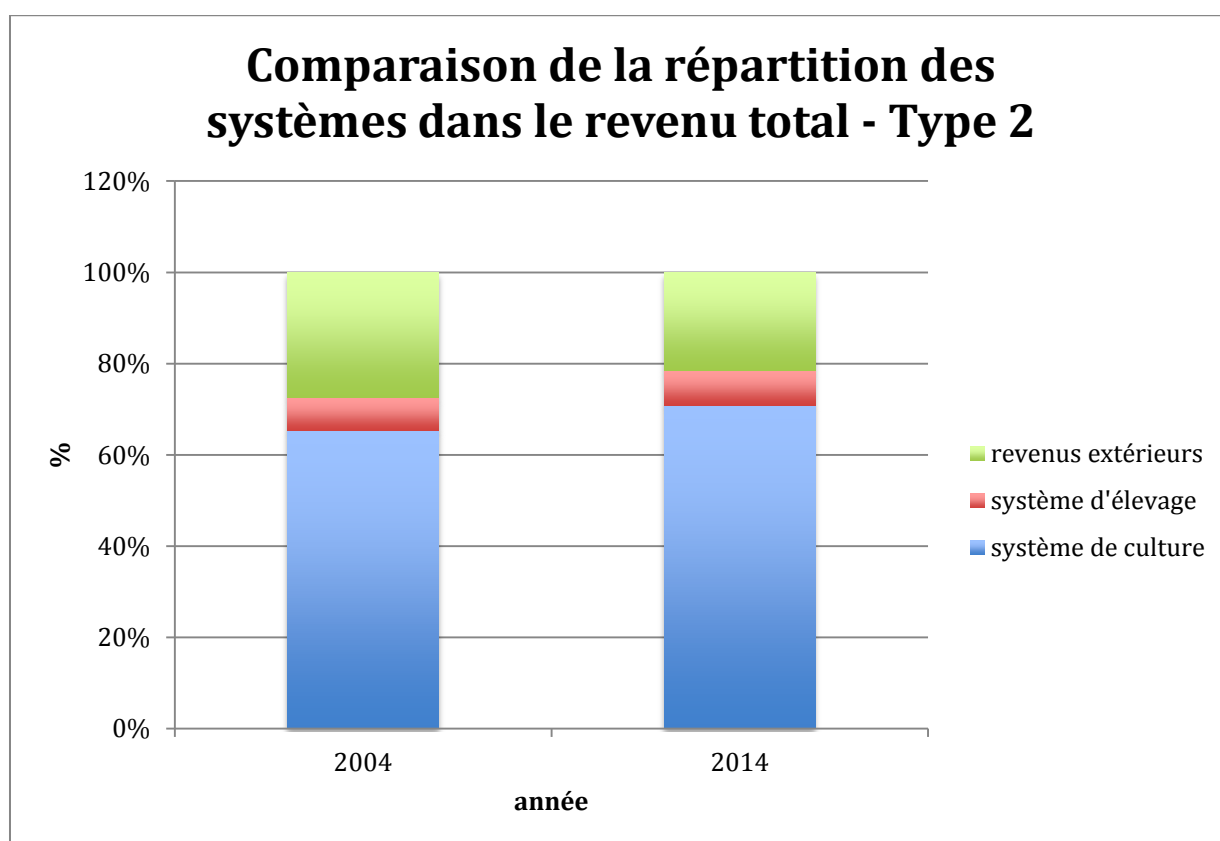


Figure 25-Comparaison Type 2 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014)

Type 2 :

Ce type de ménage reste caractérisé par un prêt de terre dans un environnement où la pression foncière est forte, à cause d'un manque de main d'œuvre. On remarque cependant que ces ménages, du moins ceux qui ont été enquêtés, ne sont plus dans une dynamique de décapitalisation. Les revenus dégagés par les systèmes d'élevage et de culture suffisent à dépasser le seuil de survie calculé en 2014. Le nombre d'hectares par actif est largement supérieur à 2004, grâce notamment à la multiplication des machines. Grâce à celles-ci, le nombre d'hectare par actifs qui peut être cultivé a augmenté. Selon les enquêtes réalisées en 2014, il a été remarqué que le principe d'entraide entre ménages appartenant à une même famille élargie est largement pratiqué, permettant une main d'œuvre supplémentaire qui n'est pas visible sur le graphique. Les rémunérations restent raisonnables pour ce type d'apport de main d'œuvre supplémentaire, qui cependant ne suffit pas à exploiter l'ensemble des terres appartenant au ménage. Néanmoins, le nombre d'hectares par actif est supérieur à 2004. Les raisons de ce manque d'actif sont les mêmes qu'énoncées en 2004 : décès d'un membre de la famille, ou départ des enfants vers la ville pour de hautes études ou un nouveau départ en zone urbaine.

La répartition des revenus en 2014 reste très similaire à celle de 2004. L'élevage représente exactement 7% dans les deux situations. En 2014, les revenus par actif issus du système de culture ont augmenté de 6% tandis que les revenus extérieurs ont diminué d'autant, ce qui reste relativement faible. La culture de rente d'arachide s'est intensifiée, passant de 300 à 400 kg/ha en 2004 à 550 kg/ha en moyenne en 2014.

Pour la plupart des ménages de type 2, les revenus assimilables en capital d'investissement ne leur ont pas encore permis d'investir dans une activité agricole plus rémunératrice que l'arachide. L'argent qui peut être investi est utilisé pour l'engrais et pour augmenter les moyens de production de leurs parcelles, dans le but de toutes les exploiter un jour. L'assolement de l'arachide est passé de 9 à 19% en une décennie en moyenne. Cette stratégie n'est pas encore suffisante car malgré le revenu total élevé de ces ménages, ils continuent de prêter des terres. Parallèlement, il est à noter que grâce aux enquêtes ESCAPE, on peut remarquer que 8 ménages sur 58 qui prêtent des terres à cause du manque de main d'œuvre soit 13%, pratiquent l'embouche ovine. Une minorité de ménages ont donc investi le surplus de revenus pour se lancer dans une nouvelle stratégie agricole. Cela leur permet de s'assurer un revenu supplémentaire, qui n'a que très peu de besoins en main d'œuvre. Aux regards de leurs caractéristiques, ces ménages qui ont développé cette nouvelle stratégie ont évolué du type 2 vers le type 5. Ils ont d'ailleurs été comptabilisés dans cette catégorie comme nous il l'a été expliqué plus haut.

En conclusion, si l'on observe la répartition des revenus, les ménages de type 2 n'ont pas quitté la trajectoire agricole traditionnelle, et s'appliquent à rentabiliser les terres qui leur appartiennent au maximum, dans l'espoir de conserver le droit sur ces terres et de valoriser directement leur ressource foncière.

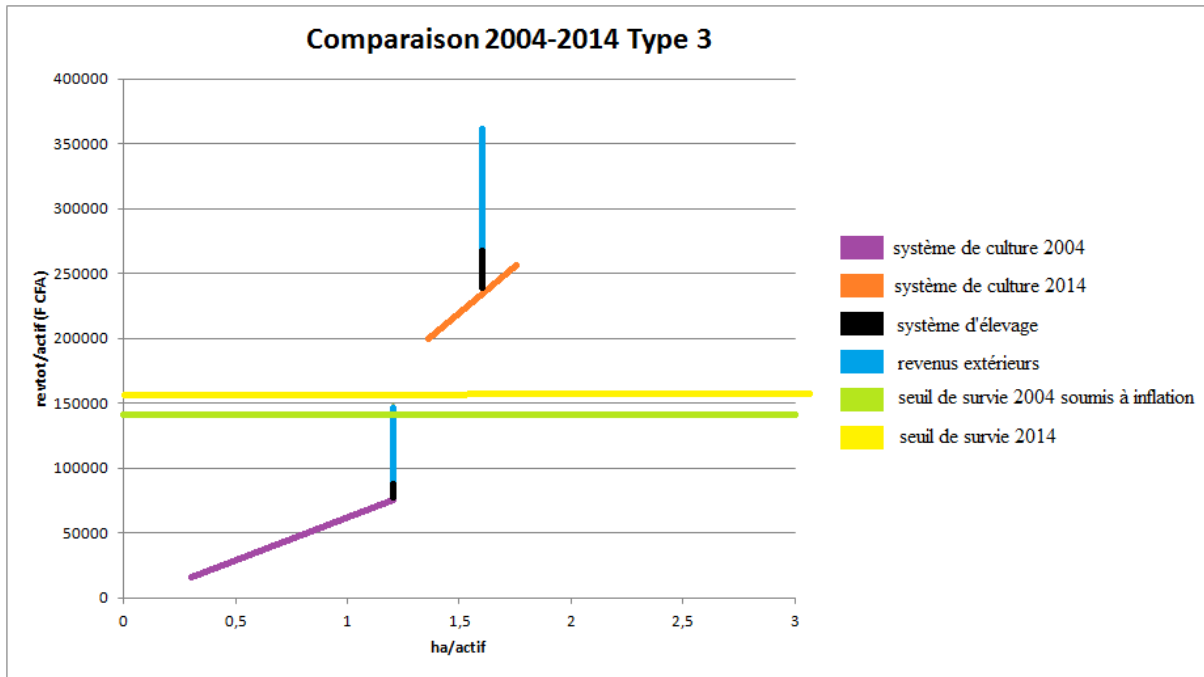


Figure 26-Comparaison du type 3 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014)

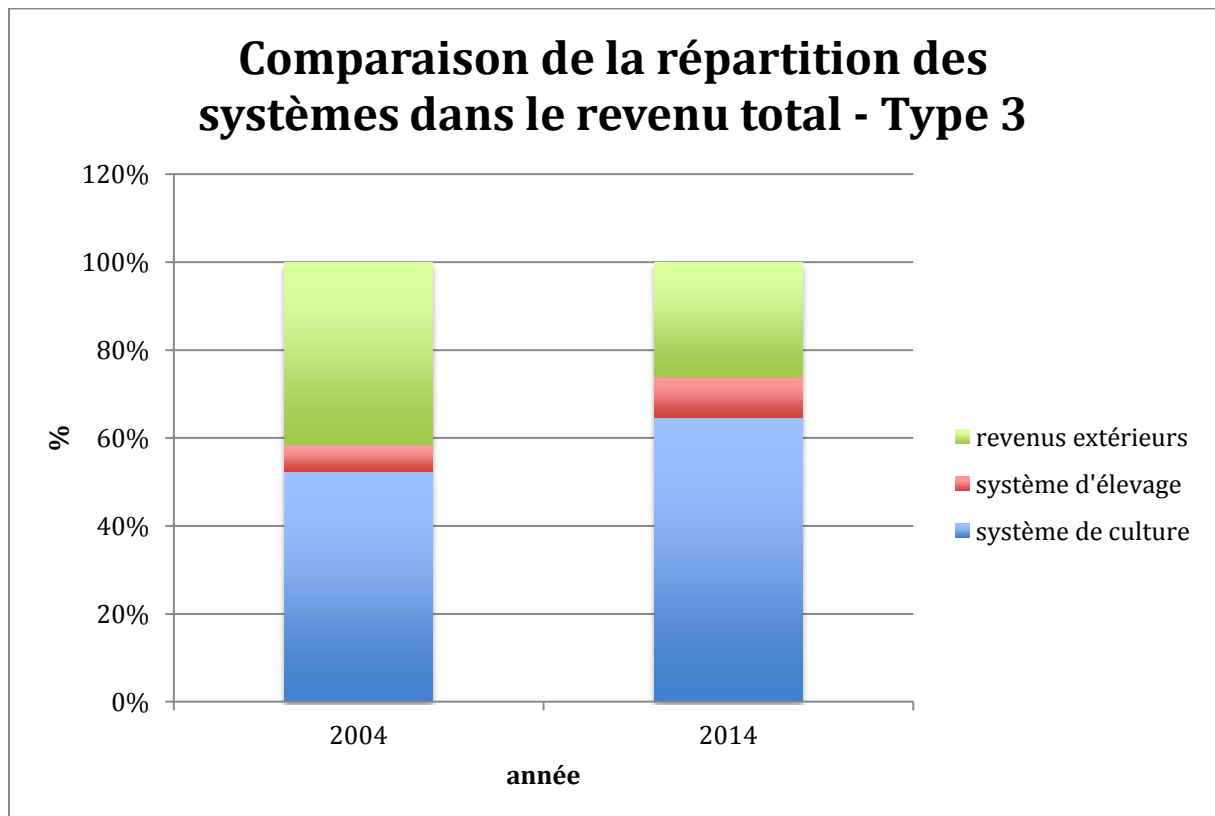


Figure 27-Comparaison Type 3 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014)

Type 3

Comme nous l'avons vu plus tôt, la culture de la pastèque a largement reculé dans les terroirs de l'arrondissement de Niakhar, à cause du déséquilibre de la demande et de l'offre, des axes de distribution et des prix au champ. Ce phénomène était prévu selon le diagnostic agraire établi en 2004 sur lequel nous nous reposons ici. La représentativité a donc chuté de 35 à 8% dans l'arrondissement de Niakhar. Néanmoins, des ménages qui ont choisi dans les années 1990-2000 une stratégie d'investissement dans la culture de la pastèque subsistent aujourd'hui et enregistrent de hautes performances. Alors que les ménages de type 3 ne dépassaient le seuil de survie seulement grâce aux revenus extérieurs en 2004, aujourd'hui les revenus agricoles seuls sont supérieurs au seuil de survie. La culture de la pastèque, devenant plus rare au fur et à mesure des années, a profité à un petit nombre de ménages, mieux placés stratégiquement sur les échanges et pouvant répondre de façon équilibrée à la demande. Parallèlement, les ménages moins compétitifs ont dû abandonner la culture de la pastèque, faute de moyens. Certains ménages de type 4 (en décapitalisation) qui ont été interrogés pratiquaient il y a quelques années la culture de la pastèque mais l'ont arrêtée, ce qui confirme cette dynamique.

Comme on peut s'y attendre, les revenus dégagés par le système de culture sont en plus grande proportion dans le revenu total aujourd'hui qu'en 2004. Cependant, 85% du produit brut du système de culture est issu des cultures traditionnelles, et 15% de la culture de la pastèque. Le succès de la culture a permis aux ménages d'acquérir de la terre, et d'augmenter l'assolement et les rendements du mil afin d'accéder à l'autosuffisance alimentaire. Ensuite, l'arachide a pu à son tour être développée afin d'augmenter la rente des cuisines.

Les ménages ont aussi pu investir dans des animaux afin de créer une plus grande épargne, notamment pour pratiquer l'embouche, expliquant l'augmentation de la proportion des revenus issus du système d'élevage. A Sob par exemple, où le taux de ménages pratiquant la pastèque est de loin le plus élevé, est le village qui enregistre aussi le plus haut taux de pratique de l'embouche. Les ménages se diversifient dans le système de production grâce au capital et à leurs hautes performances. Les revenus extérieurs quant à eux sont en diminution : face à ces hauts revenus dégagés par les exploitations, les ménages ont pu se permettre d'envoyer moins d'actifs à la ville car ils sont désormais capables de nourrir plus de monde, et ils peuvent profiter de la main d'œuvre qui est proposé par ce retour à la terre. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de la description du type 3 qui a été faite en 2004.

Le type 3 regroupe les exploitations qui enregistrent les meilleures performances et les plus hauts revenus de la zone. Il est important de noter que ces performances sont relativement exceptionnelles aux vues de leur nombre, mais aussi des conditions dans lesquelles elles s'inscrivent : les opportunités seront difficiles à saisir pour les ménages qui souhaitent se lancer dans la culture de la pastèque face à la compétitivité et l'implantation solide des exploitations de type 3 qui la pratiquent encore.

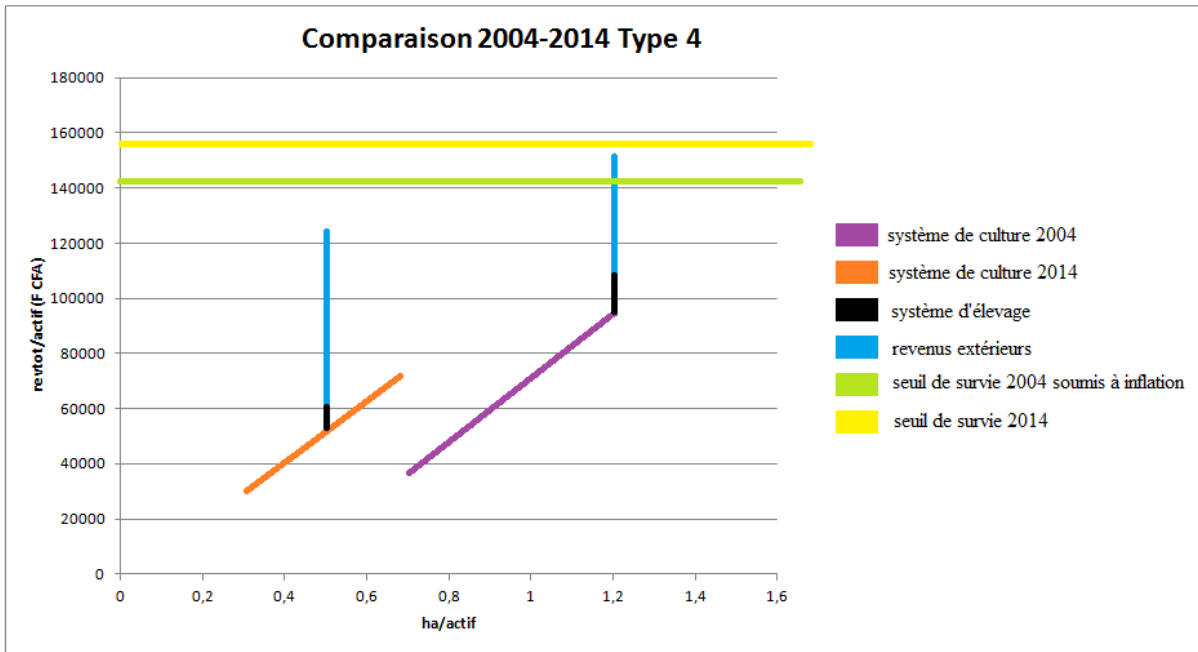


Figure 28-Comparaison du type 4 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014)

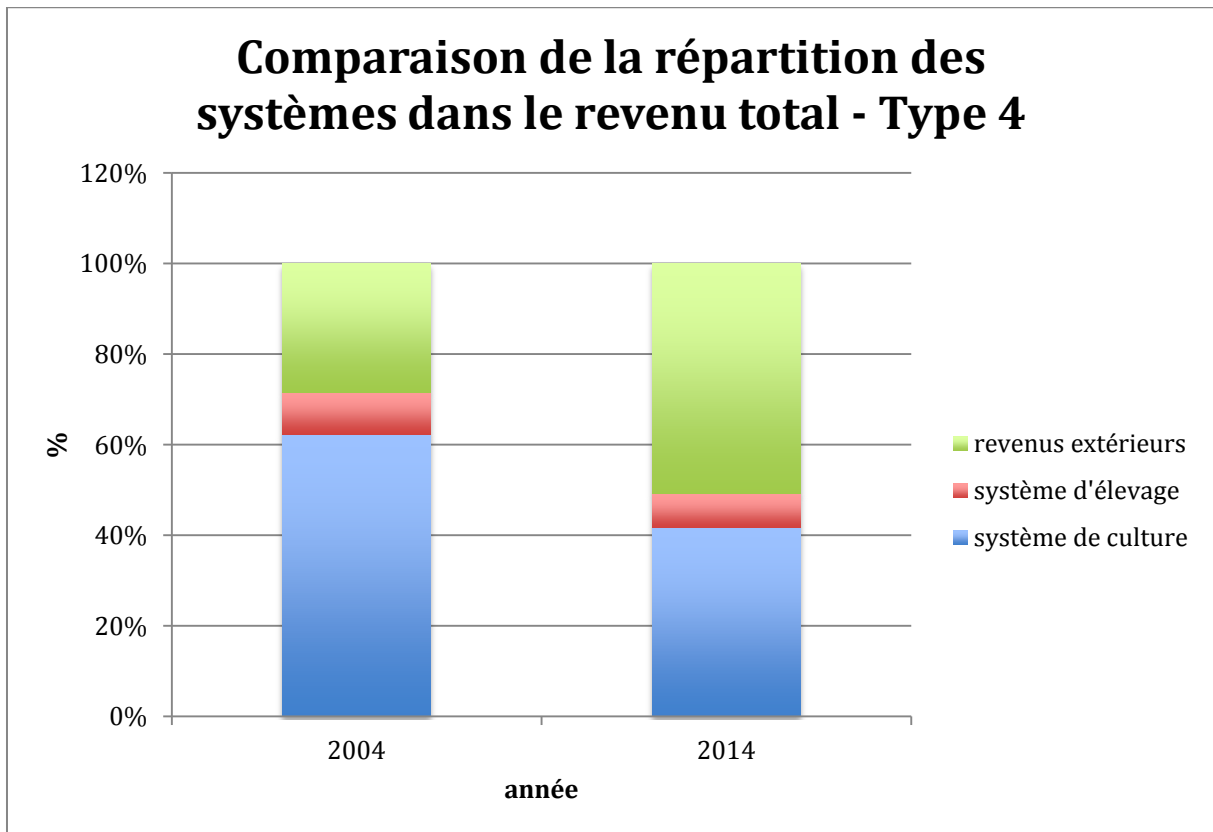


Figure 29-Comparaison Type 4 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014)

Type 4

On voit tout d'abord que les exploitations en décapitalisation ont moins de surface par actif en 2014 qu'en 2004. Actuellement, il y a en moyenne un actif de moins soit cinq, qu'en 2004. La surface par actif moyenne est passée de 0,8 à 0,5. Cependant, les droites représentant les revenus des systèmes de culture ont le même taux d'accroissement, les droites sont parallèles. La part des revenus liés aux systèmes d'élevage et agricole dans le revenu total des ménages a diminué (respectivement de 2% et de 20%), au contraire des revenus extérieurs qui ont largement augmenté (22%). Le revenu total est inférieur aujourd'hui à celui de 2004 : l'écart entre le revenu total et le seuil de survie s'est creusé.

Ces tendances à considérer dans leur ensemble s'expliquent. En 2004, le capital d'investissement était légèrement supérieur au seuil de survie. Plusieurs années de récoltes difficiles ou d'épidémies de bétail ont eu raison de cette légère avance des ménages sur leur comptabilité. Les exploitations en décapitalisation sont entrées en dynamique négative depuis 10 ans. Leur revenu total étant inférieur au seuil de survie, les ménages doivent investir pour nourrir l'ensemble de leurs actifs. Les animaux sont vendus ce qui explique la perte de bétail, et les terres ont été cédées pour pallier au besoin de financements urgent pour acheter de la nourriture en période de soudure, expliquant la perte de ressources foncières. Ces exploitations, qui ont été le plus touchées par la crise de l'arachide, continuent aujourd'hui leur dynamique de décapitalisation, tandis que l'assolement de la culture de l'arachide a étonnamment augmenté depuis 2004. Cela s'explique par les besoins de financement cités plus haut, et les mesures inefficaces mises en place par l'état. Certaines exploitations parviennent à vendre une petite partie de l'arachide. Une stratégie semble s'exprimer ici avec la forte hausse des revenus extérieurs. Face à la dégradation des conditions d'exploitation, les ménages se sont tournés vers d'autres sources de revenus, à la ville ou sur les marchés. Les revenus dégagés par la culture de l'arachide permettent aux actifs de se lancer par exemple dans le maquignonage pour les hommes, ou dans le banabana pour les femmes. En 2004, C. Gros et C. Reiff précisaient que les femmes étaient les principales actrices des stratégies pour faire face à la crise. (Nous verrons dans la PARTIE V comment cette situation a évolué et quelles en sont les conséquences.) Ainsi, les revenus issus du système de culture ne sont pas directement investis dans l'acquisition de nourriture pour compléter les rations en période de soudure, mais dans les activités extérieures afin de faire fructifier cet argent tout au long de l'année.

Bien qu'encore vulnérable, cette situation nouvelle devrait être observée dans les années à venir, afin de déterminer si ces stratégies sont viables, si elles permettront aux exploitations de redresser leurs revenus, et d'inverser la dynamique de décapitalisation qui est observée depuis plusieurs années.

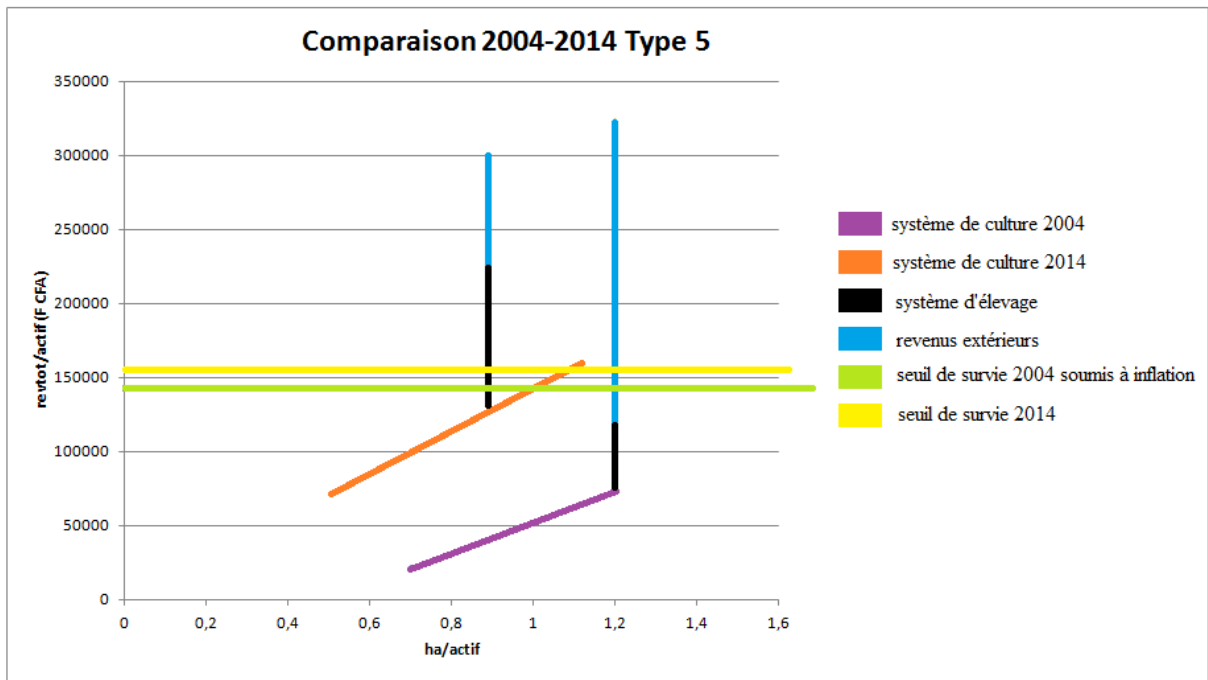


Figure 30-Comparaison du type 5 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014)

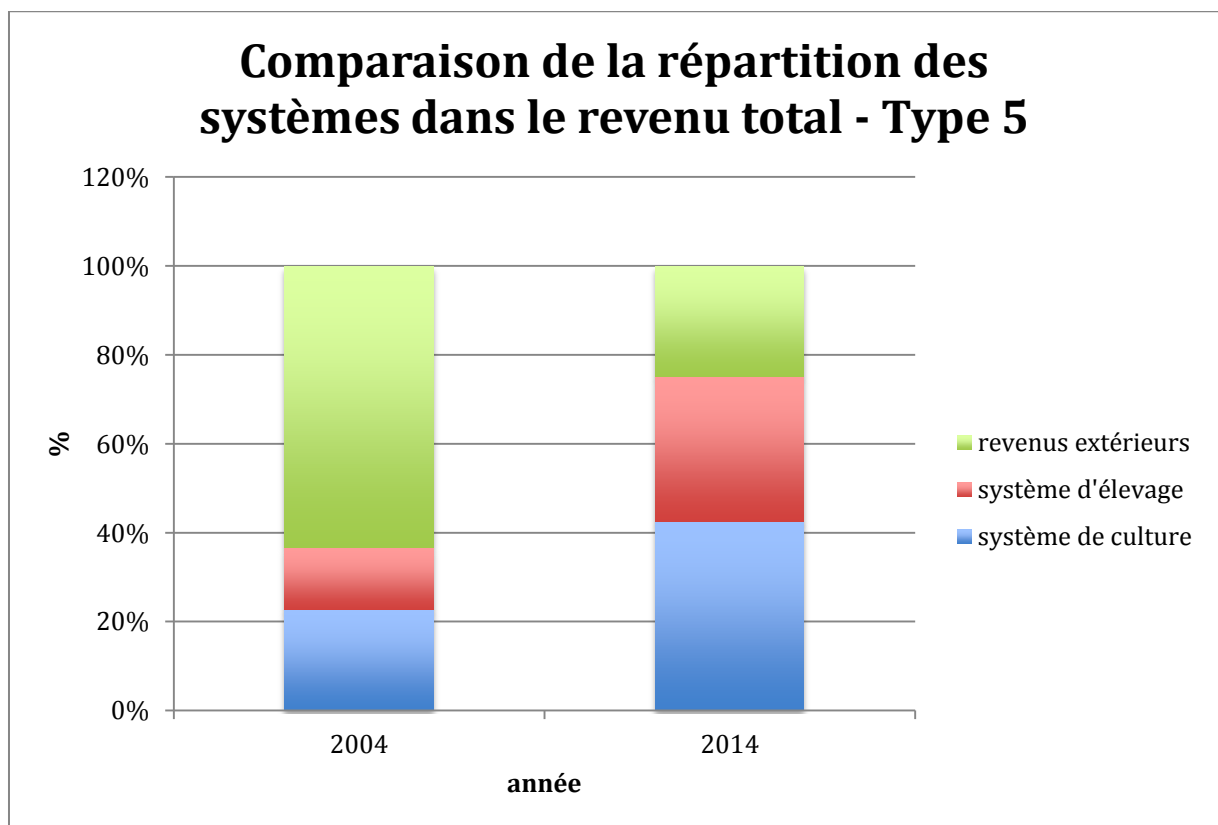


Figure 31-Comparaison Type 5 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014)

Type 5

La surface par actif est comparable en 2004 et en 2014 pour les exploitations de type 5 La surface par actif moyenne est comparable (0.75 en 2004, 0.9 en 2014). Cependant, le nombre moyen d'actifs par cuisine, même s'il reste le plus élevé sur l'ensemble de la typologie, est passé de 12 à 7 actifs aujourd'hui. . En 2004, ces exploitations avaient les superficies exploitées les plus grandes de la région, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Le revenu lié au système agricole est plus élevé en 2014 qu'en 2004. Les revenus du système de production permettent de dépasser le seuil de survie, ce qui n'était pas le cas en 2004. Cependant, le revenu total est inférieur aujourd'hui à celui de 2004. Cela s'explique par la baisse notable de la proportion des revenus liés aux activités extérieures de 38% en 10 ans. En 2004, les ménages avaient besoin de ces revenus afin de posséder un capital en investissement qu'ils n'atteignaient par avec les revenus de leur système de production seuls. Ils ont libéré des actifs pour qu'ils puissent pratiquer des activités plus rémunératrices à l'extérieur de l'exploitation et du village. Grâce au succès et à la rentabilité de l'embouche, les revenus extérieurs ont pu reculer. Il est étonnant de voir le niveau d'instruction des enfants de ces exploitations. Les ménages investissent dans la scolarité des enfants. L'abondance des animaux en embouche est telle que des têtes de bétail peuvent être « données » aux enfants qui doivent s'occuper de leur alimentation au retour de l'école. L'argent de la vente leur revient officiellement, mais c'est le chef de ménage qui gère la somme.

En 2004, les exploitations de type 5 cultivaient en moyenne 30% d'arachide et 70% de céréales. Les exploitations qui ont été enquêtées cultivent 65% de la surface en céréales et 35% en arachide, ce qui est relativement comparable. On note une légère augmentation de la surface en arachide, qui correspond à l'augmentation des revenus du système de culture par hectare et par actif. En effet, les revenus du système de culture au contraire ont quant à eux augmenté, ce qui s'explique par la nette augmentation de la fumure organique fournie par l'embouche ovine et bovine, ainsi que par les machines qui sont plus disponibles aujourd'hui qu'en 2004. L'augmentation de la fumure organique, du nombre de machines. De plus, comme C. Gros et C. Reiff le précisaient en 2004 les exploitations pouvaient investir dans l'achat de semences d'arachide de qualité. L'absence de besoins de financements en période de soudure a renforcé cette tendance, augmentant les rendements et les revenus.

Les ménages qui appartiennent au type 5 sont, après ceux qui pratiquent la pastèque, les plus performants de la région.

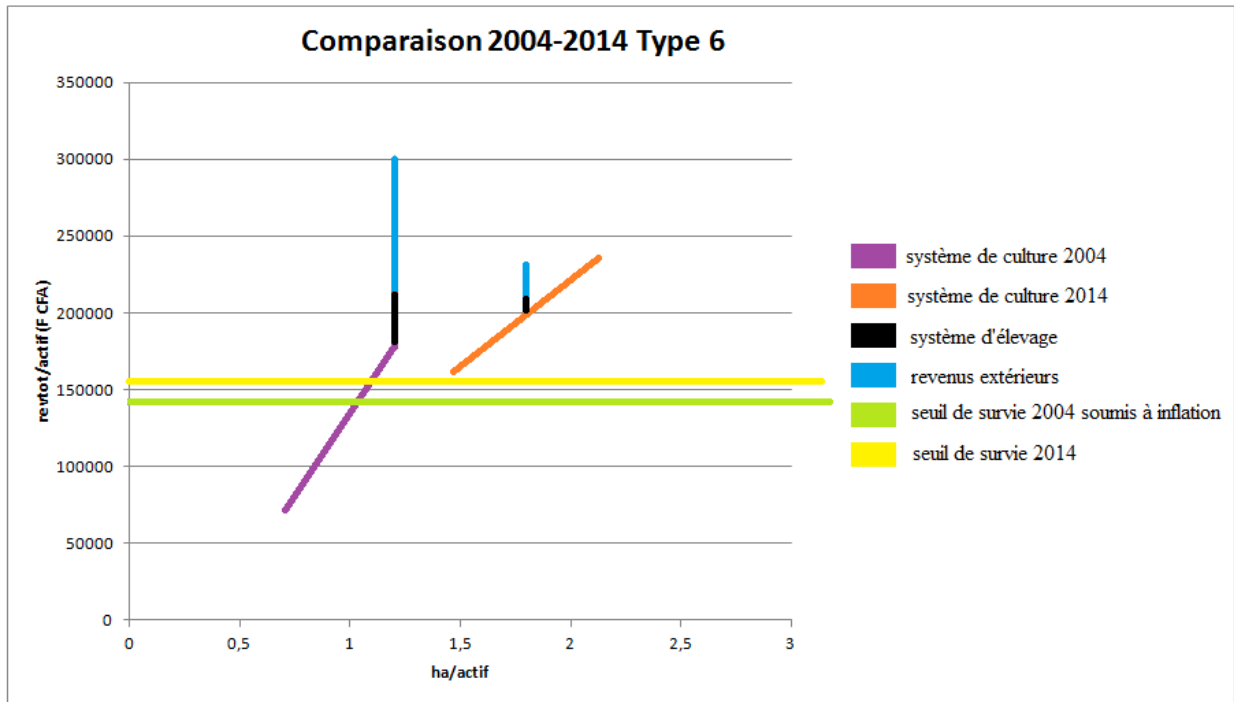


Figure 32-Comparaison du type 6 entre 2004 et 2014 (C.Gros & C.Reiff, 2004. Maffray, 2014)

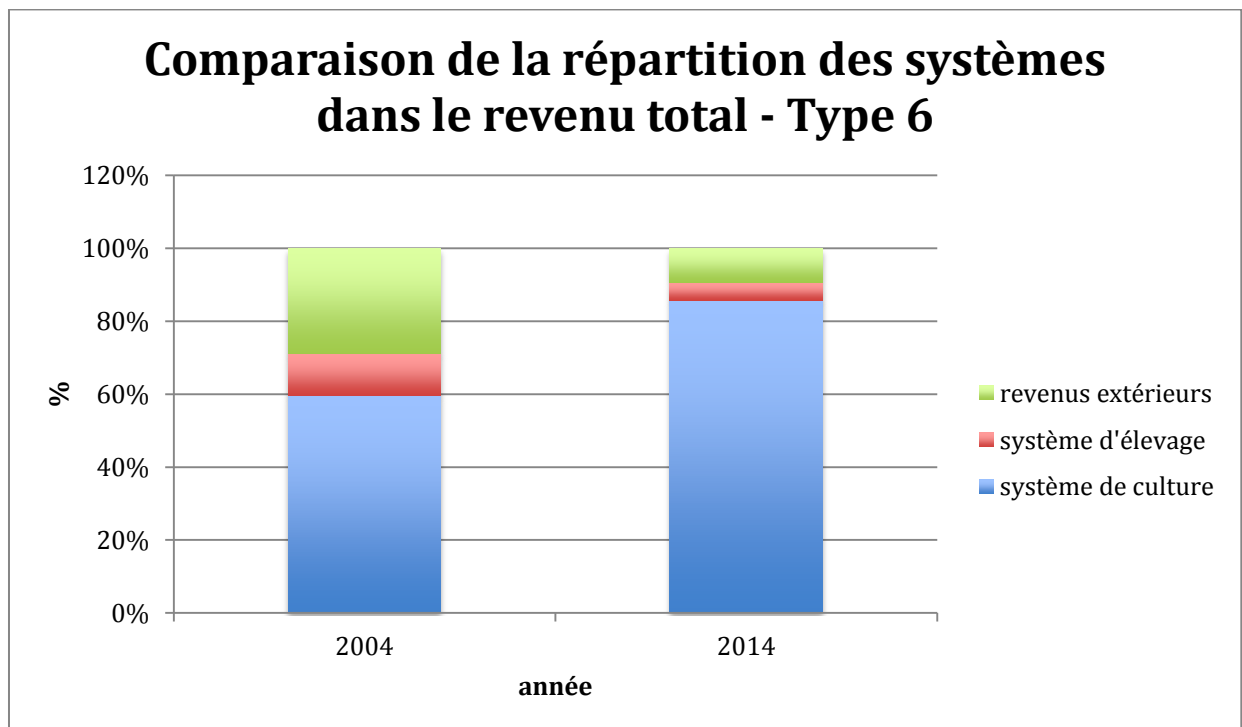


Figure 33-Comparaison Type 6 de la répartition des systèmes dans le revenu total (C. Gros & C. Reiff, 2004. Maffray, 2014)

Type 6

L'évolution des exploitations de type 6 est relativement comparable à celle de la pastèque (type 3). Leur représentativité a par contre moins diminué (passant de 5 à 2% des exploitations de l'arrondissement de Niakhar). La dynamique de spécialisation et de renforcement de la stratégie liée au maraîchage est cependant la même. On voit que les surfaces ont augmenté par actif du ménage. Le nombre d'actifs moyen a très largement diminué, passant de 12 à 4 selon les enquêtes réalisées en cette année, expliquant cette augmentation de surface par actifs. Comme pour le type 5, les exploitants interrogés investissent dans la scolarité et les études des jeunes, réduisant le nombre d'actifs agricoles dans l'exploitation. De même, comme pour le type 5, le revenu total des exploitations de type 6 a diminué, phénomène dû à la baisse des revenus extérieurs.

Il est très intéressant sur ce type d'exploitations de se pencher sur le graphique de répartition des revenus selon les systèmes de production et des revenus extérieurs. La culture maraîchère s'est intensifiée, impliquant un temps de travail accru en saison sèche. Le maraîchage permet une production toute l'année. Les activités extérieures ont été délaissées afin de favoriser les cycles maraîchers tout au long de l'année, ce qui a pour conséquence la diminution des revenus extérieurs, au profit du système de production agricole. Les investissements en capital ont été transférés sur les traitements chimiques et l'engrais, dépense conséquente pour la pratique du maraîchage.

En 2004, les cultures céréalières occupaient 85% de la surface totale, l'arachide 13%, et la pastèque et le maraîchage 2%. En 2014, la moyenne de la part de ces surfaces s'élève respectivement à 77%, 22% et 4%. La proportion des terres dédiée aux céréales a diminué, au profit de l'arachide et du maraîchage, augmentant la rémunération du système de culture.

Les revenus issus du système d'élevage ont diminué : cela s'expliquerait selon les enquêtes réalisées en 2014 par le fait que l'un des rares ménages ayant ouvert un compte épargne soit une exploitation de type 6. L'argent dégagé, au lieu d'être investi dans du bétail, est déposé sur un compte. La forte capacité de financement de ce type d'exploitation leur permet d'acheter de la viande ou du poisson au quotidien. Les têtes de bétail qui sont conservées permettent l'apport de la fumure organique nécessaire aux champs d'arachide et de mil. Ces exploitations achètent systématiquement de l'engrais pour compléter les intrants.

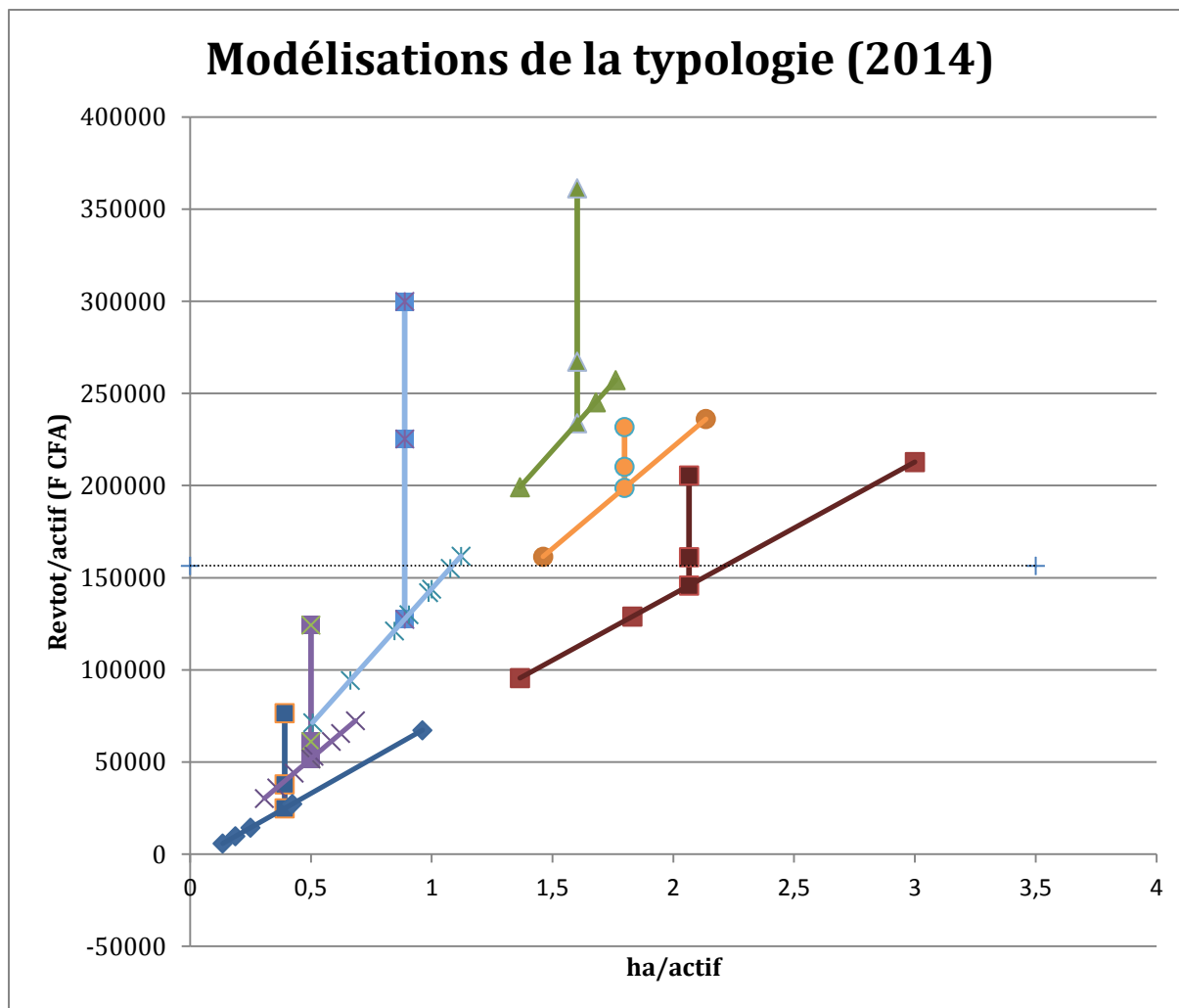


Figure 34-Modélisation des différents types de la typologie actualisée (Maffray, 2014)

PARTIE III : Organisation genrée de la société Sereer : société, agriculture et économie familiale.

1. ORGANISATION FAMILIALE

A. UNITE D'EXPLOITATION : LA CUISINE ("NGAK")

Le groupe domestique est appelé cuisine (« ngak ») ou ménage. C'est l'unité d'exploitation, de décision, de gestion, de technique, de socialisation et d'organisation de la population Sereer du Sine.

a. Organisation et division spatiale

Chaque village est composé de quartiers, eux-mêmes divisés en unités de résidence appelées concessions (« mbind »). Les concessions sont délimitées par une palissade de tiges sèches de mil. Au cœur de ces concessions, il existe un ou plusieurs groupes domestiques, ou cuisine(s). Nous utiliserons par la suite les deux termes de « cuisine » et de « ménage » pour nommer l'unité d'exploitation.

Dans chaque cuisine, la stratégie commune de l'ensemble des membres adultes, ou actifs, se partage en quatre axes :

- produire des céréales pour accéder à l'autosuffisance alimentaire
- produire des cultures de rente pour obtenir un revenu agricole,
- pratiquer l'élevage comme moyen de thésaurisation et de valorisation,
- travailler à l'extérieur de la cuisine afin d'obtenir des revenus extra-agricoles.

Les articulations, les liens et les dépendances entre ces quatre points sont à la responsabilité de chaque ménage, et caractérisent les stratégies des cuisines. Leur teneur et leur évolution ont été présentées dans la partie III.

Plusieurs générations cohabitent dans une cuisine. La lignée agnatique est conservée au sein de la même cuisine au fil des générations, puisque la loi de résidence est virilocale, c'est-à-dire que les femmes rejoignent la cuisine de leur mari après leur mariage.

Dans chaque cuisine, un adulte est responsable de l'ensemble des occupants de cette cuisine (chef de cuisine), et la présence de femmes est systématique afin de remplir les tâches domestiques.

Le matériel agricole et les terres sont mis en commun pour l'ensemble des actifs de la cuisine. Des ordres d'attribution, de passage et de priorité sont respectés, influençant les rendements des parcelles en fonction des affectations aux individus.

Les dépenses se font à l'échelle de la cuisine : alimentation, scolarisation, santé, vêtements, etc. C'est le chef de cuisine qui a la responsabilité de subvenir aux besoins de l'ensemble de sa cuisine. Les actifs l'aident en versant une partie de leurs revenus agricoles ou extérieurs ou en dépensant leurs revenus pour leurs propres petits besoins, allégeant le budget général du ménage.

Les critères de rationalité économique ne peuvent à eux seuls expliquer les phénomènes de fission, d'organisation et d'accueil des cuisines. Le lien social et la solidarité familiale sont déterminants et doivent être pris en considération, parfois davantage même que la rationalité économique. Suite à un conflit, un membre de la famille peut choisir de quitter la cuisine et

d'en créer une nouvelle, et l'accueil traditionnel des neveux utérins peut se faire malgré une situation récurrente de soudure et un manque de ressources céréalières.

La cuisine est composée d'au moins un adulte, et des femmes et hommes adultes ou non apparentés et/ou dépendants de cet adulte. Il existe une typologie de 8 groupes domestiques dans la région Sereer du Sine (Lericollais, 1999) :

Tableau 9-Typologie des groupes domestiques en pays Sereer (D'après Lericollais et Guigou, 1999)

Catégorie	1	2	3	4	5	6	7	8
Descriptif	Femme seule	Femme chef de cuisine, et dépendants*	Ménage monogame ou polygame	Homme adulte et dépendants	Ménage monogame ou polygame, dépendants*	Deux hommes adultes appartenant à des générations successives, et dépendants*	Deux hommes adultes au moins appartenant à la même génération, et dépendants*	Deux hommes adultes au moins, parents utérins, et dépendants*

*dépendants : Ce terme regroupe les femmes apparentées avec ou sans enfant, les hommes non adultes, et les enfants.

A la lecture de cette typologie, on remarque que les différentes catégories sont déterminées par la situation matrimoniale et la présence ou l'absence d'un homme adulte.

Il n'existe pas de noyau conjugal dans les catégories 1, 2 et 4. Cela s'explique par des événements contingents comme le décès du conjoint, la migration, un divorce. Ces situations peuvent être de court terme (remariage, retour au domicile à chaque hivernage), ou s'étendre sur plusieurs années (Aîné garçon qui atteint l'âge adulte).

La complexité de ces unités d'exploitation sera abordée dans cette étude par l'outil d'observation des relations de genre, qui permettront de saisir les dynamiques sociales et hiérarchisées qui ont cours au sein des cuisines.

b. Chef de cuisine : rôle et représentations

Le chef de cuisine est la personne qui prend les décisions, qui est responsable des personnes qui lui sont rattachées dans la cuisine, qui est la figure d'autorité et de négociation de la cuisine. Le chef de cuisine a pour rôle de subvenir aux besoins de ses femmes, de ses enfants, de ses parents, et de tout autre membre de sa cuisine. Il est le responsable de la production agricole, et de l'administration des biens, des richesses et des ressources.

Le chef de cuisine est en principe l'homme le plus âgé du ménage qui a un lien de parenté agnatique avec le précédent chef de cuisine. Le fait qu'un homme soit vieux et malade ne remet pas en question sa représentation. Le rôle peut cependant être transmis officieusement à l'homme adulte le plus à même d'endosser cette responsabilité.

Lorsque la conjoncture ne permet pas à un homme adulte d'assumer ce rôle, par exemple suite à la mort ou le départ en migration à long terme du chef de cuisine, une femme adulte peut

soit assurer ces fonctions, soit quitter la concession et rejoindre le ménage d'un membre de sa famille utérine avec ses enfants pour être sous la responsabilité d'un nouveau chef de cuisine. Le rôle de chef de cuisine subit une discrimination de genre très forte.

Cela peut s'expliquer par plusieurs faits, sociaux avant tout. Tout d'abord, la gestion économique du budget familial n'est pas confiée aux femmes. Elles ne gèrent d'ailleurs que très peu d'argent elles-mêmes.

« La femme gaspille si elle a l'argent, donc l'homme le garde ». (Y.D., Sob)

Si une femme gagne plus d'argent que son mari ou que le chef de cuisine, les membres du ménage le taisent aux autres habitants du village. C'est une femme qui subvient aux besoins du ménage et qui remplace dans les faits le rôle du chef de cuisine, mais elle va confier son argent à son mari qui l'administrera. (Bop, 1995)

De plus, la transmission des terres se fait par voie patrilinéaire. Si une femme administre et gère des terres, elle est susceptible de se mettre en conflit avec la famille de son mari, puisque le fonctionnement résidentiel est virilocal. Ainsi, la sphère de décision et de gestion est gardée au sein de la patrilinéarité, excluant donc les femmes qui ont rejoint le domicile conjugal.

c. Le mariage

Le mariage est une institution clairement fondatrice de la société sénégalaise et sereer. Il permet l'accès à la majorité sociale, et constitue un événement majeur dans la vie des femmes comme des hommes. Un individu en âge mais non marié est mal considéré, les passages en période de célibat après un divorce ou un décès par exemple sont courtes. (Adjamagbo, Antoine, & Dial, 2008)

Dans le mariage, les femmes sont assujetties à la domination économique de leur mari. Elles ont un devoir d'obéissance et d'abnégation, et sont traditionnellement rattachées au rôle de reproduction, au contraire de l'homme qui lui est associé au rôle de production. Ces statuts impliquent une dépendance financière et sociale des femmes. L'inégalité des statuts entre les conjoints, poussée par une société islamisée, est largement considérée et pratiquée comme une norme de l'organisation sociale sereer. « L'idéologie de la dépendance » des femmes est une condition souhaitée par les femmes dans le mariage, (Adjamagbo, Antoine, & Dial, 2008) comme il l'a été constaté sur le terrain :

Une des questions des enquêtes exploratoires concernait la perception des femmes pour un « mari idéal », et une forte relation de dépendance est soulevée, parfois inconsciemment. Elles espèrent avant tout que leur mari les aide, qu'elles aient de l'argent grâce à lui, qu'il leur fournisse tout ce dont elles ont besoin. Elles souhaitent ne pas avoir honte devant leur famille, leurs voisins. Après cette précision économique viennent des qualités liées aux sentiments : ce mari doit les aimer, les écouter, aimer ses enfants et sa famille entière, ne pas les frapper.

Les règles du mariage ont été assouplies. Aujourd'hui, les jeunes gens peuvent intervenir dans le choix de leur époux ou épouse. Cette liberté acquise est cependant soumise à une pression sociale, traditionnelle et familiale qui persiste. Par exemple, il est demandé aux jeunes gens de respecter la règle d'endogamie ethnique, c'est-à-dire de se marier avec un ou une sère. (Mondain, Delaunay, & Adjamagbo, 2005) De plus, les discriminations de caste limitent les échanges matrimoniaux entre les familles. Par exemple, les anciens griots et forgerons ne sont pas assez considérés pour se marier avec les personnes d'anciens groupes statutaires plus élevés (nobles, guerriers).

d. Virilocalité

Lorsqu'une femme se marie, elle rejoint la concession et le ménage de la famille de son mari pour y vivre avec lui. L'arrivée d'une femme dans le ménage correspond à une main d'œuvre domestique jeune et dynamique, qui remplacera les anciennes femmes de la cuisine (mère du mari et ses coépouses). Les femmes sont donc très attendues par leur belle-famille. Pendant la majeure partie de sa vie d'épouse, la femme va travailler pour, en vieillissant, être remplacée par les nouvelles femmes actives arrivant au sein de sa cuisine. Il existe donc une pression forte sur la présence des jeunes mariées dans le ménage de leur mari, réduisant ainsi leurs possibilités de circulation et d'activités, de leur propre mariage jusqu'au mariage de leurs fils et l'arrivée de ses belles-filles.

Des séparations conjugales physiques entre l'homme qui travaille en migration et la femme qui reste pour aider sa belle-famille peuvent aussi survenir (cas des femmes considérées « chef de ménage » par l'enquête ESCAPE, mais qui ne l'étaient pas en réalité). Les enquêtes ont montré que dans le cas où il y a un manque de terre dans la concession familiale, le couple séparé de sa cuisine initiale a finalement plus de risques de se retrouver dans une situation encore plus vulnérable que celle qu'il a quittée. En effet, le lien familial et de solidarité permettent la distribution de terres de rente. Plus le lien familial est éloigné, moins il y aura de parcelles de rente proposées aux arrivants, car le foncier est saturé dans la zone d'étude. Une femme interrogée (A.S.D., Diohine) a ainsi expliqué qu'elle a beaucoup déménagé avec son mari au cours de sa vie, construit plusieurs concessions, pour revenir enfin chez le père de son mari pour avoir enfin accès à un peu de terre. Un couple qui quitte la cuisine d'origine du mari pour manque de terre doit finalement s'éloigner des activités agricoles pour mettre en place des activités commerciales ou salariales et s'assurer un revenu.

Certaines femmes ne partent pas en mariage ou retournent dans la concession de leurs parents si l'un des deux est souffrant et qu'aucune femme n'est disponible sur place pour s'occuper d'eux. Si la femme quitte la concession de son mari, comme il l'a été expliqué plus haut, la main d'œuvre féminine diminue. Le départ doit être compensé par la présence d'autres femmes encore en âge de travailler dans la famille du mari, c'est-à-dire les coépouses ou les belles-filles. La femme demande donc à la famille de son mari la permission de quitter leur cuisine.

Les femmes qui sont chef de cuisine sont dans la majeure partie des femmes restées dans la concession conjugale après le décès de leur mari et le départ de leurs coépouses, et sont les seules adultes responsables résidentes. Ces femmes ont choisi de rester pour conserver les terres pour leurs enfants, plutôt que de rentrer dans la concession de leurs parents. En effet, la transmission des terres se gérant dans la patrilinéarité, elles ne peuvent selon l'organisation traditionnelle pas devenir propriétaire. C'est le frère, ou le neveu du défunt chef de cuisine qui hérite alors des parcelles selon la tradition, mais avec le droit moderne, sa progéniture peut bénéficier de l'héritage. Dans ce contexte, la tradition s'impose encore : ce sont les fils et non les filles du chef de cuisine qui peuvent accéder aux ressources foncières. Lorsque le fils est trop jeune pour hériter, les terres risquent d'être récupérées par un membre de la famille agnatique qui ne vit pas dans la concession et qui n'appartient pas à la cuisine. Au fil des années, la propriété peut être perdue pour les enfants du premier chef de cuisine, au profit des enfants de son frère. En choisissant de rester sur place, et de devenir chef de ménage, la femme assure une main mise sur les terres et limite le risque de perte de celles-ci pour ses fils.

Dans ce genre de situation, la femme chef de ménage qui se remarie ne rejoint pas le domicile conjugal, et reste dans la cuisine de son ancien mari. Cela explique pourquoi ces femmes sont

souvent les secondes ou troisièmes épouses : elles n'ont pas besoin de contribuer à la main d'œuvre féminine dans la cuisine de leur nouveau mari.

e. Polygamie

Sur les femmes interrogées au cours des enquêtes exploratoires, 21 femmes sur 28 donc une grande majorité, possèdent ou possédaient une ou plusieurs coépouses. Le fait que les femmes interrogées soient pour la plupart âgées n'a pas permis de bien évaluer les rapports entre elles, qui semblaient cordiaux, amicaux. Le temps a peut-être effacé les querelles et jalousies. Les jeunes filles rencontrées lors de discussions informelles, par contre, étaient toutes contre le principe de polygamie et ne semblaient pas vouloir l'accepter au sein de leur couple. Une question que l'on peut donc se poser est : la polygamie est-elle vouée à disparaître avec les nouvelles générations ? Cependant, de récents travaux dans la zone ont permis de montrer que la polygamie, malgré les périodes de crise, tend à subsister. (Mondain N., 2004) Les conditions sociales et économiques ne remettent pas en cause voire maintiennent cette institution conjugale. Ce sont finalement les formes prises par ces unions qui ont changé ; Le fait d'avoir plusieurs femmes permet de multiplier les accès aux revenus extérieurs, de favoriser la migration et d'augmenter la main d'œuvre agricole. La polygamie semble d'ailleurs « bien correspondre à un mode d'organisation sociale parfaitement adapté aux structures de la production dans cette zone ». (Adjmagbo, Delaunay, Lévi, & Ndiaye, 2003)

L'islam pratiqué au Sénégal encourage à la polygamie, et même si le christianisme le déconseille, de nombreux chrétiens la pratiquent. La tradition et la religion ont une emprise forte sur le régime matrimonial en zone rurale. En ce qui concerne la lutte contre la polygamie, les jeunes femmes font pression sur leur mari après leur mariage traditionnel pour que leur mariage auprès de l'état se fasse en qualité de monogame (au moment de signer le contrat de mariage, il y a le choix entre le mariage mono et polygame). Une femme peut donc refuser de se marier auprès de l'état tant que son mari n'accepte pas de renoncer au mariage polygame. S'engage alors un conflit d'intérêt auquel les enquêtes formelles et informelles n'ont pas apporté d'issue plus probable qu'une autre.

f. Divorce et violences conjugales

Le divorce est de plus en plus répandu et est clairement bien accepté par les familles et la société. La dot donnée par la famille du mari à la famille de la mariée scelle le contrat entre les familles. En cas de divorce, cette somme doit traditionnellement être rendue intégralement, ce qui est rarement fait réellement. Pourtant, aujourd'hui, une stratégie familiale consiste à ne pas exiger de dot élevée, afin que si la femme veut divorcer peu de temps après son mariage, la dot pourra être remboursée rapidement et le divorce prononcé aussi vite. C'est une mesure de protection familiale de plus en plus répandue à la faveur des jeunes mariées.

Au cours des enquêtes de terrain, il a été demandé aux femmes et aux hommes dans quelles conditions est-ce qu'un divorce peut survenir. Les réponses regroupent en majorité deux raisons principales : si l'homme ne subvient pas aux besoins de sa femme et de sa famille, et en cas de violences conjugales. Lorsqu'il y a divorce, les femmes ne restent pas longtemps célibataires. Il n'y a aucune étude réalisée sur les violences conjugales dans la zone de notre étude. Cependant, dans la ville de Kaolack et à Dakar, des données sont disponibles grâce au Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et aux travaux de Fatoumata Bintou Kebe auprès du point d'écoute des femmes battues de l'APROFES à Kaolack.

Une femme sur quatre serait victime de violences conjugales au Sénégal en raison d' « une culture d'impunité profondément ancrée et de l'inertie du gouvernement ». (IRIN, 2008)

Selon les données du centre des « points d'écoute » au Sénégal 75% des violences subies par les femmes seraient conjugales. D'après cette même étude, les chiffres sont en hausse entre 2006 et 2009, passant de 131 à 203 cas de violences déclarées. (Ly, 2011) Ces chiffres sont à prendre avec recul : les violences conjugales peuvent se multiplier et se diversifier (physiques, mais aussi psychologiques), tout comme la volonté des femmes battues de réagir peut avoir augmenté avec le bouche à oreille, la disponibilité du centre et le renforcement des mesures de prise en charge par celui-ci.

Au cours des enquêtes de terrain, le sujet a été abordé. Il semble que ces violences aient diminué entre les générations, selon les personnes interrogées sur leur perception de l'évolution de la tendance. Cependant, ce fait ne peut être vérifié, il n'est que déclaratif. Un fait reste sans appel cependant. 100% des femmes interrogées affirment que si leur meilleure amie se confiait à elles et avouait subir des violences conjugales, la solution première serait de « rentrer chez soi », car « le mariage est difficile ». Cette réponse unanime montre les difficultés des femmes dans la communauté de Niakhar de prendre en main leur condition et de réagir si elles sont battues. Socialement, il est compliqué de faire valoir ses droits car le mariage n'est pas toujours reconnu par la loi s'il n'a été célébré que religieusement. De plus, la pression familiale et de l'entourage découragerait les volontés féminines de réagir.

Malgré tout, les violences conjugales sont en baisse dans la zone selon les femmes interrogées. Plusieurs raisons de cette supposée diminution ont été évoquées, reprises plusieurs fois par diverses enquêtées :

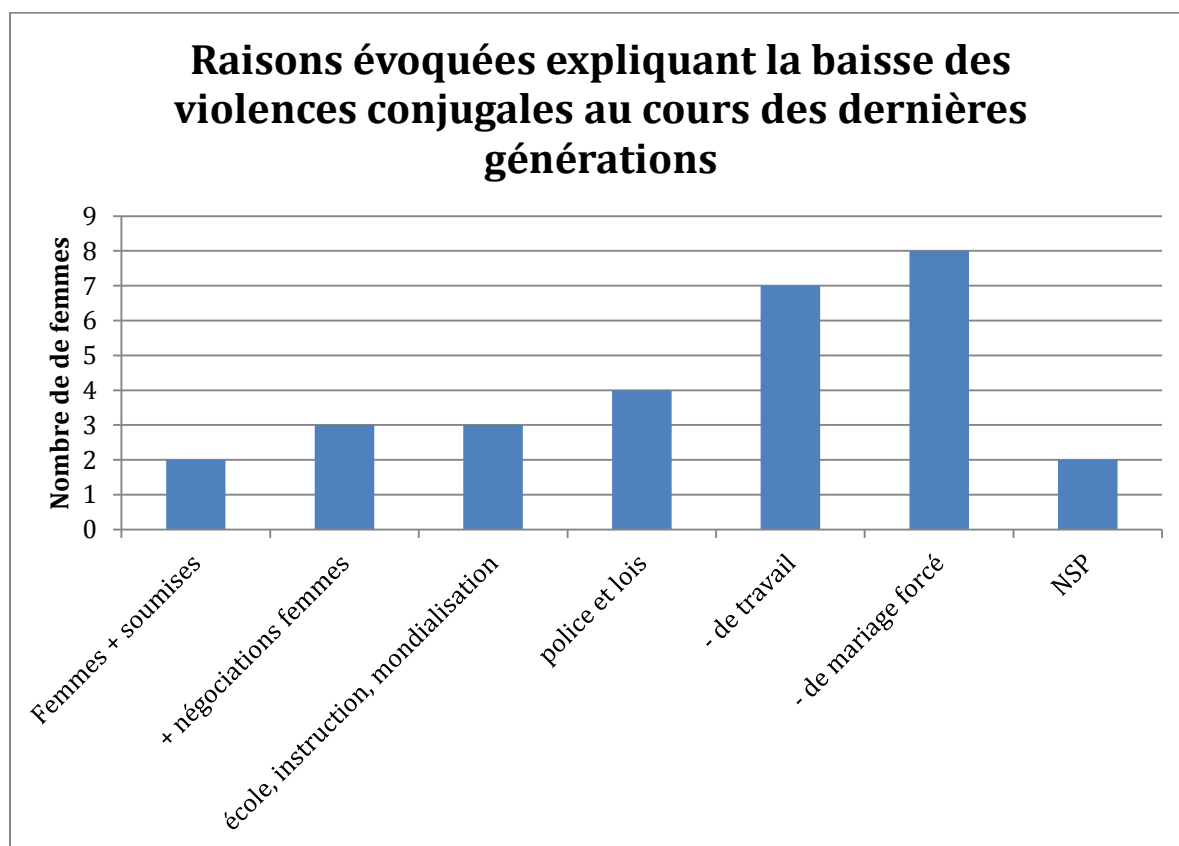


Figure 35-Raisons évoquées expliquant la baisse des violences conjugales au cours des dernières générations (Maffray, 2014)

Deux femmes ont répondu que les femmes aujourd’hui sont plus soumises qu’avant, ce qui explique la baisse des violences conjugales. Trois femmes parlent de davantage de pouvoir de négociation pour elles, autant que celles qui considèrent que l’école, l’instruction et la mobilité ont apporté à la société sereer des arguments expliquant la baisse des violences conjugales. Viennent ensuite les arguments de la police et des lois, de la baisse du travail domestique des femmes (la totalité du travail peut être faite aujourd’hui puisqu’il y en a moins, impliquant moins de conflit conjugaux), et enfin la disparition des mariages arrangés et forcés (le couple se connaît avant de se marier, limitant les conflits dans le mariage). Deux femmes ont quant à elle assuré ignorer les raisons qui expliqueraient la baisse des violences conjugales.

On peut remarquer ici que la moitié des femmes considèrent que les violences conjugales se tarissent pour des raisons internes à l’évolution de la société sereer et au ménage : mariages consentis acceptés, plus de négociation de la part des femmes pour certaines, plus de soumission pour d’autres. L’autre moitié au contraire considère l’évolution du monde qui les entoure et l’intervention du monde extérieur sur les violences conjugales : moins de travail grâce aux technologies, la législation, la radio, l’école, la migration...

A Kaolack, le tableau suivant a été présenté comme illustrant les raisons évoquées par les victimes expliquant les facteurs de vulnérabilité qui les ont menées à devenir des femmes battues :

Tableau 10-Facteurs de vulnérabilité déclarés par les femmes battues (D. Ly, 2011)

Facteur de vulnérabilité	Nombre	Fréquence
Position de dominée	13	33
Manque de revenu	8	19
Méconnaissance des droits	5	14
Analphabétisme	6	14
Faiblesse physique	4	10
Ne sais pas	4	10
TOTAL	40	100

Enfin, en ce qui concerne les raisons de la non dénonciation de ces violences, la première est celle de la peur du divorce (30%) qui mettrait la femme et ses enfants dans une instabilité économique certaine et qui les priverait de ressources foncières et de revenus agricoles directs. La crainte de commérage (23%) est l’autre raison principale évoquée : elle peut être reliée à la pression sociale et familiale qui s’exerce dans le cas de conflits conjugaux.

Les violences conjugales persistent aujourd’hui auprès des femmes qui subissent une situation vulnérable. Celle-ci peut être liée à leur position sociale de dominée (dernière coépouse par exemple), sa situation économique, ou enfin son niveau de scolarisation ou de connaissance sur le sujet. Parallèlement, l’amélioration de ces situations violentes ressenties par les femmes s’explique par des interventions et des mutations aussi bien intrinsèques qu’extérieures à la société Sereer.

B. OPPORTUNITES ET CONTRAINTES SOCIALES FEMININES : RECITS DE VIE

a. Opportunités des jeunes filles

Dans la zone d'étude, il existe une vingtaine d'écoles dites dans le système « formel » (éducation publique nationale), 17 écoles coraniques ou arabo-coraniques, et de nombreuses classes d'alphabétisation. (Chippaux, 2005). Les filles représentent 45% des élèves en primaire, 35% au collège et 28% au lycée. L'intégralité des statistiques sur le Sénégal montrent les jeunes filles systématiquement moins scolarisées que les garçons, avec un taux d'abandon largement supérieur à eux chaque année. (Ndiaye, 2013) (Moguéro, 2011)

Parallèlement, les mères espèrent pour leurs filles ou petites filles qu'elles aillent assez loin dans les études pour trouver un travail administratif (« *palasse* »), à la ville le plus souvent car il n'y a pas ou peu d'administration dans les villages. Les seuls métiers non agricoles de la zone sont ceux de la santé ou de l'enseignement. En espérant cela pour leur fille, les femmes ont l'idée implicite qu'elles ne rejoindront pas la concession de la famille de leur mari pour pratiquer l'agriculture, mais plutôt qu'elles habiteront dans un logement en ville. Cependant, quand la question de leurs belles-filles est évoquée à ces mêmes femmes, elles affirment ne pas accepter qu'elles travaillent à la ville plutôt que de venir les remplacer dans les travaux domestiques. Sachant qu'une grande partie des mariages respectent l'endogamie ethnique, la situation pour les jeunes femmes est donc bloquée par les obligations et organisations familiales en place. Cela réduit voire anéantit les possibilités de mobilité des femmes, alors qu'elles sont considérées comme positives pour les jeunes femmes, fortes de promesses d'évolution professionnelle et des opportunités que la vie rurale agricole ne possède pas.

Lorsqu'il est demandé aux femmes ce qu'elles espèrent pour leur fille ou petite-fille, « un bon mari » n'est pas la réponse qui leur vient le plus rapidement à l'esprit, elles oublient même parfois de le mentionner. Leur fille doit avant tout être en bonne santé, et se débrouiller par elle-même pour bien réussir : aller à l'école, faire des études, être obéissante, concentrée. Elle ne dépend alors de personne, ce qui est étonnant aux vues des organisations de dépendance et d'abnégation subies par les femmes présentées ci-dessus.

Il a été remarqué que lors de la demande de description aux femmes âgées de la « vie parfaite » menée par une jeune fille aujourd'hui, celles-ci s'arrêtaient systématiquement dans la description juste avant ou juste après le mariage. Elles n'avaient rien à ajouter sur le reste de la vie de ces femmes après le mariage.

« Mon mari a donné à ma fille un magasin quand elle a arrêté l'école et avant qu'elle ne se marie. Aujourd'hui, elle a une vie que je n'aurais pas espéré avoir, elle fait ce qu'elle veut »
(P.D., Diohine)

La réussite d'une femme se jouerait donc avant son mariage. Cette idée est renforcée par le fait que les femmes qui ont mentionné un « bon mariage » comme un élément notable d'une vie idéale pour une jeune fille ont expliqué qu'il y a deux types d'éducation pour elles : L'éducation à l'école leur permet de se lancer dans les études et de pouvoir obtenir un bon travail, à la ville. Si jamais elles échouent dans les études, les jeunes filles doivent se renforcer dans l'éducation aux travaux domestiques, pour faire un bon mariage. Le mariage est vu comme une alternative à l'échec dans les études.

b. Plannification

Quand il était demandé le nombre d'enfants idéal, les femmes ont pour la plupart répondu « que cela dépendait de la volonté de Dieu », ou « le plus possible ». Il y a donc une



Photo 1-Tri du mil

déresponsabilisation encore présente dans les esprits des femmes âgées en ce qui concerne la planification familiale. Néanmoins, les femmes plus jeunes étaient plus aptes à donner un chiffre, qui était compris entre 4 et 10. On peut supposer qu'entre les générations, une modification de la mentalité quant à la planification familiale s'opère.

Au contraire, il a été demandé par la suite aux femmes interrogées quels étaient les obstacles à éviter pour une jeune fille. Cette question a été difficilement cernée par les enquêtées. De plus, elles assimilaient souvent la jeune fille fictive à leur propre fille ou petite-fille, ce qui bloquait l'imagination dans ce qui se fait de « pire ». Néanmoins, un discours récurrent a pu se dégager. Les jeunes femmes se doivent d'éviter absolument d'être enceintes avant le mariage. Pour cela, elles doivent éviter de « trainer avec les garçons », et doivent « obéir à leurs parents ». Les femmes affirment qu'une femme enceinte avant le mariage représente un déshonneur pour sa famille et une grande contrainte pour elle et son enfant. Pourtant, cela ne les empêche généralement pas de se marier après la naissance de leur enfant.

Ce phénomène touche les jeunes générations et est le résultat de relations en dehors du village, le plus souvent tissées au cours des migrations saisonnières des jeunes filles pendant les vacances scolaires. Quand il est endogame, il peut être le levier stratégique pour favoriser un mariage choisi : les jeunes gens font un enfant, forçant les familles à accepter leur union officiel par la suite. Même si le fait d'avoir une grossesse hors-mariage avec un homme sérieux n'est ni enviable ni souhaité comme nous venons de le voir, il est néanmoins toléré, et n'empêche pas la jeune femme de se marier avec un homme qui n'est pas le père de l'enfant par la suite. Une grossesse hors-mariage n'est donc pas un frein à l'accès au mariage.

La situation est beaucoup plus douloureuse et compliquée lorsque l'enfant est issu d'un union entre deux jeunes gens n'appartenant pas à la même ethnie. L'homme qui n'est pas sérieux ne sera pas accepté par la famille, et celle-ci n'apportera que peu de soutien à la jeune femme enceinte et à son enfant. Il en résulte alors des situations de vulnérabilité qui se transmettent de la mère à l'enfant, résultant d'une rupture des liens sociaux, maillons indéniablement précurseurs du bien être des individus. (Mondain, Delaunay, & Adjamagbo, 2005)

c. Travaux domestiques

Dans la zone rurale étudiée (Diohine, Sob et Bary), toutes les femmes rencontrées ont le même rôle au sein de la cuisine à laquelle elles appartiennent : un rôle de reproduction avant tout. S'occuper des enfants, des repas et de l'entretien de la maison sont les tâches principales dont une femme doit s'acquitter dans son ménage, sans exception. Dans les enquêtes réalisées, jamais le cas où un homme prend en charge ce type d'activité n'a été rencontré. Les hommes eux ont un rôle principalement de production. Ils cultivent et gèrent les terres du ménage pendant l'hivernage, et recherchent des revenus extérieurs en saison sèche.

Pour la préparation du repas, les femmes travaillent de longues heures pour rendre le mil consommable. Il faut le piler une première fois pour séparer les grains de la tige, puis une seconde fois pour séparer les graines de leur enveloppe. En se mettant dans le sens du vent, les femmes transvasent ensuite lentement les grains obtenus d'un plat à un autre, afin d'écartier, grâce au vent, la poussière et le son des graines qui sera donné aux animaux. (Cf Photo 1) Le mil est alors à nouveau pilé pour obtenir de la semoule de mil, qui sera humidifiée puis séchée, cuite, et enfin consommée. Le processus est très long. Aujourd'hui, il existe des machines pour chaque étape de pilage du mil. Cependant, les machines coûtent très cher, et lorsqu'elles sont à disposition, il faut payer à nouveau pour chaque kilo de mil brut traité. De plus, une machine qui tombe en panne n'est pas réparée avant une période relativement longue, plusieurs mois parfois, à cause du manque de main d'œuvre qualifiée. Cela implique que les femmes n'ont pas toutes recours aux machines, ou alors pas

systématiquement. Les machines à piler le mil ont réduit le travail domestique pour la préparation du couscous pour certaines, mais ce n'est pas une généralité dans l'espace (villages sans machine), dans le temps (machines en panne), et dans la quantité (les femmes n'y ont pas toutes accès à cause de l'investissement au kilo).

Les jeunes filles aident leur mère aux tâches ménagères dès qu'elles sont en âge de pouvoir piler, nourrir les animaux ou aider à la préparation du repas, vers une dizaine d'année. Elles sont dès cet âge là éduquées aux travaux domestiques. Même si elles vont à l'école, elles participent aux travaux avant et après l'école.

« *Mes filles pilent le mil avant d'aller à l'école* » (A.D., Diohine)

« *Mes filles font tout sauf le repas* » (T.D., Diohine)

La plupart des femmes pensent cependant que le fait que leurs filles aillent à l'école a augmenté la quantité de travail de leur mère à la maison. Parallèlement, l'arrivée de coépouses et des belles-filles dans le ménage permet de répartir le travail entre elles. Le travail diminue donc grâce au principe de la polygamie.

D'autres éléments ont permis l'allègement du travail domestique. Tout d'abord, les forages et l'arrivée des robinets au sein même des concessions a nettement amélioré les conditions de travail des femmes. Les femmes âgées interrogées affirment qu'elles se levaient dans la nuit vers 4 ou 5 heures du matin tous les jours, afin d'aller chercher l'eau au puits qui se trouvait parfois à plusieurs heures de marche, les rendant fatiguées et lasses. Aujourd'hui, les jeunes femmes n'ont que quelques pas à faire pour avoir de l'eau grâce au robinet de la concession, réduisant considérablement la pénibilité de la tâche. De même, les femmes allaient chercher du bois loin dans la brousse pour alimenter le feu. Cette activité chronophage n'existe presque plus aujourd'hui grâce au charbon, aux bouses ou aux bouteilles de gaz. Les femmes qui ont besoin de bois peuvent disposer de la charrette et du cheval ou de l'âne pour les mener jusqu'au point de récolte du bois. Des femmes achètent même le bois au marché, et se déplacent en charrette.

Les femmes âgées considèrent que les femmes d'aujourd'hui sont des « *princesses* », qu'elles se comportent comme des « *toubabs* ». Il existe même des chansons qui relatent cette différence de travail et la révolution qu'ont suscités le puits, le combustible et les machines. Ces femmes s'interrogent même : « *les femmes d'aujourd'hui sont elles seulement capables d'accomplir ce que nous faisons.* » Derrière ce ton moqueur, toutes ces femmes affirment qu'elles voient cette transition comme une nouvelle liberté et un point positif pour la condition de la femme. Elles le justifient en parlant avant tout du sommeil, les femmes d'aujourd'hui peuvent se reposer et se lever quand elles le veulent. Elles sont plus « *tranquilles* ». S.D. (Bary) explique la baisse des violences conjugales par cette fatigue disparue :

« *Puisque les femmes ne font plus rien aujourd'hui, le mari peut dire des choses sans se faire disputer. Avant les femmes étaient trop fatiguées et réagissaient à la moindre remarque, elles se faisaient battre en retour.* »

Durant l'hivernage, les travaux agricoles commencent. Tous les membres actifs de la cuisine y participent. Les femmes doivent donc une partie de l'année assumer leurs travaux domestiques, ajoutés aux travaux aux champs: elles travaillent alors sous le principe de « double-journée », augmentant la pénibilité de leur travail.

C. ACCES AUX RESSOURCES ET ORGANISATION AGRICOLE

a. Accès aux moyens de production

i. La terre

Les terres agricoles sont divisées en parcelles. Celles-ci sont la propriété de la cuisine entière mais sont soumises à la prise de décision du chef de cuisine qui a trois types de décision à prendre :

- Les attributions des parcelles. Les parcelles de rente sont attribuées aux différents actifs de la famille : chef de cuisine, ses épouses, leurs fils, leurs belles-filles, les membres de la famille plus lointains qui ont rejoint le ménage
- Parcelle vivrière ou de rente. Le fait de remplacer une parcelle d'arachide par du mil par exemple permet d'augmenter la quantité de mil dans le grenier, mais diminue les revenus d'un ou de plusieurs membres du ménage
- Quelles cultures seront pratiquées pour la rente ou pour le vivrier

Ces trois types de décisions sont conjoints, ils permettent d'élaborer une stratégie pour l'alimentation, en fonction des bouches à nourrir et des besoins et opportunités personnels des actifs. Ces stratégies sont décrites selon la typologie qui a été présentée dans la seconde partie de ce mémoire.

Dans le bassin arachidier, le taux de possession de terres s'élève à moins de 80%. C'est l'un des taux le plus bas du Sénégal, et il s'explique par la forte densité de population qui accroît la pression foncière. La terre est transmise au sein du patrilignage. Traditionnellement, le droit foncier est transmis du frère aîné au frère cadet, puis d'oncle à neveu, dans la lignée paternelle (« *kurcala* »). L'accès au foncier se faisait selon différents modes principalement, avant la loi sur le domaine national : par héritage, legs, don et prêt. Le droit moderne s'est superposé au droit coutumier et au droit traditionnel. Selon la loi actuelle, les femmes sont reconnues officiellement comme des acteurs de la production agricole et ont les mêmes droits d'accès à la terre que les hommes (Constitution de 2001, SNEEG). Les femmes sont en réalité exclues des différents modes d'accès à la terre. En effet, les élus locaux administrant le foncier (depuis la loi sur le domaine national, principe d'affectation, 1964) le font selon les références appartenant à leur univers socio-mental et culturel. Les hommes sont donc privilégiés au détriment des femmes, certains ressortissants d'ethnies ou de groupes statutaires particuliers sont désavantagés, entretenant les groupes de vulnérabilité.

Les terres qui ont les sols les plus intéressants d'un point de vue agronomique (sols dek-dior) (Guigou & Lericollais, 1988) sont cultivées par le chef de cuisine, puis les attributions des parcelles se font dans un ordre socialement établi des individus en fonction de leur génération, de leur sexe et de leur place dans la cuisine.

Pour les ménages qui possèdent des terres, 95% sont des cuisines dirigées par des hommes, et 5% par des femmes. Ceux qui sont dirigés par un homme et qui ne possèdent pas de terres représentent 88% des ménages, et ceux dirigés par les femmes, 22%. (Sall, 2010) On remarque à travers ces chiffres la très nette barrière genrée dans l'accès à la terre, et ils rappellent la rareté des femmes chefs de cuisine.

ii. La fumure organique

Les femmes possèdent les surfaces généralement les plus éloignées de la case de la cuisine. (Lericollais, Paysans Sereer : dynamiques agraires et mobilités au Sénégal, 1999) Le « *pombod* », ou « champ de case » est la parcelle la plus proche entourant la concession. Cette parcelle est la plus fumée et la plus riche de l'ensemble des propriétés foncières du ménage. Cela s'explique par la proximité de la cuisine et donc des déchets ménagers et animaux (volaille, chèvres, moutons) qui sont facilement acheminés jusqu'à cette parcelle. Au retour de transhumance, le troupeau de bovins est parqué la nuit sur le *pombod*. De plus, le parc arboré est relativement bien conservé en bordure de concession tandis qu'il a réduit de taille dans les champs de brousse. L'arbre dominant de la zone est l'*Acacia albida*, avec un cycle végétatif inversé, très riche en matière organique : il perd ses feuilles au début de l'hivernage, assurant une couverture organique à son pied et une fumure efficace. (Reiff & Gros, 2004). Le *pombod* est le plus souvent réservé à la culture céréalière et profite ainsi au ménage entier.

Les champs de brousse, plus éloignés, sont plus difficilement fumés. Les fumures animales sont plus difficilement transportées jusque là, et nécessitent un investissement en temps et en travail non négligeable (ramassage, stockage, transport, épandage). Les troupeaux d'ovins qui pratiquent la vaine pâture en journée une partie de la saison sèche (de décembre à avril) laissent derrière eux les déjections qui permettront le seul apport organique au champ, outre les résidus de récolte laissés au champ au début de saison sèche. S'il n'y a pas de troupeau dans la cuisine ou s'il n'a que peu de têtes de bétail, les déjections ne seront pas en quantité suffisante pour permettre un rendement optimal à toutes les parcelles. Le chef de cuisine gère le bétail et sa conduite, les champs céréaliers donc sont favorisés avant tout, puis ses propres parcelles d'arachide et enfin celles des individus de la cuisine à qui une ou plusieurs parcelles ont été attribuées : ses frères, ses fils, ses femmes, les femmes de ses frères, ses belles-filles, etc. Les parcelles de rente des femmes bénéficient moins voire pas du tout de la fumure organique.

iii. Le matériel agricole

Le matériel agricole est transmis au sein de la patrilinéarité, comme la terre. Les femmes y ont difficilement accès, même si aujourd'hui des femmes chef de cuisine en font l'acquisition elles-mêmes. Les femmes qui deviennent veuves et qui choisissent le statut de chef de ménage se voient parfois au contraire être dépossédée du matériel agricole de leur défunt mari.

« Mon mari est mort l'année dernière. Ses frères sont venus chercher le semoir et le cultivateur pour l'hivernage dernier, et il me restait la charrette. Mais l'un des frères est venu la semaine dernière pour me la prendre, il ne me reste rien » (Y.N., Diohine)

Comme dans le cas cité ci-dessus, il a été observé sur le terrain des situations de grande détresse, à la veille des grands travaux d'hivernage. Certaines femmes chefs de ménage sont dans une grande vulnérabilité, n'ont pas ou peu d'argent à investir et privilégient avant tout l'apport alimentaire pour leurs enfants, ce qui absorbe leurs seuls moyens de financement. Elles ne peuvent plus acheter de matériel agricole et les rendements de leurs parcelles en pâtiront. Leurs parcelles seront quand même cultivées grâce au matériel prêté par leur belle-famille ou sa famille. Seulement, ce prêt se fera à la fin des travaux des champs des propriétaires du matériel, décalant le calendrier culturel de la femme chef de ménage et impactant les rendements.

Il est très rare de voir les femmes manier et pratiquer elles-mêmes la culture attelée. Traditionnellement, c'est un « travail d'hommes ». La population sereer l'explique en affirmant que cela demande un effort physique que les femmes ne sont pas capables de faire. Il est intéressant de noter que ce travail, même s'il demande de l'entraînement, ne demande pas plus voire moins d'efforts que de piler le mil, tâche réservée presque exclusivement aux femmes. En réalité, le fait d'avoir le monopole de la culture attelée permet aux hommes et notamment aux chefs de cuisine de conserver la sphère de décision qui l'entoure en l'affirmant comme objet de virilité. L'inégalité des statuts est encore une fois affirmée.

iv. Le calendrier agricole

Durant l'hivernage, tous les actifs travaillent sur toutes les parcelles du ménage. Il existe donc un ordre généralement établi pour cultiver les parcelles, qui se fait en fonction de son rôle et de sa place dans le ménage. Les parcelles de mil pour le ménage sont cultivées en premières, puis les parcelles d'arachide des actifs sont travaillées. Celle du chef de ménage est la première cultivée, puis celle de sa ou ses femmes (de la première à la dernière coépouse, dans l'ordre). Ensuite celles du ou des fils déjà considérés comme actifs agricoles sont prises en charge, puis enfin celles des épouses des fils (dans l'ordre de mariage des coépouses également). Si un membre extérieur à cette famille nucléaire fait partie du ménage, sa parcelle sera cultivée en fonction de la hiérarchie présentée selon son sexe et sa génération. . La conséquence de cette organisation est que les dernières parcelles travaillées, celles des femmes, le sont souvent à la limite du calendrier cultural efficient pour la culture. Les rendements en sont affectés négativement, et place les dernières femmes qui ont rejoint le ménage dans une situation plus compliquée que celle de leur mari ou leurs aînées.

v. Les semences

Pour chaque récolte de l'arachide, une partie est prélevée pour la vente ou la consommation, et le reste est conservé jusqu'à l'année qui suit. Cette partie de la récolte sera utilisée comme semences. Comme nous l'avons vu, la baisse des rendements et les petites surfaces des parcelles des femmes impliquent des récoltes moindres en comparaison des parcelles des hommes, et donc moins de semences ou de revenus agricoles. Les femmes peuvent acheter elles-mêmes les semences manquantes chaque année mais elles coûtent cher, elles doivent donc posséder un capital d'investissement qui leur permet d'économiser et d'investir. Cette capacité d'investissement est acquise grâce notamment à la culture de l'arachide. Nous sommes en présence d'un cercle vicieux quant à la production arachidière, dû aux moyens de production inégalement répartis.

Cette organisation quasi systématique dans les cuisines présentée dans cette partie permet de mettre en lumière une organisation agricole qui reflète les rôles et statuts de chacun au sein du ménage. Le ménage reste plus important que les individualités, les parcelles communes qui fourniront de la nourriture tout au long de l'année sont privilégiées. Viennent ensuite les priorités individuelles, genrées et générationnelles. Les hommes sont prioritaires sur les femmes, et les plus âgés sur les plus jeunes.

Culture	Consommée	Vendue
Mil	XXX	
Arachide	X	XXX
Sorgho	X	
Maïs	X	
Gombo	X	
Bissap	X	XX
Niébé	XX	X
Maraîchage (Diohine)	X	XXX
Pastèque (Sob)	X	XXX

- X → Catégorie associée
 XX → Catégorie dominante sur l'autre
 XXX → Si catégorie « consommée » : principale culture vivrière
 Si catégorie « vendue » : principale culture de rente

Tableau 11-Rappel de l'organisation agricole en pays Sereer (Maffray, 2014)

b. Répartition de la valeur ajoutée générée

i. Le mil

Le mil permet de constituer le grenier qui sera consommé toute l'année par le ménage. Il est conservé dans des silos et les feuilles et tiges sont soit laissées sur le terrain pour apporter de la matière organique, soit données aux animaux de la cuisine. La participation des femmes à cette culture reste principalement concentrée au niveau de la transformation du produit en le pilant, comme il l'a été décrit dans la partie concernant les travaux domestiques. Elles profitent au même titre que les hommes et les enfants des récoltes, comme source d'alimentation quotidienne. Il n'y a que très peu de revenus issus de la culture directe du mil.

ii. Niébé/Bissap

Les cultures de niébé et de bissap sont pratiquées exclusivement par les femmes. Elles sèment le bissap en bordure des champs, en intercalaire avec l'arachide et mélangé avec le mil. De même, le niébé est planté en intercalaire du mil et mélangé à l'arachide. Le bissap appauvrit beaucoup la terre, le chef de ménage peut refuser qu'il soit semé dans le champ même. Le niébé et le bissap sont à la fois consommés et vendus. Cependant, le niébé rapporte très peu, il est davantage consommé que vendu, au contraire du bissap

Le bissap est distingué de la culture de l'arachide car les bénéfices liés à la vente reviennent systématiquement à la femme et que la vente est au détail. La femme se déplace elle-même, prend toutes les décisions en ce qui concerne la gestion de l'activité, et a la liberté de se déplacer où bon lui semble pour faire son commerce. Elle a donc un contrôle total entre le projet et l'utilisation du bénéfice de l'activité, sans que l'homme n'intervienne.

Les bénéfices servent à la bonne continuité de l'activité, aux besoins quotidiens ou ponctuels de la femme, à l'achat de légumes, de vêtements, de chaussures, et aux cotisations pour les cérémonies, qui est un poste de dépense très important pour les femmes.

iii. Arachide

Si la récolte n'est pas bonne à cause de la taille réduite du terrain, de sa qualité ou de son entretien, la femme le plus souvent garde les semences et soit vend le reste, soit le garde pour la préparation des repas ou la transformation en arachide grillée, en huile et tourteau. Plusieurs femmes interrogées ont affirmé que plusieurs années d'affilée la récolte leur permettait seulement de conserver des semences pour l'année suivante tellement la récolte était petite :

« Cela fait trois ans que je ne vends pas et que je ne consomme pas l'arachide de ma parcelle. Mais je continue à cultiver, ce que je récolte je le sème l'année d'après. Peut être que j'aurai une bonne récolte un jour. » (A.N., Sob).

Dans ce cas, il n'y a aucun apport réalisé, ni en numéraire ni en nature, donc il n'existe aucune rentabilité au travail.

Après la récolte, les femmes ne maîtrisent pas la commercialisation. Ce sont les hommes (leurs fils ou leurs maris) qui prennent en charge la vente de la récolte sur les marchés de la région. Quelquefois cependant, des acheteurs vont jusqu'aux villages et la vente de la récolte se fait à l'entrée de la concession. Dans ce cas, les femmes peuvent intervenir, assister à la négociation, et avoir un droit de regard sur le prix de vente de leur propre récolte.

Lorsque l'arachide de la femme est vendue en quantité conséquente, c'est son mari qui garde l'argent de la vente avec lui (Si la récolte est très faible, les petits revenus sont conservés par la femme). C'est d'elle-même qu'elle confie cette somme au chef de son ménage.

« La femme gaspille si elle a l'argent, donc l'homme le garde ». (Y.D., Sob)

La plupart des femmes ne savent pas exactement combien elles ont gagné grâce à leur parcelle. Elles demandent à leur mari de l'argent au fur et à mesure de leurs besoins. Certaines femmes affirment que leurs maris ne leur ont jamais refusé ces demandes, mais d'autres au contraire disent qu'ils peuvent considérer le besoin comme superflu et ne pas donner l'argent quand elles le demandent. Il y a environ 50 ans, c'était à l'oncle de la femme de récupérer et de disposer de l'argent. Le fait qu'aujourd'hui ce soit le mari ou le fils, et non l'oncle de la femme, qui récupère l'argent de l'arachide, permet aux revenus d'être conservés au sein de la cuisine et non d'être renvoyés dans l'ancien ménage de la femme. Cela renforce la notion de stratégie et de conservation des ressources à l'échelle de la cuisine. Ça n'implique pourtant pas que la femme puisse prendre des décisions sur l'argent de sa parcelle, qu'elle considère pourtant comme « le sien ». L'homme a la légitimité de gérer l'argent de sa femme et de juger ses besoins. L'argent de la vente de l'arachide permet aussi d'acheter des animaux, qui appartiennent à la femme après leur achat. Les animaux achetés sont des caprins, des ovins, et de la volaille. Dans les ménages chrétiens, on peut trouver des porcs. Les animaux sont nourris, engraisés puis revendus en cas de besoins de financement ou sacrifiés pour les mariages. Dans la majorité des cas, c'est l'homme qui prend la décision d'acheter des animaux qui appartiendront à la femme qui lui a confié l'argent de l'arachide, mais c'est cette dernière qui prendra toutes les décisions concernant son animal. Les investissements dans les animaux permettent une thésaurisation en constituant une « épargne sur patte ». Une fois achetés, c'est elle qui décide à quel moment elle les vend. Il y a donc un transfert de la sphère de décision des femmes de l'argent de l'arachide vers les animaux. Ceux-ci ne permettent pas aux femmes d'assurer leurs besoins quotidiens, mais apportent une grosse somme d'argent en cas de mariage, de problèmes de santé d'un membre de la famille, mais aussi de fonds de lancement dans une activité rémunératrice. Le pouvoir de décision économique ménager de la femme se trouve donc plus dans l'investissement ponctuel que dans la dépense quotidienne. Les femmes ont donc un rôle à jouer en cas d'événements familiaux onéreux et peuvent apporter une solution au manque de revenus dans le ménage en se lançant dans une activité commerciale ou en fournissant un apport ponctuel mais élevé d'argent.

Deux femmes (N.N. et M.Y., Diohine) ont affirmé garder l'argent de l'arachide actuellement ou à une période de leur vie. Celle qui peut comparer les situations (garder l'argent et le donner à son mari) car elle les a vécues toutes les deux reconnaît que quand c'est elle qui touchait directement l'argent de l'arachide et non son fils ou son mari, elle avait concrètement plus d'argent à sa disposition. Elle a continué à investir dans des animaux et disposait du reste pour ses besoins personnels et parfois ceux de ses enfants. On peut supposer ici qu'une partie de l'argent des revenus de l'arachide des femmes conservée par le chef de ménage est utilisée pour lui-même ou pour le ménage entier, les ressources sont mises en commun.

Les femmes âgées interrogées remarquent cependant que les jeunes femmes décident de plus en plus de garder l'argent du bénéfice de l'arachide.

iv. Trajectoires innovantes

Dans les villages étudiés, trois types d'innovations, ou activités de rente, ont été mis en place afin de pallier la chute des cours de l'arachide, à la crise de la fertilité et des systèmes agricoles : la pastèque à Sob, l'embouche à Bary et le maraîchage à Diohine.

- La pastèque

En ce qui concerne la pastèque, elle est cultivée de mi-août à mi-novembre, elle occupe donc une part des parcelles pendant l'hivernage ce qui implique la disparition de cette même part en culture de mil, d'arachide ou de sorgho. Une femme âgée nous a ainsi expliqué que quand elle a arrêté de cultiver à cause de son âge et de sa santé, sa parcelle d'arachide autrefois attribuée a été utilisée pour la pastèque. Les belles-filles qui arriveront dans le ménage auront donc une plus petite surface à cultiver en arachide après la mise en place de la culture de la pastèque, puisque la parcelle qu'a laissée cette vieille femme a été réquisitionnée par le chef de cuisine et non attribuée à une nouvelle arrivante. Une autre femme nous a expliqué que sa parcelle et celles de ses fils avaient été retenues et qu'ils avaient cultivé sur une seule parcelle commune leur arachide. La pastèque a occupé le reste. La parcelle du chef de ménage quant à elle n'a pas été modifiée par rapport aux années précédentes. Dans ces deux cas, les revenus liés à l'arachide sont donc influencés et diminués par l'arrivée de la pastèque, mais ce sont les nouvelles générations et les femmes qui en subissent les conséquences. La pastèque peut cependant être cultivée sur des parcelles empruntées, ce qui induit un investissement monétaire ou de travail de rétribution. Les hommes qui sont en migration peuvent se voir proposer par le chef de ménage une parcelle, s'ils acceptent de faire de la pastèque sur celle-ci. Les jeunes doivent seulement payer les graines et l'engrais. La pastèque rapporte beaucoup d'argent, les hommes acceptent très facilement cette proposition. Les femmes quant à elles sont clairement écartées de cette culture. Aucune femme rencontrée n'a dit participer ou être concernée par cette culture pourtant très lucrative, ou alors à l'étape du désherbage seulement. L'argent gagné grâce à la pastèque est récupéré puis géré par le chef de ménage, les femmes n'en bénéficient pas individuellement, c'est le ménage qui profite de cette activité lucrative. (Plus de riz, d'ingrédients dans la sauce, etc.).

- L'embouche bovine

L'embouche principalement bovine à Bary est pratiquée depuis longtemps, à une période antérieure à la crise dans le Sine qui a provoqué l'arrivée de différentes innovations. Les femmes participent à sa bonne mise en œuvre en nourrissant la ou les bêtes lorsque le chef de cuisine n'est pas disponible. Ce sont aussi les enfants qui prennent soin des bêtes si à leur tour les femmes ne sont pas en mesure de le faire. Cependant, cette activité se déroule sous la gérance et les décisions du chef de cuisine, les bêtes sont sa propriété. Les bénéfices serviront au ménage entier, ce qui profitera à l'ensemble de la famille, aux femmes et aux enfants. Il est à noter qu'aucune femme rencontrée ne pratique l'embouche bovine elle-même, seulement l'embouche ovine et caprine grâce aux bénéfices de l'arachide ou de son activité commerciale.

- Le maraîchage

Le maraîchage quant à lui est pratiqué dans le village de Diohine. Le calendrier cultural fait qu'il occupe l'espace en saison sèche, il n'y a donc pas de problématique de répartition des parcelles dans ce cas-là. Les femmes en sont cette fois-ci entièrement exclues, car elles n'interviennent ni à aucune étape de culture, ni dans le processus de décision et de gestion de cette activité.

Au sein de ces trois activités de diversification considérées comme des innovations agricoles dans la zone datant d'un vingtaine d'année (embouche) à une période plus récente (pastèque et maraîchage), les femmes ont un rôle minoritaire. Elles sont absentes de la sphère de décision quant à leur mise en place et à leur gestion. Elles peuvent aider aux travaux

agricoles, mais leur intervention ne dépasse pas cet aspect technique. Une partie des femmes interrogées affirment d'ailleurs que l'arrivée de l'innovation n'a rien changé ni pour elles ni pour le ménage selon leur point de vue. L'autre partie confirme que pour elles il n'y a pas de changement, mais elles avancent par contre que les bénéfices pour le ménage sont plus grands.

«*Sur une même parcelle, la pastèque rapporte beaucoup plus d'argent que l'arachide au ménage, il y a plus d'argent qu'avant* ». (N.D., Sob)

Il faut comprendre ici que les innovations ne concernent donc pas les femmes, elles sont écartées de ces nouvelles pratiques qui permettent d'accéder à de meilleurs revenus numéraires, réservées aux hommes. Les femmes ne touchent pas d'argent sur ces activités et doivent demander au chef de ménage, comme pour l'arachide, de l'argent pour leurs besoins. Les écarts générationnels ne sont quant à eux que peu visibles. On peut supposer que ces innovations ont pour but d'améliorer les conditions de vie du ménage dans son ensemble grâce à l'enrichissement du chef de ménage. La nuance entre ces types d'innovation et l'arachide est que la terre n'est pas attribuée à la femme, il n'y aura donc pas d'achat d'animaux qui leur appartiendra. Ces innovations n'ont fait finalement que renforcer les dépendances financières des femmes par rapport au chef de ménage.

v. Elevage

Les femmes pratiquent le petit élevage. Aucune femme rencontrée ne possédait de bovin, élevage purement masculin. Les volailles et les porcs sont quant à eux des élevages quasi-exclusivement pratiqués par les femmes. Elles les obtiennent souvent par confiage : une amie/voisine/femme de la famille va confier sa poule/son porc à une femme qui n'en n'a pas ou peu. C'est celle-ci qui va nourrir l'animal et s'en occuper. Lorsque la poule ou le porc met bas, cette femme va rendre l'animal confié à sa propriétaire, ainsi que la moitié du nombre de têtes de la progéniture. En rétribution, elle garde l'autre moitié des nouveau-nés, qui deviennent alors sa propre propriété. Le principe de confiage est énormément pratiqué pour l'élevage de la volaille, à condition d'appartenir à un cercle de solidarité. Ce n'est pas toujours le cas pour les femmes qui ont eu un enfant hors-mariage par exemple, ou les femmes veuves, seules, chef de leur cuisine.

Les ovins et les caprins qui appartiennent aux femmes sont majoritairement achetés par leur mari ou leur fils grâce à leur récolte d'arachide, ou elles en font elles-mêmes l'acquisition grâce aux revenus de leur commerce ou suite à un don de leur frère ou leur oncle. Les femmes nourrissent les animaux grâce aux restes de repas (« *l'animal fait partie de la cuisine*. »). En cas d'embouche porcine, les femmes investissent dans de l'aliment bétail si elles en ont les moyens. Cependant, les sommes dépensées sont relativement petites (500F CFA par semaine maximum) car elles ont peu de capital d'investissement. Certaines femmes profitent de l'aliment réservé pour l'embouche bovine et la nourriture des animaux de traction, acheté par le chef de cuisine, en prélevant quelques tasses chaque semaine.

Comme nous l'avons vu plus tôt, l'élevage de volailles, de porcs, de chèvres et de moutons permet aux femmes la thésaurisation de leur richesse et la constitution d'une épargne. Cependant, il faut être conscient que les épidémies peuvent brusquement être responsables d'une forte perte d'argent pour l'ensemble des femmes d'une même région. L'année dernière notamment, de nombreuses bêtes sont mortes suite à une maladie (non identifiée encore), anéantissant ainsi le capital féminin. Certaines d'entre elles, voyant la maladie se propager, ont vendu leurs animaux rapidement, à un prix peu élevé puisque beaucoup ont vendu au même moment et que dans la région les acheteurs attendaient que l'épidémie passe. Certaines qui pratiquaient l'embouche de porc par exemple ont donc perdu de l'argent, d'autres n'ont

fait ni bénéfique ni perte. Cette épargne reste donc fragile, et fortement dépendante de la conjoncture sanitaire animale.

D. LES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENU

a. Le commerce

Certaines femmes ont une activité commerciale qui leur assure un revenu extérieur. Sur 28 femmes interrogées sur le sujet au cours des enquêtes exploratoires, 20 ont déjà pratiqué une activité rémunératrice au cours de leur vie. Ces activités rémunératrices sont surtout liées à la vente de produits agricoles (« *banabana* »), transformés ou non, mais souvent non issus de la production agricole du ménage. Tout d'abord, le bissap cultivé est souvent vendu. A part le bissap, la semoule de mil (acheté et non cultivé), l'huile d'arachide, l'arachide grillée, le tourteau (arachide cultivée ou achetée), des légumes, des épices, constituent la marchandise agricole vendue par les femmes. Des femmes vendant des beignets ou des sandwiches ont aussi été rencontrées. L'idée du commerce est issue de l'observation des voisines et des ménages où les femmes ont visiblement de l'argent. Ainsi, puisqu'il y a surtout de l'imitation dans les activités, elles sont peu diversifiées dans les zones enquêtées. Il est à noter que l'activité se fait soit quotidiennement, soit une à deux fois par semaine, soit aléatoirement dans le mois, en fonction des fonds disponibles pour acheter les produits et de la disponibilité de la vendeuse. En hivernage, les activités commerciales sont arrêtées si la vendeuse est active au champ. La vente a lieu soit directement à la concession où les habitants du village se déplacent pour acheter les produits, soit dans les marchés locaux, soit à Dakar. A Dakar, les produits agricoles se vendent plus chers que sur les marchés locaux. Cependant, migrer vers la capitale implique de se loger et de payer le déplacement, et si une partie de la famille n'est pas présente pour accueillir la marchande, le logement coûte cher et absorbe une grande part du bénéfice. Une femme interrogée a même affirmé vivre dans la rue quand elle vend ses produits, comme nous le verrons plus tard.

La plus grosse contrainte pour se lancer est le besoin en investissement pour avoir accès aux matières premières de la vente. Ce sont notamment les ventes d'animaux achetés grâce à l'argent de l'arachide par l'homme qui permettent l'apport de trésorerie suffisant pour investir dans le lancement d'une activité. Le bénéfice de la vente d'arachide peut permettre aussi d'investir directement, mais cela implique cependant de demander l'autorisation à l'homme qui gère l'argent de la parcelle de la femme. Deux femmes interrogées ont pu se lancer dans leur activité grâce au don ponctuel d'un de leur proche (oncle, frère), qu'elles n'ont pas eu à rembourser par la suite (M.N. et N.N., Diohine). Les neuf femmes qui n'ont jamais pratiqué d'activité rémunératrice, la majorité souhaiterait se lancer pourtant mais n'ont pas de fonds qui leur permette de commencer. Elles sont en attente de crédits qui pourraient palier à ce manque, ou de projets qui leur permettraient d'investir plus facilement.

Les produits de la vente sont exclusivement conservés par les femmes. Ainsi, sur l'ensemble des activités productives des femmes, elles ne gèrent que la moitié des recettes : le bissap, le niébé, l'embouche porcine et la vente d'animaux, le petit commerce. L'homme utilise l'argent du ménage pour subvenir aux besoins alimentaires et sanitaires notamment des actifs des habitants de la cuisine, et il est aidé par sa femme, qui s'acquitte elle-même de ses propres besoins. Elle aide son mari pour les grandes dépenses, lorsque le mil ou le riz doit être acheté pour combler la période de césure, les problèmes de santé des enfants, la scolarisation, les habits. Grâce à cette participation, les femmes qui ont un revenu conséquent grâce à leur activité commerciale gagnent autant en autonomie financière qu'en pouvoir de décision. Elle

devient un acteur à part entière de la sphère de production du ménage, et obtient par la même occasion un droit de regard, de veto voire de décision sur les orientations du ménage.

Les femmes n'ont pas le choix pour cultiver la terre puisqu'elles font partie des actifs de la famille. Elles ne décident pas toujours d'acheter un animal avec leur argent, leur mari ou fils peut faire l'achat et imposer ce moyen de thésaurisation à leur place. Au contraire, les activités extérieures sont du seul ressort des femmes. Aucune femme interrogée sur l'ensemble des enquêtes n'a vécu ces activités comme imposées par un membre de son entourage. Ce phénomène correspond à une liberté supplémentaire pour elles, où l'homme n'a pas d'emprise, ni sur ses choix, ni sur le produit des ventes. Les femmes qui pratiquent une activité extérieure ont plus d'indépendance que les femmes qui n'en ont pas.

Enfin, les activités commerciales permettent la constitution d'un réseau : sur les marchés, au sein du village, une femme qui travaille va faire de nouvelles rencontres, en dehors de son entourage relativement imposé par la tradition ou les seules opportunités instaurées (Groupements pour la promotion féminine par exemple). Ces rencontres vont permettre à cette femme la constitution d'un nouveau cercle de solidarité, de nouveaux liens, des personnalités à qui demander de l'aide. Le fait que ces relations soient avant tout économiques lui permettra de s'adresser à ses « collègues » si un besoin ponctuel survient. Ce cercle, qui n'appartient pas à la concession, au quartier ou à la famille, éloigne une femme de la tradition, des rumeurs et des jugements. Une fois affranchie de ces pressions, elle découvre plus de choses, et intensifie relativement ses relations avec l'extérieur.

b. Migrations

Les avis des femmes sont partagés en ce qui concerne la vie au village, rurale et tournée vers les travaux domestiques. D'une part les travaux des champs permettent de nourrir tout le monde sans dépenser pour les repas, ou alors peu. Des femmes voient dans le village un refuge, un lieu où tous ceux qu'elles aiment et qui les aiment sont regroupés dans un espace restreint. D'autre part, les travaux agricoles et domestiques sont très compliqués, difficiles, pénibles. Au village il n'y a pas d'opportunité, alors qu'en ville « *on peut s'en sortir en faisant autre chose* ». Tout se vend plus cher, et on a accès à des produits jusqu'alors inconnus ou inaccessibles, tout est à portée de main. Deux grands concepts se côtoient et s'opposent ici : le réseau, la tradition, la famille, contre la modernité, la mobilité, l'ambition professionnelle. Dans l'organisation rurale de la société Serer du Sine, ces notions ne peuvent pas cohabiter entièrement et correctement à la fois.

Au sein des enquêtées sur le sujet, une majorité de femmes a migré avant leur mariage. (60 sur 73). Aujourd'hui, avant son mariage, une jeune fille peut partir en migration pendant les vacances scolaires, donc durant la période de l'hivernage. Elle doit participer au moins au désherbage des champs, puis à l'entretien des parcelles tant qu'elle est présente, puis elle part vers Dakar le plus souvent, pour travailler en tant que bonne. Ce sont les jeunes filles qui demandent l'autorisation à leur parent. Il y a 50 ans, c'étaient eux qui poussaient les jeunes filles à migrer. Puisque les jeunes filles n'étaient pas scolarisées, elles partaient en saison sèche pour travailler, et revenaient à l'hivernage pour les activités agricoles.

Les conditions de rémunération sont meilleures aujourd'hui, les jeunes filles il y a 50 ans gagnaient entre 150 et 2500 FCFA par mois, alors qu'aujourd'hui elles touchent au moins 5 000 FCFA par mois. La répartition n'a pas été modifiée avec le temps : la jeune fille envoie à ses parents entre un quart et un tiers de la somme gagnée, et garde le reste pour elle. Avec cet argent, elle paye pour vivre à Dakar, et elle s'achète des vêtements, des chaussures, des produits de beauté, et depuis la scolarisation obligatoire, du matériel de classe (cahiers, stylos). Les femmes interrogées sont unanimes : elles n'observent aucun détachement de la

terre et du village des jeunes femmes, malgré leur volonté de partir en migration dès qu'elles le peuvent (parfois même à partir de 10 ans). Elles affirment que de toute façon l'hivernage et le travail aux champs les retiendront et les forceront à revenir chaque année, limitant l'exode rural des jeunes filles. De plus, leur travail à Dakar ne leur permet pas le plus souvent de se nourrir toute l'année. Une peur présente due à la migration de ces jeunes femmes est qu'il existe des métiers « faciles qui payent bien », liés à la prostitution. La conséquence évoquée par les mères et grands-mères est le fait qu'une jeune fille risque de tomber enceinte avant le mariage, sans savoir qui est le père, ce qui est comme nous l'avons vu un signe de déshonneur familial et une contrainte dans l'avenir de la jeune fille en question.

Peu de femmes ont continué à migrer après leur mariage, la mobilité post-mariage est donc plus rare que celle décrite ci-dessus. Cette décision s'inscrit dans une stratégie familiale, qui d'ailleurs est la plupart du temps du ressort du mari. Il demande à sa femme de migrer afin de compléter les revenus agricoles du ménage. Cette situation n'est pas forcément sans contrainte, nous avons rencontré une femme qui disait dormir dehors, ne pas avoir de travail assuré au quotidien (activité de lingère), et ne mangeait pas tous les jours à sa faim. D'autres au contraire s'accommodent bien de cette situation, affirment bien gagner leur vie et apprécier la ville. Il n'y a pas de poste de dépense particulier pour l'argent de la migration, mais une grande partie revient au ménage entier et non à la femme qui migre.

Cependant il y a bien une stratégie d'ensemble mise en œuvre dans cette mobilité. Des femmes âgées migrent aussi une fois que leurs belles-filles les remplacent définitivement dans les travaux domestiques. Elles entreprennent une activité commerciale, et ne rentrent à la concession que pour les cérémonies et les travaux culturels. Elles cessent l'activité quand elles sont trop fatiguées ou malades. L'argent leur permet d'aider leurs enfants, de donner aux cérémonies, et de payer les problèmes de santé dus à la vieillesse de leurs maris, de leurs frères et sœurs et d'elles-mêmes. Un autre type de cas illustre parfaitement la stratégie familiale de migration des femmes après leur mariage. Selon la volonté de leur mari, deux ou trois coépouses migrent à Dakar alternativement une année sur deux ou trois. Pendant l'absence de l'une, l'autre prend en charge tous les enfants, les animaux et les travaux domestiques du ménage. La coépouse en départ rentre toujours pour l'hivernage, aux premières pluies, puis la seconde quitte le ménage après les récoltes, etc. De cette façon, le rôle de reproduction de la femme n'est pas remis en question. Il y a allègement d'une bouche à nourrir et de la prise en charge de toutes les dépenses (type vêtements, santé), et une diversification des risques (Moulet & Engeli, *Migrations saisonnières féminines du village de Toucar, Sénégal : Une analyse qualitative au travers de quatre profils migratoires.*, 2013).

En cas de naissance de jumeaux, la tradition veut que la mère et ses enfants se rendent dans la famille paternelle donc du père des enfants si ce sont des garçons, ou dans la famille maternelle si ce sont des filles. Une autre alternative est la mendicité, qui fonctionne très bien auprès des sénégalais quand une mère est accompagnée de jeunes jumeaux. Une femme interrogée (M.N., Bary), est donc partie à Dakar deux ans d'affilée, sans rentrer pour l'hivernage, afin de mendier avec ses garçons jumeaux.

c. Groupements féminins et de solidarité

i. GPF : Principes

Les femmes se sont organisées dans tous les villages autour de groupements de promotion féminine (GPF). Ils fonctionnent souvent sur le même principe. Il a été choisi ici de limiter l'étude des groupements à ceux qui existent dans tous les villages rencontrés et qui fonctionnent de la même façon. A Diöhine, qui est un village plus important au niveau de sa

taille et des activités (électricité, magasins, etc), il existe des projets isolés et particuliers qui profitent aux femmes, mais ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la zone et ne permettent pas de comprendre les logiques féminines aussi bien que le font les GPF les plus répandus.

Un groupement féminin est constitué de l'ensemble des femmes mariées d'un quartier de village. Elles pratiquent diverses activités afin de réunir une somme d'argent qui sera redistribuée à chacune d'entre elles sous forme de prêt.

Les femmes se regroupent et proposent leur force de main d'œuvre pour les travaux aux champs qui correspondent à leur condition (pas de travaux avec le matériel attelé, seulement le désherbage, le binage, et les récoltes). Elles sont payées en retour en numéraire par le propriétaire de la parcelle travaillée. Cet investissement demande d'autant moins de temps que les femmes sont nombreuses à se regrouper. L'argent est mis de côté par la trésorière du groupe et contribue aux fonds de l'association.

Les cérémonies, relativement de grande ampleur, demandent beaucoup d'heures de travail qui doivent traditionnellement être prises en charge par les femmes de la cuisine qui organisent la cérémonie (mariage, baptême, circoncision, etc.) Aujourd'hui, l'ensemble des femmes du groupement du quartier se regroupent pour alléger la charge de travail. En échange, les invités peuvent leur verser un peu d'argent, et la jeune mariée si c'est un mariage donne une certaine somme (entre 1000 et 3000 F CFA) au groupe de femmes. Cela correspond en même temps à sa cotisation, afin de rejoindre le groupe. Cet argent est mis de côté à son tour.

Enfin, les femmes proposent de piler le mil. Elles sont payées en retour, mais les sommes restent modiques car dans chaque ménage, des femmes ont la responsabilité de cette tâche. Il n'y a donc que très peu de demande.

L'argent récolté est donc gardé de côté, puis redistribué à la fin de l'hivernage (fin de la période des cérémonies et des travaux agricoles) à l'ensemble des femmes. Elles doivent, quelques mois plus tard, rendre cette somme au groupement avec un taux relativement élevé voire usurier (prêt de 5000F CFA, 7000 F CFA rendus deux mois plus tard). Les femmes font ainsi elles-mêmes « *fructifier l'argent* » (F.N., responsable d'un groupement féminin au sud du village de Sob) et obtiennent par le même mécanisme un capital d'investissement qui se doit d'être rentable afin de permettre le remboursement.

Une fois la caisse récupérée à la veille de l'hivernage, le groupement investit et achète des bols et bassines, qui seront prêtés en cas de cérémonie. La location de ce matériel incontournable se fait gratuitement pour les femmes qui appartiennent au groupement, et est payant pour les cuisines d'où les femmes ne font pas partie.

ii. Avantages et inconvénients

Ce type de groupement est systématique puisque dans tous les quartiers enquêtés, les femmes appartiennent à un groupe similaire. Il permet aux femmes de se créer une cellule de solidarité et dans un même temps de favoriser l'entrepreneuriat féminin en proposant une somme d'investissement ponctuelle.

Le cercle de solidarité qui est créé est l'élément le plus important qui est nommé par les femmes lorsqu'on leur demande quel est le principal avantage du groupement. L'entraide, qui a un poids tant économique que social, comme nous l'avons déjà vu, se construit grâce à ce réseau. De plus, le fait qu'il soit exclusivement féminin permet aux femmes de créer des liens en dehors de la dépendance économique et familiale. C'est un soutien externe à la cuisine qui

est le bienvenu dans cette société endogame et peu ouverte vers l'extérieur des villages, et qui ne permet pas la rencontre et la création de liens amicaux spontanés.

Les cérémonies sont des événements très coûteux pour les familles. Il faut en tout cas posséder de nombreux bols et bassines afin de répondre aux besoins de la préparation des repas. Avant, les femmes louaient ce matériel, mais si désormais elles appartiennent à un groupement féminin, ce matériel leur est prêté, gratuitement. C'est un allègement ponctuel dans les dépenses des familles, puisque l'achat est transféré de l'unité d'exploitation vers des groupements extérieurs à la cellule familiale.

La somme d'argent prêtée quant à elle, est plus discutable. Les femmes qui pratiquent déjà une activité agricole utilisent cet argent pour augmenter la quantité de marchandise dans leur stock, et n'ont pas de difficulté pour effectuer le remboursement. Cependant, pour les femmes qui n'ont pas d'activité génératrice de revenus, la somme, modique, n'est finalement pas très intéressante au niveau investissement de temps et rentabilité monétaire pour le lancement d'une AGR. Comme il l'a été expliqué plus tôt, ces femmes sont en attente de financement pour se lancer. Lorsque le financement permis par les GPF est abordé, ces mêmes femmes affirment que ce n'est pas suffisant, et qu'elles ne peuvent rien faire de sérieux avec 5000 F CFA de capital d'investissement. Elles utilisent donc l'argent pour participer à l'achat de nourriture pour la sauce, en aidant leur mari. Lorsque vient le moment de rembourser, elles demandent une aide à un homme de leur famille ou à leur mari de les aider. Si elles n'ont pas ces occasions, elles ne remboursent pas et doivent quitter le groupement, en même temps que leur cercle de solidarité externe à leur famille et à leur cuisine. La solidarité féminine ne s'exprime pas dans ce cas, car la survie du groupe dépend de ces remboursements. Elles rejoindront à nouveau le groupe si elles sont en mesure de restituer la somme qu'elles auraient dû rendre après le prêt. Pour ces femmes, le groupement féminin n'apporte finalement pas grand-chose, puisqu'elles dépendent encore des hommes de leur maison ou de leur famille pour rembourser le prêt.

iii. Sectorisation et discriminations

Finalement, les femmes qui ont déjà de l'argent et qui pratiquent une AGR renforcent leurs stocks et leurs revenus grâce à l'argent prêté par les GPF, tandis que les femmes dans des situations plus vulnérables entrent dans un cercle vicieux de dettes et de course à l'argent afin d'accéder aux avantages sociaux des groupements féminins.

Les groupements féminins rassemblent les femmes mariées d'un même quartier. Ainsi, les femmes qui ne sont pas mariées (divorce, enfants hors-mariage, et exceptionnellement une femme qui refuse le mariage (un cas rencontré)), même si c'est un cas relativement rare, ne peuvent pas rejoindre le cercle du groupement féminin. Pourtant, ces femmes sont souvent dans les situations les plus compliquées socialement parlant, et sont les plus nécessiteuses en termes de liens de solidarité. Cela renforce l'idée que les groupements féminins desservent les intérêts des femmes les plus pauvres et en situation de détresse, tant financière que sociale.

La sectorisation géographique organisée en quartiers a des conséquences financières non négligeables. Les GPF ont investi une partie de l'argent de la caisse dans l'achat de matériel de cuisine pour les cérémonies, et compte sur l'argent de leur location en dehors du quartier pour renflouer les caisses. Cependant, il n'y a plus ou peu de possibilité de location en dehors du quartier et donc payante, puisque chaque quartier compte un groupement qui propose gratuitement ce même matériel.

2. PARTICIPATION DES FEMMES A LA PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET STRATEGIES FEMININES

A. FEMMES CHEFS DE MENAGE

Une femme devient chef de cuisine quand aucun homme n'est disponible dans le ménage. Elle rend en principe cette place le jour où l'un de ses fils est assez grand et prêt à l'assumer. Ainsi, N.N. (Diohine) a été chef de ménage à une époque car elle est devenue veuve tôt et son fils n'était pas en âge d'assumer cette position. Il est devenu chef de ménage quand il a atteint l'âge de 18 ans. L. D. (Diohine) est actuellement chef de ménage car elle est le seul actif qui occupe la maison et qui est proche des affaires agricoles et économiques de la cuisine.

Si un homme n'est plus disponible dans le ménage, cela s'explique exclusivement par un événement majeur familial, c'est-à-dire le décès du chef de ménage, ou le divorce de celui-ci avec sa femme. Celle-ci repart chez ses parents, et si son père décède, et qu'elle n'a pas de frère capable de reprendre la cuisine, elle ou sa mère devient alors chef de cuisine. En réalité, un seul cas rencontré s'inscrivait dans cet enchaînement d'événements particuliers, qui est rare, mais à prendre en considération malgré tout. Lorsque le chef de ménage décède et qu'il n'y a pas d'homme pour reprendre la tête de la cuisine, alors la femme la plus capable reprend ce rôle.

L'intégralité des femmes qui sont chefs de ménage selon l'enquête ESCAPE dans les trois villages de la zone d'étude ont été interrogées. Selon ces enquêtes, 18% des cuisines de la zone sont gérées par des femmes. Certaines femmes n'étaient finalement pas réellement chefs de ménage, mais seulement seules présentes lors des enquêtes, leur mari étant en migration longue, de plusieurs mois, et ne passant que quelques fois au village en saison sèche. Ces femmes n'ont dans ce cas aucun droit de gestion et de décision sur les systèmes de production : leur mari rentre à l'hivernage pour les travaux culturels, et il prend les décisions le reste de l'année en transmettant ses volontés concernant son ménage à sa femme par téléphone ou quand il rentre ponctuellement. Les femmes qui ont donc suivi l'enquête intégralement sont au nombre de 13. Il est important de noter ici que les profils qui ont été pris en compte dans cette catégorie étaient ceux d'exploitations dirigées par des femmes dans une période de long terme. En effet, une seule femme interrogée était très nouvellement chef de ménage (moins d'un an), au point de ne pas être indiquée comme telle selon les enquêtes ESCAPE. Cette femme portait toujours le deuil, et était en attente de savoir si elle rejoindrait le domicile familial, si elle restait, si elle se remerciait. Aucune stratégie n'a pu s'exprimer dans un laps de temps si court, et n'est pas intéressant à prendre en compte pour la mise en place d'un profil commun aux femmes chefs de ménage puisque celui-ci est en transition. Dans la suite de l'étude, lorsque nous parlerons de femmes chefs de ménage, nous considérerons les femmes qui ont eu le temps de prendre au moins quelques décisions et qui ont fait des choix quant à leur situation. Certes, ces femmes restent pour la plupart dans l'attente de se remarier, mais elles sont actives et expliquent clairement les trajectoires des cuisines, elles n'attendent pas que quelqu'un prenne les décisions à leur place.

Il a été choisi d'étudier cette catégorie de ménage tout d'abord indépendamment de la typologie actualisée, présentée dans la partie méthodologie de ce document. Le caractère particulier de ces ménages mérite une focalisation indépendante, puis une comparaison typologique.

Rappel :

	Type
100% S² en céréales	1
manque de main d'œuvre	2
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3
décapitalisation	4
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5
maraîchage	6

a. Caractéristiques et stratégies des femmes CM

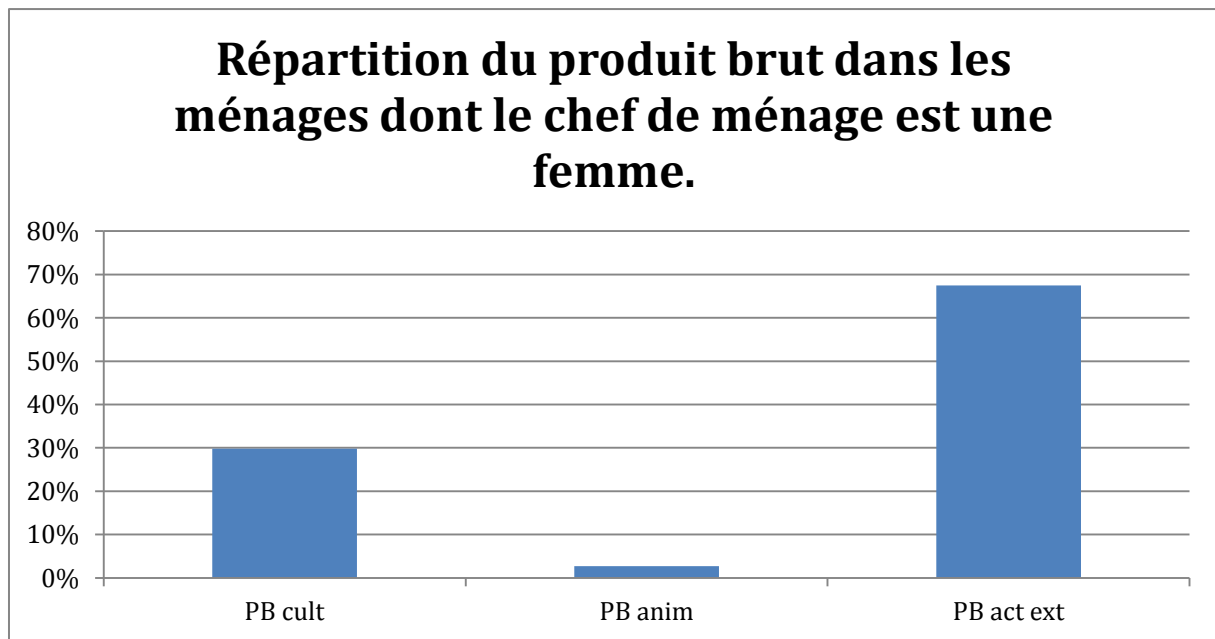


Figure 36-Répartition du produit brut dans les ménages dont le chef de ménage est une femme (Maffray, 2014)

Ce graphique montre clairement le type de stratégie mis en place par les femmes chefs de ménage en général. Les femmes choisissent de persister dans la production agricole mais quasi-exclusivement pour l'autosuffisance alimentaire. Au contraire, les activités extérieures représentent une grande part des revenus dans ces cuisines. Les femmes se détournent de l'agriculture de rente pour investir dans des activités commerciales, décrites dans la partie précédente.

Les faibles revenus générés par l'élevage s'expliquent par un transfert de thésaurisation. L'argent qui est dégagé par les activités commerciales est investi de nouveau pour augmenter les stocks commerciaux. En cas de besoin ponctuel et élevé d'argent, les femmes peuvent vendre leur marchandise en réduisant la somme investie dans le stock suivant. Les résultats et la stratégie sont équivalents à ceux de l'épargne sur patte, mais elle est renforcée : le risque de perte de la marchandise est inférieur au risque de décès ou de vol de l'animal. Par contre, la conséquence sur les activités commerciales sera ressentie par la baisse des revenus extérieurs dans la période qui suit, influencés par la baisse du stock de marchandises.

Une seule femme chef de ménage rencontrée était dans une dynamique d'achat de terre, afin d'augmenter le nombre de parcelles de la cuisine. Son commerce florissant lui permet d'investir afin d'augmenter sa surface agricole. Cette femme augmente alors son patrimoine et assure ainsi l'avenir de ses enfants. Cette stratégie permettra alors de limiter voire supprimer la période de soudure, et si le nombre de parcelles est suffisant, de pratiquer des cultures de rente et de s'assurer un revenu agricole.

Les autres femmes ayant repris la tête de la cuisine sont soit « spectatrices » des systèmes de production, soit entrepreneuses. En effet, une femme veuve, seule et/ou orpheline peut continuer à pratiquer les rotations, l'assolement et la technique associés à chaque culture exactement comme cela était fait du temps de son mari ou de son père. Elle ne prend alors aucune décision quant à la direction stratégique et aux trajectoires innovantes possibles du ménage. Ces cuisines sont toutes dans une vulnérabilité économique et alimentaire apparente. Néanmoins, face à ces situations compliquées, ces femmes pratiquent toutes une activité

Rappel :

	Type
100% S² en céréales	1
manque de main d'œuvre	2
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3
décapitalisation	4
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5
maraîchage	6

commerciale extérieure, qui leur permet de rapporter quelques revenus et ainsi de faire face aux différentes périodes de soudure. Ces types de cuisine étaient au nombre de 5.

Les femmes considérées comme « entreprenantes » ont pris la décision d'alléger les travaux agricoles, de renforcer les cultures céréalières à la défaveur des cultures de rente, et même dans un cas rencontré de prêter des terres, considérées comme superflues pour le nombre d'actifs et trop demandeuses en travail. Ces cuisines assurent les revenus et l'alimentation grâce à des activités commerciales et la vente de produits agricoles parfois originaux (vente de poulets de chair d'élevage intensif, vente de poisson « en gros »...), permettant l'alimentation du ménage tout au long de l'année et la production de revenus divers (revente de mil, d'arachide, de bissap, d'animaux, etc.).

Dans tous les cas, les femmes chefs de cuisine s'éloignent des pratiques agricoles pour se tourner vers les revenus extérieurs. Le désintérêt peut être autant stratégique que subi (« les femmes ne prennent pas de décisions dans l'agriculture »). Les origines de ce phénomène et les résultats peuvent être rassemblés et considérés comme suit :

Les femmes ne sont pas agricultrices. Elles sont attachées à la terre comme patrimoine et comme ressource qui permet l'insertion au sein d'une société agraire. Les trajectoires et les stratégies agricoles ne sont pas des priorités dans l'entrepreneuriat féminin, au contraire des projets commerciaux et extérieurs.

b. Comparaison typologique

De la même façon qu'il l'a été fait pour l'ensemble des exploitations agricoles enquêtées, un profil propre aux cuisines dont le chef de ménage est une femme a été créé et ajouté au graphique déjà présenté dans la partie méthodologie. Il a été choisi de conserver les ménages des femmes chefs de cuisine à part des autres types, car leur stratégie reste différente et leur intégration dans les types existants serait socialement inappropriée, comme nous venons de le voir. En effet, outre le type 1, les différents types conservent une orientation et des trajectoires majoritairement agricoles. Le type 1 quant à lui concerne des exploitations chargées d'histoire et subissent une stratification sociale propre qui influe sur le comportement des actifs dans l'exploitation. On considère ici que ces caractéristiques sont de la même façon propres aux ménages dirigés par des femmes.

La courbe des cuisines dirigées par les femmes intégrée dans la typologie de 2014 est parlante.

Tout d'abord, on voit qu'en terme de surface par actifs, les cuisines dont le chef de ménage est une femme (nommées CFCM dans la suite de ce document) sont concrètement au milieu des deux tendances observées par les autres groupes de la typologie. La majorité de ces CFCM ne sont pas dans une dynamique de perte de patrimoine, ni dans un objectif d'acquisition de nouvelles terres. La conservation des ressources foncières reste par contre une priorité.

Les productions agricoles (culture et élevage) ne permettent pas de dépasser le seuil de survie. Cela signifie que les exploitations ne produisent pas assez pour nourrir l'ensemble des ménages, en cumulant les cultures vivrières et de rente, celles-ci représentant peu d'argent dans le produit brut. Cependant, grâce aux revenus extérieurs, les CFCM dépassent de plus de 30 000 F CFA le seuil de survie déterminé en 2014. Grâce à ces activités commerciales, le CFCM peut donc subvenir aux besoins minimum de la famille, et dégager un revenu sur l'année qui pourra être épargné, thésaurisé, ou investi.

On remarque aussi une proximité aux extrémités du type des CFCM avec le type 1 (intégralité de la surface cultivée en céréales) et le type 2 (manque de main d'œuvre).

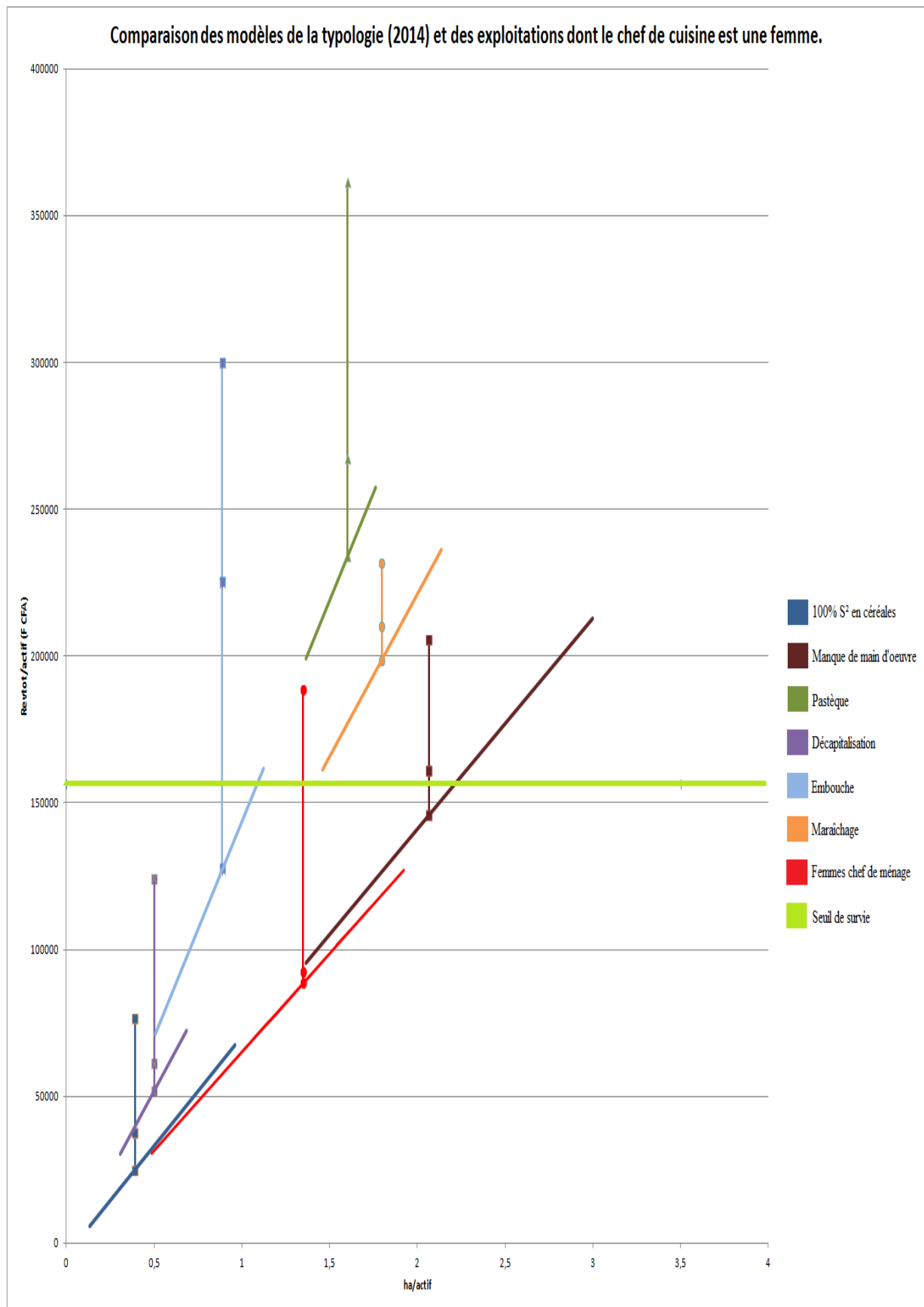


Figure 37-Comparaison des modèles de la typologie de 2014 et des exploitations dont le chef de cuisine est une femme (Maffray, 2014)

Les CFCM en difficulté, avec le moins de surface par actifs et de revenus, sont en réalité très proches des exploitations de type 1. En réalité, ces cuisines ont un fonctionnement relativement similaire aux exploitations de type 1. Il y a eu perte de terres avec un héritage réquisitionné par les frères de l'ancien chef de ménage décédé, et les femmes seules peuvent compter sur l'aide de leur famille pour subvenir à leurs besoins, grâce à des dons en nature ou numéraires. Ces CFCM sont elles-aussi confrontées au manque de mécanisation, la famille de l'ancien chef de cuisine cherchant à récupérer ce matériel qui traditionnellement leur revient. Finalement, de grands traits sont communs entre ces deux types, et plusieurs exploitations appartiendraient à ce groupe, à la différence de la forte tendance des CFCM à être tournés vers les revenus extérieurs.

De même, les CFCM les plus performantes s'approchent des cuisines de la typologie 2, celles qui sont caractérisées par le manque de main d'œuvre. Encore une fois, les performances agricoles se ressemblent, mais pas la stratégie appliquée à l'ensemble du système de production, à cause de l'importance des revenus extérieurs. Le nombre réduit d'actifs, privé de la main d'œuvre des hommes, explique en partie cette ressemblance. Mais c'est surtout le fait que les femmes se concentrent sur les activités commerciales extérieures qui les détournent des travaux agricoles. Au cours des enquêtes il a été remarqué que les femmes chefs de ménage bénéficiaient du même principe de solidarité qui pousse les habitants d'un même village à cultiver les parcelles des gens en difficulté et en manque de matériel ou de main d'œuvre. Comme il l'a déjà été précisé, ces activités se font avec un décalage dans le calendrier cultural, avec de mauvaises récoltes à la clef. La surface n'est pas bien utilisée et cultivée.

Il est cohérent ici de garder à part le type des cuisines dirigées par une femme depuis plusieurs années, car les stratégies de distribution de la main d'œuvre et des ressources à l'échelle de l'exploitation, ne correspondent à aucun type. Il n'est pas judicieux dans une étude concernant le genre de ne considérer que le système de production agricole, dans un contexte certes rural, mais où la répartition des tâches productives est autant marquée et où les femmes sont tournées vers les activités commerciales.

B. GENRE ET PERFORMANCES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

a. *Participation aux travaux agricoles*

Les femmes ne travaillent pas les parcelles où sont cultivés le maraîchage et la pastèque, comme nous l'avons vu plus tôt. Elles ne participent donc pas à cette sphère de production. Cependant, elles travaillent la terre avec les hommes pour les cultures céréalières et l'arachide, en plus des cultures féminines (bissap/niébé). La répartition sexuelle du travail est pratiquée comme suit (Lericollais, Paysans Sereer : dynamiques agraires et mobilités au Sénégal, 1999) :

Tableau 12-Répartition du travail agricole entre les hommes et les femmes (Lericollais, 1999)

Les hommes	Les femmes
- nettoyage avant semis	- sarclages manuels en cours de cycle de toutes les productions végétales
- opérations mécanisées	- vannages de l'arachide
- récoltes de céréales et couchage des pailles	
- mise en meules de l'arachide et battage	

Rappel :

	Type
100% S² en céréales	1
manque de main d'œuvre	2
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3
décapitalisation	4
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5
maraîchage	6

Tous les hommes et toutes les femmes de la cuisine s'associent pour réaliser selon leur sexe les différents travaux cités ci-dessus, sur l'ensemble des parcelles du ménage. Cela signifie que les parcelles d'arachide des femmes seront travaillées par mécanisation par les hommes, mais selon l'ordre de passage dont il a été question plus tôt. Les vannages de l'arachide quant à eux sont pratiqués avec toutes les femmes du ménage, mais aussi de la concession, voire de plusieurs concessions du village. D'autre part, il faut savoir que les opérations mécanisées et manuelles se superposent dans le temps : le premier sarclage mécanique de l'arachide et le sarclage manuel du mil sont réalisés simultanément. La main d'œuvre doit être répartie, et les opérations manuelles sont réservées aux femmes tandis que les hommes s'acquittent des opérations mécanisées.

Lorsque les travaux aux champs commencent, une femme reste à la cuisine tandis que les autres travaillent afin de préparer le repas. Elles le feront chacune leur tour, afin que les personnes qui sont aux champs puissent être nourries.

La répartition du travail est présentée comme suit, selon les différentes informations récoltées dans le travail d'André Lericollais, *Paysans Sereer* (1999) (Cf. annexes 5 et 6 pour la création du tableau) :

Tableau 13-Calcul de la participation genrée aux travaux agricoles. Tableau III. (Lericollais 1999, Maffray 2014)

	Chef de cuisine	homme marié dépendant	Garçon >8 ans ou homme célibataire	femme de chef de cuisine	autres femmes	filles >8ans	TOTAL
(1)	25%	35%	40%	51%	37%	12%	200%
TOTAL travail mécanisé sur les céréales (1)*(2)*(3)	17%	24%	28%	0%	0%	0%	69%
TOTAL travail manuel sur les céréales (1)*(2)*(3)	1,95%	2,71%	3,09%	11,97%	8,54%	2,75%	31%
TOTAL travail mécanisé sur l'arachide (1)*(2)*(3)	16%	22%	25%	0%	0%	0%	63%
TOTAL travail manuel sur l'arachide (1)*(2)*(3)	2,33%	3,24%	3,69%	14,28%	10,19%	3,28%	37%

Rappel :

	Type
100% S² en céréales	1
manque de main d'œuvre	2
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3
décapitalisation	4
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5
maraîchage	6

Le travail agricole féminin est largement inférieur à celui des hommes, tant pour les cultures céréalières que pour les cultures de rente. Les travaux mécanisés demandent presque deux fois plus de travail que les travaux manuels, ce qui explique cette différence.

Cette répartition du travail permet de calculer facilement la part de produit brute créé en fonction du sexe des actifs. Le calcul a été fait comme suit :

Tableau 14-Répartition genrée des différentes tâches agricoles (Lericollais, 1999)

Production	Hommes	Femmes
Culture	- mil, arachide, sanio, sorgho, pondérés - pastèque - maraîchage	- mil, arachide, sanio, sorgho, pondérés - bissap - niébé
Elevage	- Embouche - Bovins - Ovins possédés par les hommes - Caprins possédés par les hommes	- Volaille - Porcs - Ovins possédés par les femmes - Caprins possédés par les femmes
Activités extérieures	Activités extérieures pratiquées par les hommes	Activités extérieures pratiquées par les femmes

Pour chaque cuisine interrogée, on obtient donc la participation des femmes et des hommes totale au produit brut.

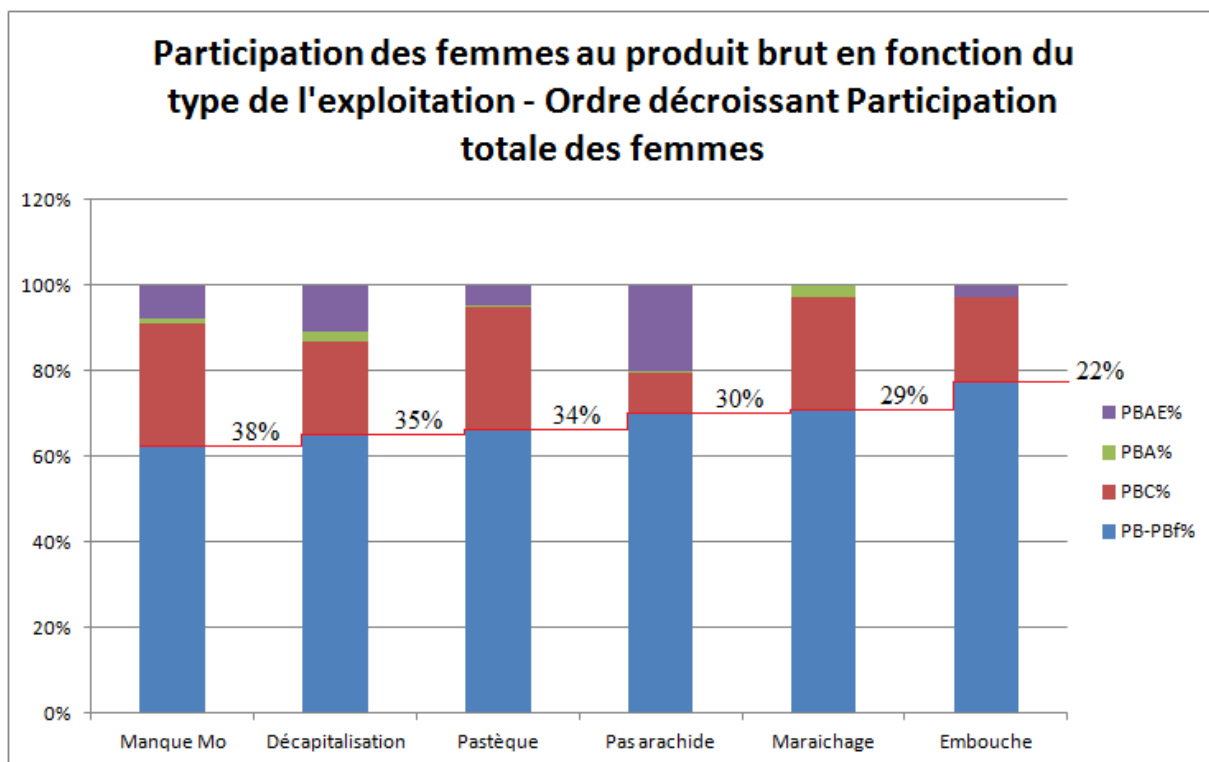
Il est intéressant ici de se pencher sur les charges proportionnelles et non proportionnelles, et sur les consommations intermédiaires. Il a été vu que ces dépenses sont à la charge du ménage entier, et qu'il ne concerne pas un sexe plus que l'autre. La plupart des biens étant mis en commun, l'apport de chaque actif permet de payer l'ensemble des charges. De plus, les charges sont relativement proportionnelles à la performance du ménage : plus le ménage est performant et dégage du bénéfice, plus les consommations intermédiaires et les charges sont élevées. Ainsi, pour la suite de la démonstration, il a été choisi de négliger ces charges, qui n'interviennent pas dans les relations de genre au sein des systèmes agraires.

b. Participation au produit brut

Grâce à la typologie développée, on obtient le graphique suivant en ce qui concerne la participation totale des femmes au produit brut :

Rappel :

	Type
100% S² en céréales	1
manque de main d'œuvre	2
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3
décapitalisation	4
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5
maraîchage	6



PBAE% : % apports des activités extérieures féminines dans le produit brut
 PBA% : % apports des animaux dits « féminins » dans le produit brut
 PBC% : % apport des cultures auxquelles les femmes participent dans le produit brut
 PB-PBf% : % apport des activités productives intérieures comme extérieures masculines

Figure 38-Participation des femmes au produit brut en fonction du type de l'exploitation - Ordre décroissant de la participation totale des femmes (Maffray, 1999)

Les différences entre les types ne sont pas flagrantes. Néanmoins, une évolution peut être observée. Les femmes des exploitations en manque de main d'œuvre sont celles qui participent le plus à la production de revenus bruts dans l'ensemble des cuisines considérées. Cette tendance était attendue : puisque la main d'œuvre manque, les femmes interviennent plus dans la constitution du capital puisque le nombre d'actifs est réduit. Chaque actif présent cherche à maximiser le profit afin d'atteindre une bonne performance malgré le manque de main d'œuvre. Les femmes sont investies dans les trois systèmes de production existants dans la zone.

Les femmes dans les exploitations en décapitalisation participent à 35% du produit brut total, suivies de peu par les exploitations qui pratiquent la pastèque (34%). Les exploitations produisant des céréales sur 100% de leur surface ont une participation féminine qui s'élève au total à 30%. Enfin, les cuisines caractérisées par la pratique du maraichage et de l'embouche sont celles qui enregistrent la plus petite participation des femmes au produit brut (s'élevant respectivement à 29 et 22%).

On remarque avant tout que deux des trois types d'exploitation qui pratiquent des trajectoires innovantes (maraichage et embouche) sont celles où les femmes interviennent le moins dans leur sphère productive. La pastèque est en troisième position, les femmes ont plus de poids dans le produit brut. Les femmes dans les ménages ne cultivant pas d'arachide (type 1)

Rappel :

	Type
100% S² en céréales	1
manque de main d'œuvre	2
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3
décapitalisation	4
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5
maraîchage	6

interviennent apparemment peu dans le produit brut. Enfin, la décapitalisation d'une cuisine implique le fait qu'une femme intervienne de façon importante dans le produit brut.

Ces considérations n'ont guère de sens si nous ne considérons que l'ensemble des systèmes de production. En effet, les différents systèmes (culture, élevage, activités extérieures) dépendent de la performance de l'exploitation. Il est donc judicieux de considérer chaque système indépendamment, afin d'éclairer les stratégies féminines.

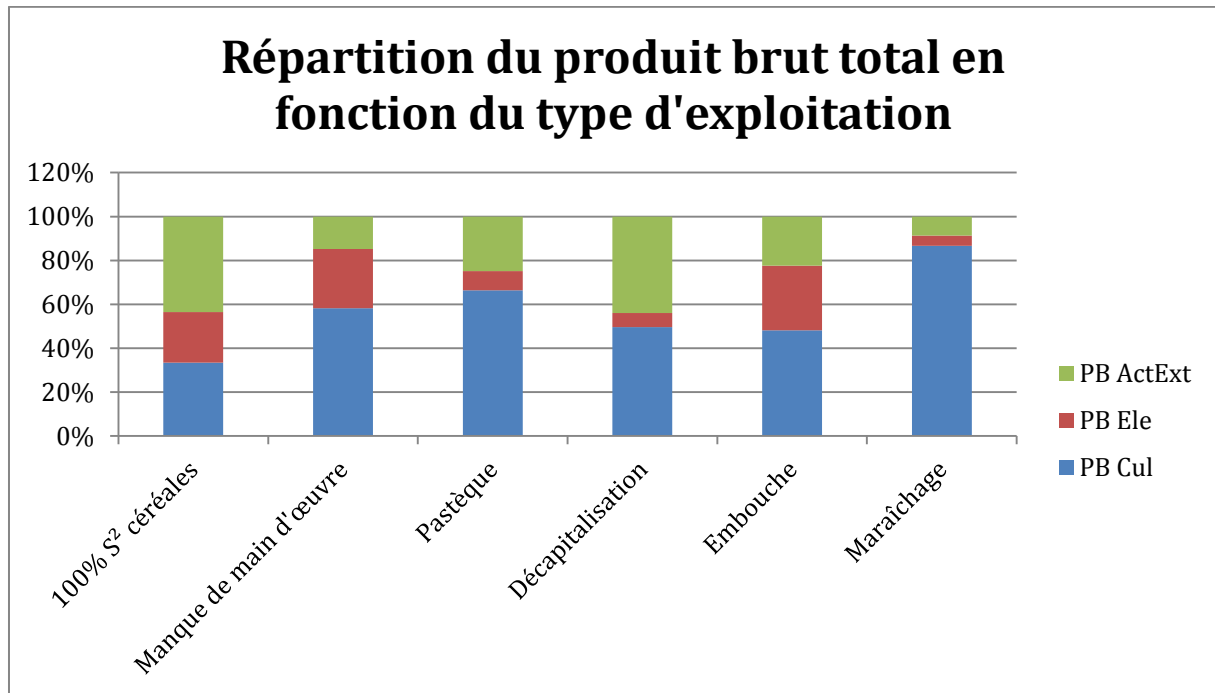
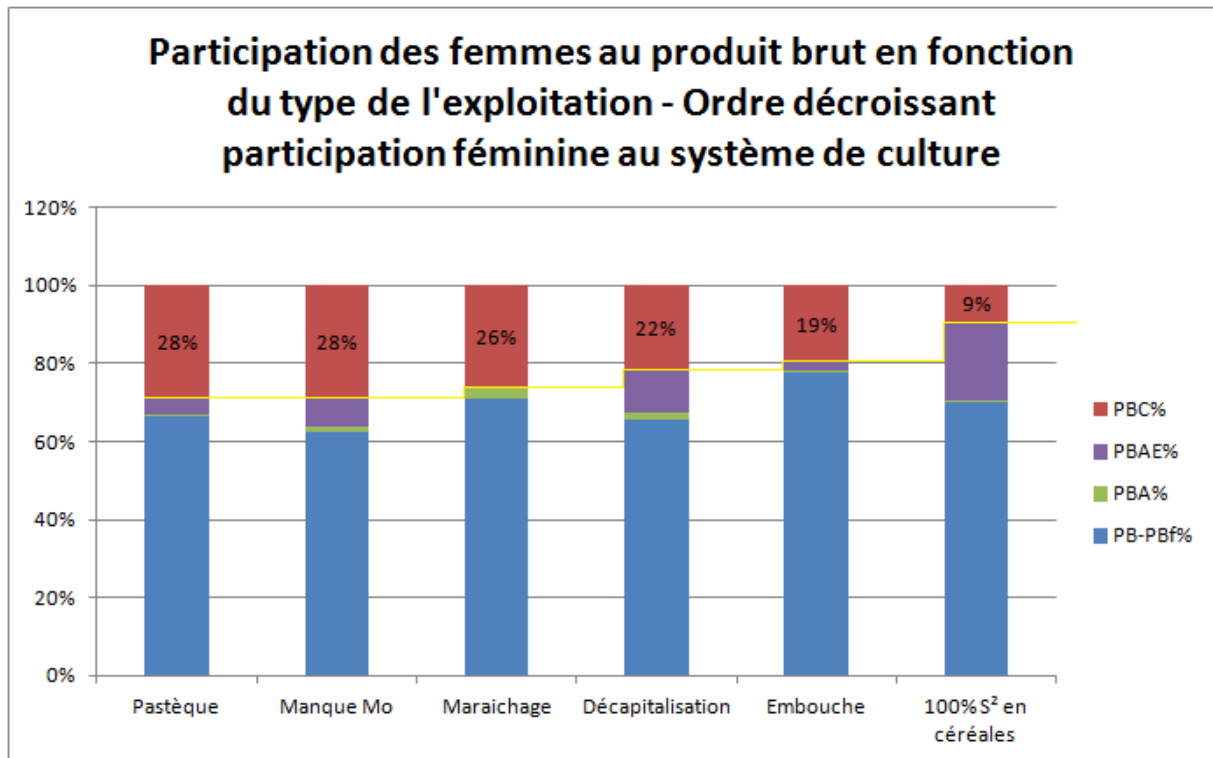


Figure 39-Répartition du produit brut total en fonction du type d'exploitation (Maffray, 2014)

c. Rappel :

	Type
100% S² en céréales	1
manque de main d'œuvre	2
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3
décapitalisation	4
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5
maraîchage	6

d. Le système de cultures



PBAE% : % apports des activités extérieures féminines dans le produit brut
 PBA% : % apports des animaux dits « féminins » dans le produit brut
 PBC% : % apport des cultures auxquelles les femmes participent dans le produit brut
 PB-PBf% : % apport des activités productives intérieures comme extérieures masculines

Figure 40-Participation des femmes au produit brut en fonction du type de l'exploitation - Ordre décroissant de la participation féminine au système de culture

C'est au sein de ce type numéro 3 que les femmes gagnent le plus d'argent grâce en partie à la récolte du niébé et du bissap. Les parcelles sont réparties entre la pastèque (15% du produit brut), l'arachide, le sorgho et le mil (85% du produit brut). Les femmes ne travaillent presque jamais sur les parcelles de pastèque, elles sont plus investies dans les cultures traditionnelles. Celles-ci étant très développées dans ce type d'exploitation, la participation des femmes représente une part importante dans le produit brut total associé au système de culture. Les cultures traditionnelles, pratiquées par tous les actifs, sont les seules pratiquées dans le type d'exploitation numéro 2 (manque de main d'œuvre). Il est donc normal que les femmes interviennent proportionnellement à l'importance du système de production végétale. De plus, le fait qu'il y ait un manque de main d'œuvre explique le fait que les femmes soient plus investies, afin de compenser le manque d'actifs en rapport avec les grandes surfaces possédées.

Les femmes ne participent pas à la culture de maraîchage (qui représente 25% du produit brut agricole du type 6), ni d'un point de vue décisionnel, ni technique. Leur participation représente les travaux qu'elles effectuent avec les cultures traditionnelles (75%). Comme pour la pastèque, la participation des femmes semble importante, mais elle correspond en fait aux revenus dégagés par ces exploitations à hautes performances au sein de leur système de

Rappel :

	Type
100% S² en céréales	1
manque de main d'œuvre	2
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3
décapitalisation	4
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5
maraîchage	6

culture. Il est important que noter que dans ce type 6, les récoltes de niébé et de bissap rapportent un revenu important.

On peut regrouper les exploitations agricoles issues des types 4, 5, et 1, pour expliquer la participation agricole des femmes au produit brut correspondant. Ces cuisines cultivent des cultures traditionnelles, sans innovation (l'innovation du type 5 résidant dans l'élevage). La participation des femmes est donc proportionnelle aux travaux totaux réalisés par l'arachide puis pour les céréales. Le bissap et le niébé sont cultivés à des niveaux relativement comparables entre ces trois types, ils n'influencent pas le produit brut de façon significative. La participation des femmes est donc comparable pour les types 4 et 5, puisqu'à l'échelle de l'ensemble du ménage, la part du système de culture de ces deux types est tout autant comparable. Les femmes apportent moins au produit brut total, tout comme les hommes, puisque le système de culture représente seulement à peine plus de 30% du revenu brut total.

Il faut comprendre ici que les femmes interviennent peu dans le système de culture. Elles peuvent augmenter les revenus des cuisines grâce aux cultures féminines (bissap-niébé) ou en s'investissant d'avantage (manque de main d'œuvre). Finalement leur participation au produit brut du système de culture est proche de la proportionnalité. En effet, il est intéressant d'observer à nouveau les tendances des systèmes de production culturale dans le tableau comparatif des différents types. A part pour le maraîchage, les performances des systèmes culturaux correspondent à l'implication des femmes dans la constitution des revenus agricoles du système de culture montrés ici. Cela confirme et s'explique par le fait que les femmes ne sont pas en proximité directe avec l'agriculture. S'il existe un entrepreneuriat féminin et des stratégies individuelles féminines, elles ne se situent pas au niveau du système de culture. Si c'était le cas, on observerait des écarts de proportionnalité qui traduiraient une volonté des femmes d'augmenter les produits de la vente ou de la consommation des cultures, or ce n'est pas le cas.

e. L'élevage

L'élevage pratiqué par les femmes peut être négligé dans l'apport au produit brut. La participation en fonction de la typologie de 2004 est la suivante :

Tableau 15-Participation des femmes au système d'élevage. Ordre décroissant (Maffray, 2014)

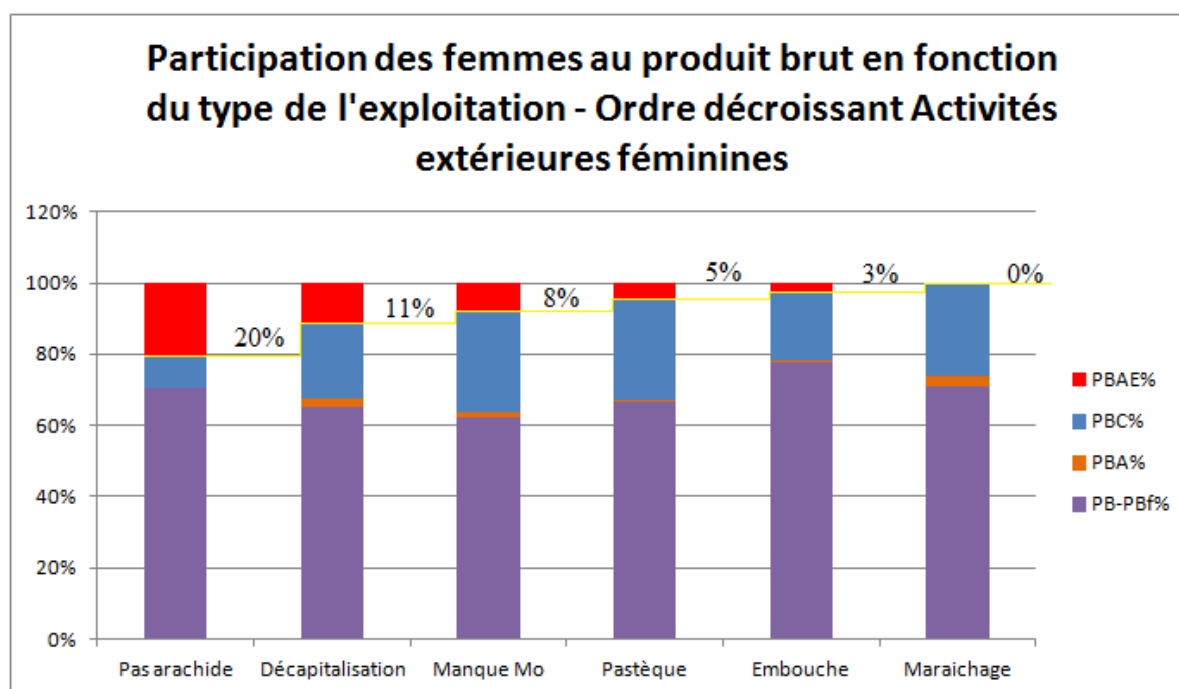
Type d'exploitation	Maraîchage (type 6)	Décapitalisation (type 4)	Manque de main d'œuvre (type 2)	Pastèque (type 3)	Embouche (type 5)	100% de la S ² cultivée en céréales (type 1)
Participation des femmes au produit brut	3%	2%	1%	1%	0%	0%

Elle ne s'élève à pas plus de 3%, nous considérerons ici que ce taux est négligeable. Cela signifie que l'élevage est optionnel pour les femmes, et surtout ne fait pas partie d'une stratégie élaborée pour améliorer leurs conditions de vie. Les hommes choisissent souvent d'acheter du bétail à leur femme, sans leur demander leur avis. Le petit bétail, qui lui est contrôlé par les femmes, ne rapporte que de très petites sommes. Seul l'élevage de porc rapporte de l'argent, mais la religion empêche la plupart des ménages de le pratiquer.

f. Rappel :

	Type
100% S² en céréales	1
manque de main d'œuvre	2
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3
décapitalisation	4
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5
maraîchage	6

g. Les activités extérieures



PBAE% : % apports des activités extérieures féminines dans le produit brut
 PBA% : % apports des animaux dits « féminins » dans le produit brut
 PBC% : % apport des cultures auxquelles les femmes participent dans le produit brut
 PB-PBf% : % apport des activités productives intérieures comme extérieures masculines

Figure 41-Participation des femmes au produit brut en fonction du type de l'exploitation. Ordre décroissant activités extérieures féminines

La différence entre les différents types d'exploitation en ce qui concerne la participation des femmes au produit brut total est bien plus marquante lorsqu'on observe l'apport féminin grâce aux revenus extérieurs. Clairement, les femmes participent à une hauteur de plus de 10% au produit brut grâce aux revenus extérieurs lorsqu'elles appartiennent à des cuisines en forte décapitalisation (20% pour le type 1, et 11% pour le type 4). Pour les exploitations de type 2, leur participation grâce aux revenus extérieurs s'élève à 8%, taux intermédiaire dans les profils observés. Les femmes des exploitations qui pratiquent des trajectoires innovantes (types 3, 5 et 6) ont peu d'influence sur le produit brut total par leurs activités commerciales. Les interventions extérieures féminines dans les exploitations de type 6 sont même inexistantes, tandis que c'est l'un des types les plus performants.

Il n'est pas judicieux ici de relier les activités extérieures des femmes avec la proportion de la totalité des activités rémunératrices non agricoles des exploitations agricoles. En effet, au contraire de l'intervention dans les cultures, les femmes ont le choix de pratiquer une activité commerciale. Aucune femme rencontrée ne s'est lancée après la demande de son mari, c'est toujours sa propre décision. Une femme est obligée de travailler la terre en tant qu'actif si elle en est physiquement capable, elle ou son mari peut choisir l'élevage, mais elle est seule maîtresse en ce qui concerne les activités extérieures. Il y a derrière ce phénomène un réel entrepreneuriat vers lequel les femmes se tournent quand l'exploitation est en décapitalisation (type 1 et 4). Au contraire, les femmes sont plutôt absentes de ce type d'activités lorsque l'exploitation enregistre de hautes performances dans la zone.

Rappel :

	Type
100% S ² en céréales	1
manque de main d'œuvre	2
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3
décapitalisation	4
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5
maraîchage	6

Les femmes actives déploient donc des stratégies individuelles pour gagner de l'argent et diversifier les sources de revenus et les risques. Ces stratégies surviennent lorsque les exploitations ne sont pas assez performantes pour subvenir aux besoins du ménage. A la lecture de tous les éléments rassemblés ici, il est clair que la stratégie féminine individuelle peut s'exprimer lorsque la trajectoire collective d'une exploitation a échoué. La femme est un relais économique familial. Elles s'intègrent lorsqu'elles le considèrent comme nécessaire dans la sphère de production, s'éloignant des représentations figées et dichotomiques associées au sexe.

« Je ne le dis pas mais je suis content, ma famille est importante pour moi, et des époux doivent s'aider. Ma femme m'aide beaucoup, et elle fait toujours bien à manger »
(M.Y.D., Diohine)

Cette phrase peut illustrer beaucoup de choses qu'il est important de rapporter ici. Face à la situation vulnérable de sa cuisine, le chef de ménage n'a aucune raison de s'opposer à un changement favorable au bien-être de sa cuisine, il l'encourage même d'une certaine façon. Cependant, les femmes doivent prioritairement occuper la sphère productive, puisqu'actuellement aucun signe ne permet de penser qu'une répartition genrée égalitaire à l'intérieur des sphères productives et reproductives peut être envisageable.

La dichotomie genrée actuelle n'est pas remise en question. Néanmoins, les femmes ont de nouveaux leviers qui peuvent les mener à un plus grand pouvoir de décision et de négociation, grâce aux activités extérieures.

Ce n'est pas au sein de la cuisine que la femme trouvera une reconnaissance dans la société sereer de l'arrondissement de Niakhar, mais bien à l'extérieur de son ménage. Elle n'est pas attachée à l'agriculture, et on est en droit de se demander même si elle est agricultrice. Les stratégies et les états de fait montrent que la femme sereer serait plutôt commerçante. Actuellement, aucune filière existante ne serait en mesure de répondre à cette perspective. En effet, l'arachide, la pastèque et le maraîchage, qui sont les cultures de rente de la zone, ont un circuit de commercialisation bien déterminé. L'état intervient dans la vente de l'arachide, et les pastèques et le maraîchage sont des produits vendus sur place ou sur les marchés avoisinants. D'ailleurs, ces cultures sont gérées exclusivement par les hommes. Il serait très compliqué d'intégrer les femmes soudainement au parcours du produit.

Une autre alternative pourrait s'offrir aux femmes : à l'image des paysannes marocaines qui transforment le fruit de l'arganier en huile d'argan. Ce produit est très prisé dans les pays occidentaux comme cosmétique, et la transformation est entièrement gérée par les femmes qui sont organisées en coopérative. Ces femmes s'appuient sur un savoir-faire traditionnel, ainsi que sur la force de négociation des groupes. Si le succès de ce cas est contesté d'un point de vue environnemental et social, il a largement contribué sur de nombreux points à l'amélioration des conditions de vie et de la considération économique, sociale et politique des femmes de la région. La particularité de ce phénomène est le fait que les femmes rurales possèdent le « monopole » de la transformation (Elkandoussi, Omari, & M'Zali, 2011), et que l'arganier est un arbre endémique au Maroc. Cependant, les femmes sereer ne pratiquent pas de transformations agricoles qui susciteraient l'intérêt d'entreprises de commercialisation. Le mil pilé n'est pas commercialisable à grande échelle, et il est nécessaire à l'autoconsommation et à la structure des ménages. L'huile d'arachide est produite artisanalement par les femmes, mais les usines de transformations sont contrôlées par l'état. Les femmes sereer n'ont donc apparemment pas de levier évident, ni dans la commercialisation, ni dans la transformation.

Rappel :

	Type
100% S² en céréales	1
manque de main d'œuvre	2
75% céréales 20% arachide 5% pastèque	3
décapitalisation	4
30% arachide, 70% céréales+RE les + gds	5
maraîchage	6

Conclusion

Les femmes Sereer sont attachées à leur territoire pour le réseau de solidarité qu'il leur confère. Ce réseau ne peut pas être négligé, même s'il dépasse parfois les rationalités économiques. La terre comme source alimentaire est nécessaire à la reproduction du ménage entier et notamment des femmes. Mais celles-ci restent éloignées du caractère productif des parcelles. Ce phénomène est certes en partie subi, car la gestion traditionnelle des moyens de production est motrice de vulnérabilité pour les femmes. Elles ne sont prioritaires sur aucun d'entre eux (terre, semences, fertilité, mécanisation, etc.) et ne gèrent pas toujours directement les produits issus de leurs propres récoltes (arachide). Les femmes interviennent dans les systèmes agricoles comme de la main d'œuvre, manuelle, créatrice de richesse pour la collectivité. Cette soumission peut être remise en question lorsqu'on observe les comportements des femmes chefs de ménage, à qui appartiennent l'ensemble des décisions. Elles sont très peu à persister dans un modèle familial agricole. Les femmes Sereer en général se détournent de la terre pour trouver d'autres sources de revenus, à l'extérieur de la cuisine, de la concession, et parfois du village grâce à la migration ponctuelle ou longue. Elles sont conscientes de la légèreté de leur implication dans la tenue des parcelles, et ont trouvé de nouveaux moyens de subvenir à leurs besoins et aux besoins de leur famille dans les activités extra-agricoles. Celles-ci sont le moteur principal féminin et l'axe principal d'accès à l'autonomie et la reconnaissance économique et politique des femmes.

Les femmes qui sont issues de cuisines en décapitalisation font preuve de plus d'entreprenariat commercial que les femmes qui vivent dans une exploitation à haute performance. Si la décapitalisation est un levier ou un moteur pour les stratégies économiques féminines, cela s'explique par un nouveau besoin d'indépendance des individus, à l'endroit même où la collectivité et le rôle protecteur du chef de ménage ont échoué. La représentation traditionnelle du chef de cuisine est altérée par les mauvaises performances de son ménage, laissant la place à de nouvelles individualités qui peuvent s'exprimer sans risquer de subir une pression familiale trop forte. Les femmes peuvent prendre en main leur destin autrement qu'en divorçant et qu'en retournant chez leurs parents : elles investissent dans le lancement d'une activité qui lui permettra d'augmenter son réseau et ses revenus tout d'abord, puis au fur et à mesure sa force de négociation et de décision à l'échelle du ménage.

Néanmoins, ce discours doit être nuancé par trois pans présentés dans cette étude.

- Les hautes performances d'une unité d'exploitation n'empêchent pas une situation indépendante de vulnérabilité des femmes qui évoluent en son sein. Le chef de cuisine subvient à leurs besoins, mais elles n'ont pas d'espace d'expression ou de décision, et sont recluses au rang de main d'œuvre agricole et d'entretien des individus et des bâtiments de l'exploitation agricole. Cette considération ne permet par leur empreinte dans l'économie du ménage, et les condamne à persister dans ce modèle qui sera ensuite transmis à leurs filles. Si ces femmes ne se lancent pas à leur tour dans une activité commerciale, ce n'est pas parce qu'elles considèrent que leur mari subvient correctement à leurs besoins, mais bien parce qu'elles n'ont pas de capital d'investissement. Le réseau de solidarité dans les exploitations à haute performance est moins développé, celles-ci se sont isolées vis-à-vis des autres ménages qui sont en quasi-majorité en décapitalisation. De plus, les hauts revenus d'une exploitation agricole n'impliquent pas des attributions de parcelles favorables aux femmes (exemple des champs de pastèque remplaçant l'arachide des femmes). Elles n'ont donc que très peu de moyens de financement pour accéder à ce levier d'autonomie.

- La difficulté financière des unités d'exploitation n'impliquent pas systématiquement un accès à l'autonomie et à de nouveaux espaces de libertés pour les femmes. Certaines d'entre elles au contraire se retrouvent dans le même cercle vicieux économique de l'ensemble du ménage. Les raisons de ce contraste s'expliquent par un cercle de solidarité faible, qui ne s'exprime pas dans le cas de grandes vulnérabilités : les femmes qui deviennent veuves loin de leur famille dans un village où elles sont mal intégrées, celles qui n'appartiennent pas aux Groupements féminins, ou encore celles qui sont en conflit avec leur belle-famille.

- Même si les femmes accèdent à une plus grande autonomie qu'auparavant et à une nouvelle sphère de production dont elles étaient exclues, elles restent étroitement liées au ménage auquel elles appartiennent. La décapitalisation de l'exploitation entière a des conséquences sur l'ensemble des individus qui l'occupent, il existe une grande dépendance entre eux. Ainsi, même si les femmes développent des activités extérieures et non-agricoles, leur situation reste dans le contexte relativement difficile. Elles ont acquis de nouveaux espaces de liberté, mais au prix de doubles journées de travail car elles ne peuvent se substituer aux tâches domestiques, et au prix d'un rapport travail/revenus loin d'être satisfaisant et d'égaliser ce même rapport des hommes migrants en saison sèche par exemple.

Malgré une conjoncture très défavorable aux femmes, elles ont su trouver les espaces qui leur offraient des opportunités. Ce phénomène dépend de son cercle de solidarité et de et surtout du type d'unité d'exploitation dans lequel elle évolue. Il serait intéressant à l'avenir, sur la base de ce mémoire, de concevoir un modèle « genre » qui s'intégrerait dans le projet CERAO, et qui indiquerait les tendances féminines associées à l'évolution des projets d'intensification céréalière.

Bibliographie

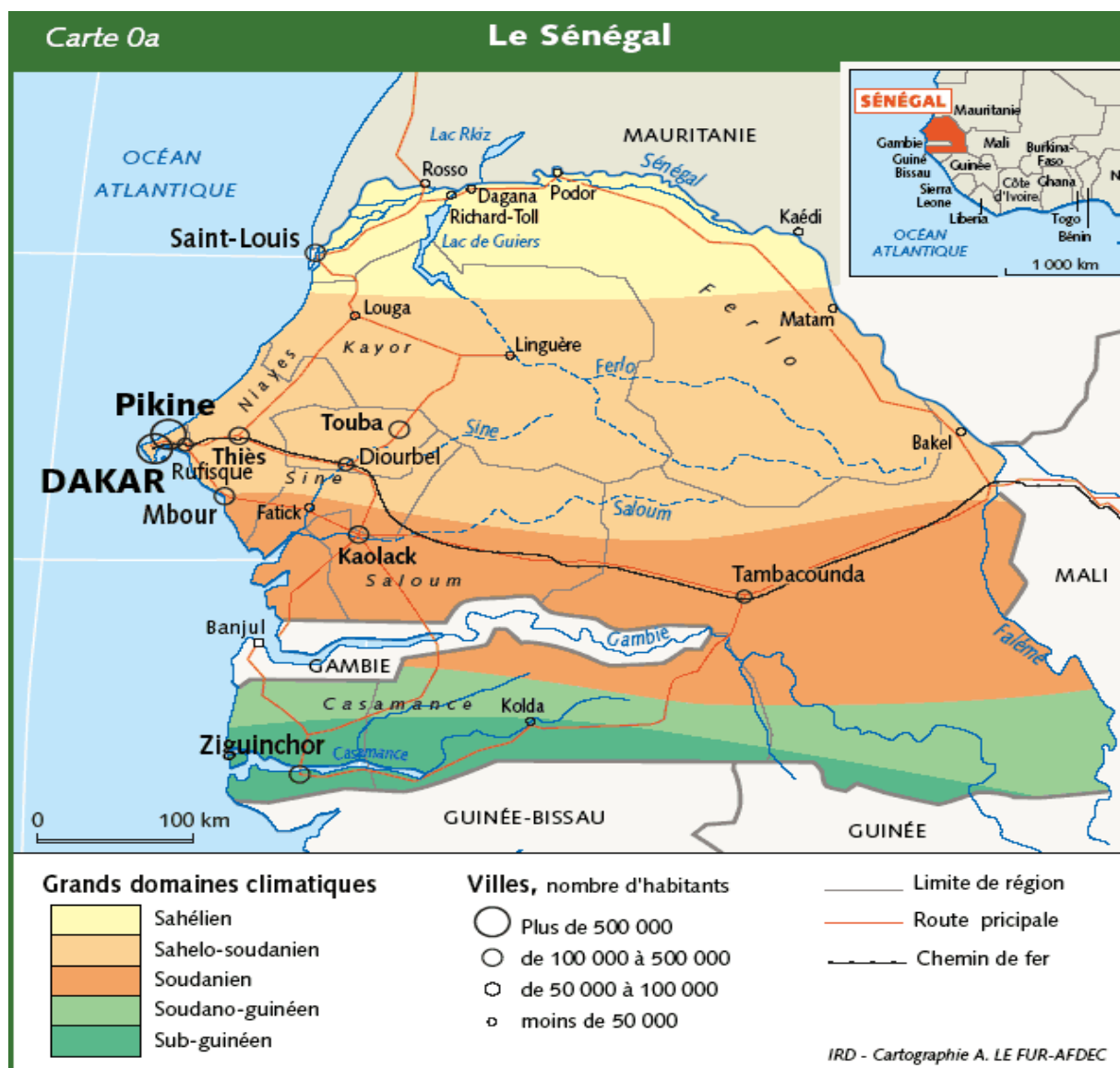
- Adjamagbo A., D. V. Production et sécurité alimentaire : comment les ménages ruraux sénégalais gèrent-ils leurs ressources? *Communication présentée à la Conférence africaine de population*. Tunis: UEPA.
- Adjamagbo, A., Antoine, P., & Dial, F. (2008). *Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et "bien travailler"*. Dakar: DIAL.
- Adjamagbo, A., Delaunay, V., Lévi, P., & Ndiaye, O. (2003). *Production et sécurité alimentaire : comment les ménages ruraux sénégalais gèrent-ils leurs ressources ?* Tunis: UEPA.
- ANSD. (Mars 2013). *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE)*. Dakar.
- Bisilliat, J. (1992). *Rekation de genre et développement : femmes et sociétés*. Paris: Editions de l'ORSTOM.
- Bop, C. (1995). *Les femmes chefs de ménage à Dakar*. Afrique et développement. Sénégal: Codesria.
- Boulier, F., & Jouve, P. (1990). *Evolution des systèmes de production Séhéliens et leur adaptation à la sécheresse*. Montpellier: CIRAD.
- Butler, J. (1999). *Gender trouble*. London and New-York: Routledge.
- Chippaux, J.-P. (2005). *Recherche intégrée sur la santé des populations à Niakhar*. Paris: IRD Editions.
- Courtin, P. (1946). La notion d'exploitation agricole familiale. *Annales, économies, sociétés, civilisations*, 1 (4), pp. 342-346.
- Delaunay, V. (2002). Apports et limites de l'observation continue. Le suivi de population de Niakhar. Dans B. Baya, M. Willems, & F. Gendreau, *L'apport des approches renouvelées pour l'analyse du début de la transition démographique : actes du deuxième atelier du GRIPPS* (pp. 79-100). Paris: LPE.
- Elkandoussi, F., Omari, S., & M'Zali, B. (2011). Les coopératives féminines d'Argan au Maroc : un domaine propice à la mise en place de la démarche de Développement Durable. *Le développement durable : débats et controverses* (p. 10). Clermont-Ferrand: Université Blaise Pascal.
- Fassin, E. (2008). L'empire du genre : l'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel. *L'homme*, 3-4 (187-188), pp. 375-392.
- Garin, P., Faye, A., Lericollais, A., & Sissokho, M. (s.d.). Evolution du rôle du bétail dans la gestion de la fertilité des terroirs Sereer au Sénégal. *Cahiers de la Recherche-Développement* (26), pp. 65-84.
- Gourou, P. (1968). Les paysans du Sénégal, de Paul Pélissier. *Annales de Géographie*, 77 (419), pp. 110-117.
- Guigou, B., & Lericollais, A. (1988, Décembre 23). Crise de l'agriculture et marginalisation économique des femmes sereer siin (Sénégal). *Crise de l'agriculture africaine*.
- IRIN. (2008, Juin 17). *Sénégal : battues en silence*. Consulté le Septembre 8, 2014, sur IRINnews: <http://www.irinnews.org/fr/report/78786/s%C3%89n%C3%89gal-battues-en-silence>
- Jouve, P. (1988, Décembre). Quelques réflexions sur la spécificité et l'identification des systèmes agraires. *Les Cahiers de la Recherche Développement* (20), pp. 5-16.

- L'agriculture sénégalaise*. (2012, juillet 11). Consulté le août 10, 2014, sur Au Sénégal: <http://www.au-senegal.com/1-agriculture-senegalaise,359.html>
- Landais, E. (1996). Typologies d'exploitations agricoles. Nouvelles questions, nouvelles méthodes. *Economie rurale* (236), pp. 3-15.
- Lericollais, A. (1980). Le Bassin de l'Arachide. Dans P. Pélissier, *Atlas du Sénégal* (pp. 50-53). Paris: Jeune Afrique.
- Lericollais, A. (1999). *Paysans Sereer : dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. Paris: Editions de l'IRD.
- Ly, D. (2011). *Les violences faites aux femmes dans la ville de Kaolack au Sénégal*. Dakar: Université Cheikh Anta Diop.
- Mathieu, N.-C. (1991). *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*. Paris: Côté-Femmes.
- Mazoyer, M., & Roudart, L. (1997). *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*. Paris: Editions du Seuil.
- Mead, M. (1935). *Sex & temperament in three primitive societies*. Harper Perennial.
- Moguéro, L. (2011, Mars). La démocratisation de l'école à Dakar : les enseignements d'une enquête biographique. (P. d. Po, Éd.) *Autrepart* (59).
- Mondain N., L. T. (2004). L'évolution de la polygamie en milieu rural sénégalais : institution en crise ou en mutation? *Cahiers québécois de démographie* , 33 (2), pp. 273-308.
- Mondain, N., Delaunay, V., & Adjamagbo, A. (2005). *Maternité et mariage en milieu rural sénégalais : quel avenir pour les mères célibataires ?* Marseille: LPED.
- Money, J. (1988). *Gay, Straight and In-Between : The Sexology of Erotic Orientation*. Oxford.
- Moulet, A., & Engeli, E. (2013). *Migrations saisonnières féminines du village de Toucar, Sénégal : Une analyse qualitative au travers de quatre profils migratoires*. Université de Genève.
- Moulet, A., & Engeli, E. (2013). *Migrations saisonnières féminines du village de Toucar, Sénégal. Une analyse qualitative au travers de quatre profils migratoires*. Université de Genève & IRD.
- Ndiaye, M. (2013). *Les usages sociaux des groupes de travail au Sénégal : facteurs d'égalisation des chances au Sénégal*. Aix-Marseille Université: Laboratoire d'économie et de sociologie du travail.
- Noba, K., Ngom, A., Guèye, M., Bassène, C., Kane, M., Diop, I., et al. (2014, mars 2014). L'arachide au Sénégal : état des lieux, contraintes et perspectives pour la relance de la filière. *OCL* , 21 (2), p. 5.
- Oya, C., & Ba, C. O. (2013). Les politiques agricoles 2000-2012 : entre volontarisme et incohérence. Dans M.-C. Diop, *Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance*. (p. 16). Dakar: Cres et Karthala.
- Pelissier, P. (1966). *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*. Saint-Yrieix: Imprimerie Fabrègue.
- Pierret, P., Landais, E., & Perrot, C. (1995). L'analyse des trajectoires des exploitations agricoles. *Economie rurale* , 228 (228), pp. 35-47.
- Reiff, C., & Gros, C. (2004). *Analyse-diagnostic du système agricole des paysans sérères au cœur du "bassin arachidier", Sénégal*. INA Paris-Grignon.

- Roquet, D., & Lericollais, A. (1999). Croissance de la population et dynamique du peuplement au Sénégal depuis l'indépendance. *Espace, populations, sociétés* , 17 (1), pp. 93-106.
- Sall, F. D. (2010). *Genre et accès au foncier au Sénégal*. Saint-Louis: ict4d article.
- Scott, J. W. (1988). *Gender and the Politics of History*. New-York: Columbia University Press.
- Statistiques mondiales, Sénégal*. (2013). Consulté le Septembre 20, 2014, sur Statistiques mondiales: <http://www.statistiques-mondiales.com/senegal.htm>
- Stomal-Weigel, B. (1988). L'évolution récente et comparée des systèmes de production sérère et wolof dans deux villages du vieux Bassin arachidier (Sénégal). *Cahiers des Sciences Humaines* , 24 (1), pp. 17-33.
- Touré, M. (2011). La recherche sur le genre en Afrique : quelques aspects épistémologiques, théoriques et culturels. Dans F. Sow, & N. S. Guèye, *Genre et dynamiques socio-économiques et politiques en Afrique* (pp. 105-128). Dakar: Codesria.

Table des annexes

Annexe 1-Carte climatique du Sénégal (IRD)	81
Annexe 2-Répartition des ménages pratiquant la culture de la pastèque dans l'arrondissement de Niakhar (Données ESCAPE).....	82
Annexe 3-Répartition des ménages pratiquant la culture de l'embouche dans l'arrondissement de Niakhar (Données ESCAPE).....	83
Annexe 4-Répartition des ménages pratiquant le maraîchage dans l'arrondissement de Niakhar (Données ESCAPE)	84
Annexe 5Calcul de la participation genrée aux travaux agricoles. Tableau I. (Lericollais, 1999).....	85
Annexe 6-Calcul de la participation genrée aux travaux agricoles. Tableau II. (Lericollais, 1999).....	86



Annexe 1-Carte climatique du Sénégal (IRD)

ANNEXE 3 :

PASTEQUE

Q001 Numéro IRD du village	Freq.	Percent	Cum.
Diokoul	3	3.66	3.66
Kalom Ndoffane	2	2.44	6.10
Ngalagne Kop	1	1.22	7.32
Ngane Fissel	2	2.44	9.76
Ngayokem	6	7.32	17.07
Sass Ndiafadji	6	7.32	24.39
Sob	30	36.59	60.98
Bary Ndongol	1	1.22	62.20
Datel	1	1.22	63.41
Mbinondar	2	2.44	65.85
Mboyene	5	6.10	71.95
Ngangarlam	2	2.44	74.39
Nghonine	2	2.44	76.83
Toucar	1	1.22	78.05
Diohine	3	3.66	81.71
Gadiak	5	6.10	87.80
Godel	3	3.66	91.46
Kotiokh	3	3.66	95.12
Logdir	1	1.22	96.34
Meme	2	2.44	98.78
Mokane Ngouye	1	1.22	100.00
Total	82	100.00	

Annexe 2-Répartition des ménages pratiquant la culture de la pastèque dans l'arrondissement de Niakhar (Données ESCAPE)

EMBOUCHE

Q001 Numéro IRD du village	Freq.	Percent	Cum.
Diokoul	3	1.26	1.26
Kalom Ndoffane	10	4.20	5.46
Ngalagne Kop	6	2.52	7.98
Ngane Fissel	5	2.10	10.08
Ngayokem	15	6.30	16.39
Sass Ndiafadji	3	1.26	17.65
Sob	26	10.92	28.57
Bary Ndondol	11	4.62	33.19
Datel	8	3.36	36.55
Lambaneme	7	2.94	39.50
Mbinondar	1	0.42	39.92
Mboyene	4	1.68	41.60
Ndokh	6	2.52	44.12
Ngangarlam	11	4.62	48.74
Nghonine	21	8.82	57.56
Poudaye	13	5.46	63.03
Toucar	26	10.92	73.95
Diohine	5	2.10	76.05
Gadiak	15	6.30	82.35
Godel	9	3.78	86.13
Kotiokh	9	3.78	89.92
Leme	1	0.42	90.34
Logdir	10	4.20	94.54
Meme	3	1.26	95.80
Poultok Diohine	10	4.20	100.00
Total	238	100.00	

Annexe 3-Répartition des ménages pratiquant la culture de l'embouche dans l'arrondissement de Niakhar (Données ESCAPE)

MARAICHAGE

Q001 Numéro IRD du village	Freq.	Percent	Cum.
Ndokh	2	11.76	11.76
Nghonine	1	5.88	17.65
Diohine	2	11.76	29.41
Gadiak	7	41.18	70.59
Godel	2	11.76	82.35
Khassous	1	5.88	88.24
Kotiokh	1	5.88	94.12
Ngardiam	1	5.88	100.00
Total	17	100.00	

Annexe 4-Répartition des ménages pratiquant le maraîchage dans l'arrondissement de Niakhar (Données ESCAPE)

Annexe 5 Calcul de la participation générée aux travaux agricoles. Tableau I. (Lericollais, 1999)

	Chef de cuisine	homme marié dépendant	Garçon >8 ans ou homme célibataire	femme de chef de cuisine	autres femmes	filles >8ans	TOTAL
Temps de travail agricole moyen par actif hors élevage (I) (en jours par an)	97	135	88,4	58	44,1	23,9	446,4
% d'actifs agricoles par rapport à la population résidente (II)	1	1	0,87	0,97	0,91	0,27	5,02
Nombre moyen d'actifs et enfants travaillant dans chaque ménage (III)	1	1	2	1	1	2	8
I x II x III	97	135	153,816	56,26	40,131	12,906	495,113
% d'implication des travaux pour chaque catégorie d'actifs, avec la séparation générée du travail (I)	25%	35%	40%	51%	37%	12%	200%

Culture	Type d'opérations	% total	% des hommes (2)	% des femmes (3)
CEREALES	manuel	31%	7,75%*	23,25%*
	mécanisé	69%	69%	0%
TOTAL céréales		100%	76,75%	23,25%
ARACHIDE	manuel	37%	9,25%	27,75%
	mécanisé	63%	63%	0%
TOTAL arachide		100%	72,25%	27,75%

* On considère que les hommes réalisent 25% des travaux manuels, et les femmes 75%.

Annexe 6-Calcul de la participation genrée aux travaux agricoles. Tableau II. (Lericollais, 1999)